

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTRÉAL, VENDREDI 12 MARS, 1897

No 2

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

Ça et là.

Mesures postales Pour tout le Canada il n'y a que 1200 bureaux de poste avec lesquels il soit possible d'échanger des mandats poste. On prête au nouveau ministre des postes l'intention de demander aux chambres les crédits nécessaires pour augmenter ce nombre de 800 cette année.

Sous ce rapport, nous sommes loin d'être à la hauteur des pays d'Europe qui ont non-seulement des mandats-poste, mais encore des bons de poste pour les sommes minimes qui peuvent être payés à n'importe quel bureau de poste dans toute l'étendue du territoire où ils ont été émis.

Le ministre ne pourrait-il pas également s'occuper de la création d'un tarif de colis postaux. Sous ce rapport encore nous avons bien des choses à apprendre de l'étranger. Partout, on cherche à donner au commerce toutes les facilités possibles, c'est une politique qu'il nous plairait de voir adopter par nos gouvernants.

Les Elections provinciales Les élections générales pour la Législature provinciale ont été fixées au 11 mai prochain. La date n'est pas heureuse pour le commerce, car elle est trop en concordance avec celle de l'ouverture de la navigation. A ce moment nous avons plutôt besoin de songer aux affaires qu'à la politique.

Nous serons en pleine effervescence électorale quand on ne devrait s'occuper que des importations et des exportations dans les centres commerciaux et des ensemcements et du travail de la terre dans les campagnes.

A notre avis, il était impossible de choisir une plus mauvaise époque.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, PROPRIETAIRES

Chambre 101, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 257. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payable d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00

Canada et Etats Unis, un an 1.50

France et Union Postale, un an 1.00 francs

Tout abonnement est considéré comme renouveau de

faute d'avis contraire envoyé avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit

adressé au bureau même à jour al.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés de l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

Le mois de mars ou même les premiers jours d'avril laissent à la ville et à la campagne des loisirs forcés. On aurait dû y songer et fixer les élections à une date ne dépassant pas le 15 avril, c'eût été tout bénéfice pour la Province qui a bien besoin de tout son temps à l'époque du travail pour se refaire des mauvaises années précédentes.

L'usure Les usuriers pullulent dans notre province et la raison en est bien simple, c'est qu'il n'y a aucune loi pour mettre un terme à la misère qu'ils sèment autour d'eux. La cour se voit dans l'obligation de leur donner gain de cause contre les malheureux débiteurs qui tombent entre leurs mains.

Un de ces malheureux avait emprunté \$250 à un taux de 5 p.c. par jour ; à l'échéance du billet il ne put payer que \$100 et il vint d'être poursuivi par son créancier pour la balance du capital et les intérêts ; la balance du capital est de \$150 et les intérêts s'élevaient à \$5,985, la date du billet est du 20 décembre 1894.

Le juge s'est vu contraint de condamner le défendeur, mais il a dû

avoir un serrement de cœur en rendant son jugement.

Une loi est nécessaire pour protéger le faible contre la rapacité des vautours. Il n'est pas possible qu'un tribunal puisse être plus longtemps obligé de condamner un pauvre diable à payer 1825 pour cent d'intérêt par an.

Depuis longtemps on se plaint des méfaits des usuriers qui deviennent de jour en jour plus rapaces ; il n'est que temps de mettre un terme à leur odieux trafic.

LE PONT DE QUEBEC

Nous avons donné, dans notre dernier numéro, le compte rendu le plus complet que nous avons rencontré dans les journaux de Québec de la séance de la Chambre de Commerce de la dite ville, séance convoquée par l'Hon. Ministre M. Dobbell et spécialement consacrée à la question du pont projeté entre Québec et Lévis.

Dans le discours du Président de la Chambre de Commerce nous avons particulièrement remarqué cette phrase : " Or, si Québec ne se hâte de construire son pont, la construction de l'Intercolonial jusqu'à Montréal s'accomplira, et alors l'utilité d'un pont devant la ville disparaîtra peut être pour toujours."

Est-ce que, en langage ministériel, ces paroles voudraient dire que, si le pont de Québec est construit, l'Intercolonial ne sera pas prolongé jusqu'à Montréal et que, si l'Intercolonial est poussé jusqu'à la métropole, le gouvernement fédéral ne croira plus nécessaire de subventionner l'entreprise de la construction d'un pont entre Québec et Lévis ?

Nous en demandons bien pardon à M. Dobbell, mais nous lui rappelons que le temps des sibylles et des

augures est passé et qu'il n'est pas nécessaire absolument de mettre le public à la devine.

La question du pont entre Québec et Lévis et celle du prolongement du chemin de fer de l'Intercolonial sont entièrement distinctes l'une de l'autre, d'ailleurs et doivent être traitées séparément.

Dans l'esprit de tous ceux qui rêvent du progrès du pays par la facilité des moyens de communication et de transports, il faut et le pont de Québec et le prolongement de l'Intercolonial et le pont de Longueuil. Ces travaux sont destinés à se compléter l'un l'autre et à perfectionner notre outillage commercial.

L'est à besoin d'être relié à l'ouest au moyen du prolongement de l'Intercolonial et les deux rives nord et sud du St Laurent ne peuvent rester plus longtemps sans moyens de communication directe pour les piétons et les voitures. Déjà les moyens de communication par chemin de fer sont insuffisants aux ponts Victoria et de Lachine.

La construction de deux nouveaux ponts, l'un à Québec, l'autre à Montréal, s'impose pour éviter au commerce des transbordements ruineux et des lenteurs dans les transactions.

Montréal n'a jamais jaloué Québec et, ici, on considère que tout progrès qui se fait dans l'ancienne capitale est un progrès également pour la province et pour le Canada. C'est pourquoi nous avons eu peine à comprendre cette levée de boucliers à Québec quand, l'an dernier, Montréal demandait le creusement du chenal du St-Laurent pour permettre aux navires du plus fort tonnage d'arriver dans notre port. On s'imagine à Québec que tout progrès, toute amélioration qui se fait au dehors, viennent à l'encontre des intérêts de la vieille cité. L'esprit de clocher y est très développé, comme nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de le démontrer, mais c'est un esprit trop étroit pour le siècle où nous vivons. Il porte d'ailleurs son châtiment en lui-même. Si, à Québec, on avait dépensé la même somme d'encre et de discours à réclamer la construction du pont entre Lévis et Québec qu'on en a dépensé à chercher à entraver le creusement du chenal vers Montréal, depuis longtemps le pont reliait les deux rives.

M. Dobell, dans son discours à la Chambre de Commerce, parlait également de la possibilité de la navigation d'hiver à Québec. Nous y voyons une raison de plus pour le

prolongement de l'Intercolonial à Montréal, car ce n'est pas en traversant le désert que ce chemin peut amener du froc à Québec; s'il vient vers l'ouest, au contraire, il trouvera au milieu des plaines fertiles qu'il traversera et à Montréal les marchandises d'exportation nécessaires à la prospérité du port de Québec.

Nous espérons que le ministre, président de la Chambre de Commerce de Québec se rend bien compte de ce fait et qu'en prononçant les paroles que nous avons citées plus haut, il a voulu stimuler davantage ses propres concitoyens en les menaçant de l'Intercolonial.

S'il ne s'agit que d'un moyen oratoire pour produire de l'effet, c'est bien; mais si, dans ces quelques mots, il se trouve un danger pour le parachèvement de l'Intercolonial, nous ne tarderons pas à le connaître et alors on saura, à Montréal, prendre les mesures voulues pour détourner la menace que peut renfermer la phrase citée du Ministre.

Si les électeurs ont renversé le gouvernement précédent, ce n'était pas pour le seul désir d'un changement mais ils étaient fatigués de l'inertie des hommes au pouvoir, de leur manque de *go-ahead*; ils ont espéré qu'un changement d'hommes serait le départ d'une ère nouvelle pour l'avancement et le progrès matériel du pays; aux hommes qui sont maintenant à notre tête de nous prouver qu'ils méritent la confiance que l'électorat a placée en eux.

CUR SUPERIEURE

Moody et al vs Larose.

Les demandeurs par leur action revendiquent une machine à battre le grain. Ils allèguent qu'ils sont les propriétaires de la machine, que par *contrat du 24 mars 1894* entre eux et le défendeur ils se sont engagés à donner la possession de la machine au défendeur moyennant \$225, mais qu'ils s'en réservaient la propriété jusqu'à complet paiement de cette somme. En exécution de cette convention, quatre billets de \$81.25 chacun ont été remis aux demandeurs par le défendeur; le montant de ces billets devenait exigible en entier si le défendeur interrompait ses paiements ou s'il disposait de sa propriété. Les demandeurs allèguent de plus que trois de ces billets sont encore entre leurs mains et que le défendeur a vendu sa terre à St-Lin, et ils réclament la machine qu'ils ont vendu au défendeur, allé-

quant que ce dernier ne s'est pas conformé au contrat.

Le défendeur admet les faits tels qu'énoncés dans la déclaration, mais dénie le droit des demandeurs de réussir dans leur action.

La Cour a renvoyé l'action pour le motif que rien dans le contrat intervenu entre les parties n'autorisait les demandeurs à rentrer en possession de la machine vendue et de retenir en même temps les montants qu'ils avaient reçus du défendeur. Sans cette stipulation, les demandeurs n'étaient pas autorisés à réclamer la machine sans rembourser au défendeur les montants que ce dernier leur avait payé.

Action renvoyée avec dépens.

Massé vs McPherson et al.

Hon. J. Mathieu. Les demandeurs réclament \$491.46, prix d'une certaine quantité de fromage vendu et livré aux défendeurs. La preuve établit que, suivant les instructions du vendeur, le prix d'achat fut expédié par express, mais n'arriva jamais à destination, par suite d'un vol commis à la gare de Joliette, Québec. La Cour a renvoyé l'action, déclarant que les défendeurs avaient agi suivant les instructions du demandeur et que le reçu qu'ils tenaient de la Cie d'express pour le montant, réclaté, les libérait de toute obligation envers le vendeur.

Moody vs Larose. Cette cause peut intéresser les marchands à la petite semaine qui, sous le nom de louage ou de prêt, déguisent un contrat de vente, en stipulant que les choses qu'ils vendent demeureront leur propriété tant que le prix n'en sera pas payé en entier. La Cour Supérieure présidée par l'hon. J. Bélanger vient de décider que, si ces marchands veulent rentrer en possession des choses vendues, ils doivent rembourser les montants qu'ils ont reçus de l'acheteur, à moins que le contrat qu'ils ont signé ne les autorise à retenir ces montants.

LA BANQUE DU PEUPLE

Lundi dernier, a eu lieu l'Assemblée annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple. C'est la seconde fois, depuis sa suspension de paiements, que la Banque convoque, en vertu de sa charte particulière, non-seulement ses actionnaires, mais aussi ses déposants.

Le président de la Banque, M. Jacques Grenier ouvre la séance et M. Ovide Dufresne, jr; le gérant ré-

ciement nommé donne lecture du bilan à la date du 27 février et que nous reproduisons :

PASSIF	
Billets en circulation	2,490,000
Du aux déposants	2,120,335 83
Du aux autres banques	116,880 60
	2,627,976 43
Capital	1,200,000 00
Profits et Pertes	78,411 61
Dividendes non réclamés	2,072 87
	1,280,484 48
ACTIF	
Espèces	8 40
Billets du Dominion	31 00
Fonds de garantie des billets	12,733 09
Billets et chèques d'autres banques	4,134 06
Dépôts dans d'autres banques	14,418 46
Prêts et escomptes en cours	839,181 73
Créances échues	1,392,361 15
Hypothèques	17,431 12
Immeubles	788,375 00
Établissements de la Banque	334,187 89
Valeurs mobilières	191,432 00
	2,633,000 91
PROFITS ET PERTES	
Crédit	
Bilan de compte au 28 février 1906	21,812 81
Profit de l'année après paiement des intérêts et des dépenses	1,332 75
	23,145 56
Débit	
Appropriation pour créances mauvaises	219,340 90
Balance à reporter	78,411 61
	297,752 51

Le rapport est adopté par l'assemblée des actionnaires.

M. Ovide Dufresne donne lecture de l'avis convoquant les déposants à discuter plusieurs importantes propositions qui vont leur être soumises.

Voici le texte de cette convocation :

"Lors de la convention par laquelle les créanciers de cette banque avaient consenti à répartir leurs réclamations en quatre paiements égaux, tout le monde, et le bureau de direction le premier, exprimait sa confiance que le retour à l'activité commerciale et industrielle favoriserait une prompt réalisation de l'actif.

"Cette confiance a été confirmée par le fait même du paiement des deux premières échéances convenues.

"Cependant, ainsi qu'on le constate par les rapports publiés dans institutions financières et par le ton uniforme de toute la presse financière du Canada et des États Unis, la dépression générale sévit avec une intensité qui, depuis six mois, s'affirme avec d'autant plus de force que le retard est plus prolongé dans le règlement des matières de tarif, retard qui gêne tout le mécanisme industriel, financier et commercial de tout le pays et de Montréal, en particulier.

"Toute notre communauté active est dans l'attente de meilleurs jours; mais pendant ce temps, la réalisation des valeurs est en souffrance et les capitalistes prudents préfèrent plutôt ne rien brusquer, et attendre patiemment que cette réalisation soit faite graduellement jusqu'à complet remboursement.

"Durant les derniers mois les directeurs de la Banque du Peuple ont constaté que, en pressant la perception trop fortement, ils exposaient ces valeurs à une dépréciation dangereuse pour les intérêts des créanciers de la Banque et qui amènerait une catastrophe qu'il est nécessaire d'éviter à tout prix.

"Beaucoup de billets promissaires et

autres créances chirographaires peuvent produire leur plein montant avec du tact et de la patience.

"Les propriétés immobilières, si elles étaient transformées en capital liquide, auraient à subir des sacrifices trop grands, vu la faiblesse actuelle des prix et des revenus de toute la propriété foncière.

"En conséquence de cette situation difficile, que, malgré tous les meilleurs efforts, les directeurs n'ont pu prévenir et dont tout le monde éprouve les effets momentanément, il faut l'espérer; ils se croient justifiables d'émettre la proposition suivante :

"Premièrement: un délai supplémentaire d'une période indéterminée, mais ne dépassant pas deux ans.

"Deuxièmement: d'être autorisés à compléter les paiements qui restent à faire aux créanciers, par proportions, sur la base de 10 pour cent, au fur et à mesure de la réalisation de l'actif.

"Ce procédé éviterait, à coup sûr, une liquidation précipitée et inévitablement trop coûteuse pour les créanciers.

"La réunion des déposants et autres intéressés aura lieu lundi, le 8 courant, aussitôt après l'assemblée des actionnaires convoquée pour 3 heures p. m. le même jour."

De la discussion qui suivit les demandes de prorogation du délai, de liquidation à deux ans et de paiements de dividendes de 10 p. c. il ressort plusieurs faits de nature à intéresser nos lecteurs.

Le dividende payable le 1er mai qui, originairement aurait dû être de 25 p. c. et qui pourra maintenant n'être que de 10 p. c. n'est pas assuré aux déposants. Ce dividende est surbondonné à la rentrée plus ou moins problématique des fonds nécessaires d'ici à cette date.

En effet, en supposant que la banque n'ait rien à rembourser sur les \$116,880.60 qu'elle doit à d'autres banques, d'ici au 1er mai, il lui faudra \$212,053 pour payer 10 p. c. aux déposants sur le capital plus \$12,410 pour payer 4 0/10 d'intérêts pendant six mois sur le montant des dépôts.

C'est donc \$250,000 en chiffres ronds qu'elle doit trouver d'ici l'échéance.

Or, d'après le bilan présenté, elle n'a de réellement liquide que :

Espèces	\$ 8 40
Billets du Dominion	31 00
Billets et chèques d'autres banques	4 134 06
Dépôts dans les banques	14 418 56
Total	\$18,592 02

c'est à dire qu'elle n'a presque rien pour rencontrer l'échéance et qu'elle devra pousser à la rentrée des prêts qu'elle a consentis et des créances en souffrance, si elle veut rencontrer ses engagements même modifiés.

Il y avait l'an dernier, à fin février, pour \$3,947,236 de prêts, escomptes et billets en souffrance; de ce montant, \$219,351 ont été passés au compte de profits et per-

tes; la balance \$3,697,885 forme le montant réalisable, dans l'esprit des directeurs. Or, au 27 février de cette année, il restait dû, sur cette somme, \$2,251,920, de sorte, que la banque n'a recouvré que \$1,445,965 du montant de ces créances.

Nous voulons bien croire le nouveau caissier dans ses affirmations; il ne faisait pas partie de l'ancienne administration et n'a donc pas de fautes personnelles à voiler; il a une réputation à acquérir ou à conserver comme financier et ce n'est pas à la légère sans doute qu'il répond que les \$859,185 de prêts et escompte courants constituent une des meilleures créances de la banque et il doit être sérieux quand il affirme que sur les \$1,392,736 de dettes et billets en souffrance il y aura très peu de déficit.

Cependant, à voir la lenteur avec laquelle se sont faites les rentrées jusqu'à ce jour (\$1,445,965 en un an) nous doutons fort du résultat final. Il est un fait constant, c'est que les bons débiteurs paient toujours les premiers; les mauvais arrivent toujours à la queue et par les temps de troubles commerciaux, comme ceux que nous traversons, nous estimons qu'il faut largement compter sur des pertes, et ce, d'autant plus que les créances vieillissent.

Sans être pessimiste, il ne faut pas non plus être optimiste et c'est l'optimisme joint à l'imprudence et à l'ignorance des directeurs qui a mené la banque du Peuple à sa ruine.

Si les deux sommes ci-dessus ne doivent pas supporter de pertes, elles suffisent à elles seules à rembourser intégralement les déposants. Or, en dehors des \$2,251,920 qu'elles forment ensemble, la banque possède des débentures et des immeubles qui, ensemble, dépassent le million au bilan. Comment se fait-il alors que les directeurs font seulement espérer le remboursement total des dépôts et n'osent affirmer que les déposants recevront 100 centins dans la piastre.

Le caissier lui-même, qui déclare qu'il y aura très peu de déficit dans la rentrée des créances en souffrance répond à M. J. X. Perreault qu'il faut: "ou bien continuer au comité actuel de direction la confiance qui lui a été témoignée et, dans ce cas, le versement de 25 p. c. aux déposants est assuré, et il faut même espérer que le quatrième versement pourra être fait également."

Pour nous, il y a là une contradiction, car s'il n'y a pas de perte ou s'il n'y en a que peu, ce n'est pas un espoir mais une certitude qu'il fallait donner aux déposants.

La discussion nous fait voir que trois des directeurs de la banque sont encore endettés vis à vis d'elle. L'un devait \$70,000 sur lesquels il a payé \$25,000 ; un second doit \$65,000 et a donné une assurance sur la vie de \$10,000, c'est à dire qu'il n'a pas versé un centin ; enfin, le troisième qui devait \$81,000 a payé \$25,000.

En somme, trois directeurs sur sept sont endettés envers la banque et n'ont pas trouvé, depuis bientôt dix huit mois que la banque est en mauvaise situation, les ressources nécessaires pour rembourser les avances qu'ils s'étaient consenties à eux mêmes.

Il y a là une question qui aurait dû être tranchée au criminel depuis longtemps, car il n'est pas admissible que des directeurs de banque ayant une responsabilité aussi grande que celle des directeurs d'une banque à charte spéciale, comme dans le cas actuel, puissent s'autoriser entre eux à retirer des fonds déposés par le public et à s'en servir pour leurs besoins ou leur commerce personnel sans donner en échange de bonnes et valables garanties.

Il ne faut pas oublier que l'art. 2 de la charte de la banque du Peuple dit que les directeurs "seront personnellement, conjointement et solidairement responsables pour toutes les obligations et dettes contractées par la dite corporation."

D'autre part, nous ne voyons rien dans la charte particulière de la Banque du Peuple qui autorise les directeurs à prélever des avances personnelles.

Il est évident que la garantie des directeurs devient illusoire du moment qu'ils sont endettés eux mêmes envers la Banque.

Nous souhaitons que les déposants retirent de la Banque le plein montant de leurs dépôts, mais nous n'y croyons guère. Dès l'abord, les directeurs ont affirmé qu'en deux ans toutes les dettes de la banque seraient entièrement payées ; maintenant il leur faut quatre ans et n'affirment plus rien quant au dernier dividende.

Néanmoins nous croyons que les déposants n'ont pas eu tort d'accorder le nouveau délai demandé. Mais nous aurions désiré qu'on s'enquit auparavant de ce que coûte l'administration actuelle de la liquidation.

Plus les breuvages que vous prenez sont légers, s'ils sont purs, plus ils sont convenables pour ce climat. Essayez la Bière et le Porter de Labatt de London.

LES NOUVEAUX AGENTS DE CONSERVATION DU BEURRE ET DU LAIT

(De la Laiterie)

De divers côtés, on a imaginé, presque à la fois, d'employer comme antiseptique du beurre, le fluorure de sodium auquel on a donné des noms plus ou moins bizarres.

Il paraît, dit on, que l'emploi de cet antiseptique ne présente, pour le consommateur, aucun inconvénient ; le fluorure de sodium, qui que ayant pour acide l'acide fluorhydrique, corps si éminemment dangereux, est lui-même inoffensif et l'on peut, sans inconvénient, en absorber plusieurs grammes (dit on) par jour.

Des essais, sur le sujet, ont été poursuivis en Allemagne, par le Dr Tappeiner, au laboratoire du Dr Soxhlet ; ils ont été répétés en France et l'on n'a pas observé d'accidents.

Il est bien certain que l'on a observé déjà dans un corps très analogue au fluorure de sodium, le chlorure de sodium, le sel de cuisine ordinaire, des propriétés très différentes de celle des constituants : l'acide chlorhydrique et la soude, tous deux des corps très toxiques, mais le chlorhydrate d'ammoniaque lui-même est à peu près inoffensif, tandis que le fluorhydrate d'ammoniaque est encore fort dangereux à manier.

Nous n'acceptons donc le fluorure de sodium qu'avec une certaine hésitation, tout en nous déclarant prêt à nous incliner devant de nouvelles expériences démontrant l'inocuité du corps en question.

Les doses à employer pour la conservation du beurre sont faibles, quelques grammes par kilo et cette proportion rend bien petite la quantité du fluorure absorbée par un consommateur dans un repas.

On a, en France, forcé la dose, fluoré des beurres à 1 p. 100 et plus, on a fait l'expérience en grand sur des beurres livrés à la consommation publique. Aucun accident n'est survenu, aucune plainte ne s'est fait entendre. Les consommateurs ne s'en sont pas aperçus.

Quelque faible que soit la dose employée, elle se retrouvera à l'analyse et l'on ne peut pas du tout espérer que l'on considérera ce fluorure comme étant naturellement dès l'origine dans le beurre.

On condamne l'acide borique, fermentant on les yeux sur l'emploi du fluorure, même s'il est bien démontré que le corps est inoffensif ?

Du moment qu'on poursuit l'acide

borique, un des meilleurs antiseptiques connus, un corps dont on se sert partout, qui n'a jamais déterminé d'accidents, qui est connu, archi connu, vendu par les herboristes et les épiciers même je crois, il me semble douteux que l'on tolère le fluorure, étant donné qu'il est interdit d'ajouter au beurre toutes substances étrangères à sa nature, à l'exception du sel et du colorant.

Si l'on considère, maintenant, l'autre point de vue, le point de vue de l'antisepsie, on ne peut (toujours dans l'inocuité du fluorure) que regretter cette proscription si elle se fait jour.

Le fluorure est un excellent antiseptique et c'est un des mieux appropriés à la nature délicate et fragile du beurre.

Je viens d'examiner des beurres fabriqués en France et datant de deux mois et plus, les uns étaient fluorés, les autres ne l'étaient pas. Ces derniers étaient devenus rances ; les premiers étaient dans un état de conservation parfaite, l'arôme était agréable ; le goût, très normal, étant celui du beurre frais.

J'ai reçu également des beurres fluorés provenant de la République argentine : leur fabrication était défectueuse, mais, malgré ce défaut initial, la qualité était encore assez bonne, ils étaient marchands et, chose plus remarquable encore, ils jouissaient de toutes les propriétés du beurre naturel, la composition chimique était normale.

Le fluorure se retrouvait dans les seaux séparés du beurre par la fusion prolongée à 45°.

Les fluorures sont, comme on le sait, surtout d'après les travaux du Dr Effront, des bactéricides par excellence : il est donc certain qu'ils peuvent agir avec efficacité pour empêcher la désorganisation de la caséine contenue normalement dans le beurre, mais le rancissement dû à la saponification, à l'apparition de l'acide formique, de l'acide butyrique, etc., ne sera que retardé.

Les beurres argentins que j'ai goûtés, commençaient à rancir tout en étant stérilisés ; mais, comme l'a démontré M. Duchaux, le rancissement se fait indépendamment de l'ingérence des microbes.

Nous pourrions suivre parallèlement à celle du beurre, la question de l'antisepsie du lait. On a découvert simultanément, dans plusieurs pays, les remarquables propriétés antiseptiques du formol (aldéhyde formique). Il suffit de quelques gouttes de formol [3 ou 4] pour stériliser, pour quelques jours, un litre de lait et ce formol appelé de diffé-

rents noms : formoline, etc., est maintenant fabriqué en grand dans d'immenses usines, en vue de ses précieuses propriétés antiseptiques.

Est-il dangereux ? On peut répondre non, lorsqu'il est employé à de si faibles doses ; il est, pour le lait, le préservateur par excellence, et passe bien au-dessus des alcalins, des phosphates de soude, acide borique ou autres, mais, encore ici, ce n'est pas un corps normalement contenu dans le lait et son addition est prohibée de par cela même.

Nous avons, dans un numéro précédent, indiqué par quelles méthodes on pourrait le retrouver [réduction des sels d'argent, c'est la réaction générale des aldéhydes] et nous pensons que si on en démontrait la présence dans du lait, les marchands de ce lait s'exposeraient à des poursuites.

Toutes ces considérations mises à part, on peut admettre que le rôle de ces deux antiseptiques serait intéressant pour les ménages ou les grandes administrations, la question de l'innocuité étant supposée résolue par l'affirmative.

Par exemple, dans les administrations : collèges, hospices, etc., on aurait grand avantage à faire provision de beurre au moment des cours très bas de l'été et de garder quelque temps ces beurres par l'addition de fluorures. On réaliserait toujours une économie, en supposant que la conservation ne fût que d'un ou deux mois. De même pour le lait on se préserverait, dans les chaleurs de l'été, des pertes occasionnées par la tourne spontanée résultant de la fermentation lactique.

R. LEZÉ

LE CONTRAT DE TRAVAIL ET L'INTERVENTION DE L'ÉTAT

De *l'Économiste Français*.

(Suite)

Enfin, si le salaire minimum ne doit que consacrer un état de chose existant déjà, il est inutile ; s'il doit au contraire amener une amélioration notable, ce ne peut être qu'en prélevant une beaucoup plus forte part du produit brut d'une industrie pour la consacrer au paiement des ouvriers. Mais cette part, elle ne pourra être prise que sur le profit de l'industriel, et ce profit est-il donc si considérable qu'on puisse le réduire ainsi ? Comme le dit fort bien le directeur de l'Office du travail de Belgique, "il est des industries qui font de brillantes affaires,

c'est le petit nombre ; il en est qui, comme on dit, nouent les deux bouts, c'est un grand nombre ; il en est enfin qui, les salaires payés n'ont plus rien ou presque plus rien en caisse, c'est aussi un grand nombre." C'est évidemment dans cette dernière catégorie que les salaires sont les plus faibles. Et si les ouvriers ne consentaient pas à faire ces sacrifices, s'ils ne se résignaient pas à subir avec le patron les conséquences d'une mauvaise situation du marché, il ne resterait plus au chef de l'industrie qu'à fermer son établissement.

Qui fixerait d'ailleurs le salaire minimum ? Un projet de loi présenté à la Chambre des députés française par M. Pierre Richard en 1892 et de nouveau en 1894, attribuait ce droit aux conseils généraux de chaque département, le minimum devant varier suivant les régions, ce qui est, du reste, raisonnable. Mais on sait combien ces assemblées sont souvent dénuées de compétence et dominées par les passions politiques locales. M. Michel Bodeux qui se rallie en fin de compte à l'intervention de l'État parce qu'elle seule comporte une sanction, n'émet pas de projet bien net au sujet de l'organe qui fixera le minimum. Pour le moment il paraît se contenter, à titre transitoire, de faire appel à l'État pour régler obligatoirement en dernier ressort les conditions entre le travail et le capital lorsque les autres moyens de conciliation et d'arbitrage ont échoué. C'est une proposition relativement modeste si l'on veut, mais elle n'est émise qu'à titre de transition et l'auteur n'hésite pas à nous dire que "si d'un premier essai il ressortait que la concurrence a éliminé les travailleurs inférieurs et laissé le salaire des ouvriers d'élite au niveau du minimum, on devrait se demander alors s'il faut renoncer à l'essai tenté ou quelles barrières nouvelles on élèverait pour arrêter le mouvement déprimant le salaire." Autrement dit, on aboutirait à la fixation administrative du salaire de chaque ouvrier, autant dire à la substitution. Quand on se laisse entraîner si peu que ce soit dans l'engrenage du socialisme on ne tarde jamais à s'y trouver pris en entier.

Si nous repoussons le projet d'établissement d'un salaire minimum par l'État, nous ne voyons au contraire que des avantages à la fixation d'un commun accord entre les patrons et les associations ouvrières d'un tarif de salaires. C'est la solution que préconise M. Verhaegen

qui n'admet pas l'intervention de l'État et que semble préférer aussi M. H. Denis. Toutefois, l'établissement de salaires minima, même par cette voie, semble avoir donné en général de médiocres résultats : les ouvriers mineurs du comté de Durham qui l'ont essayé de 1877 à 1879 ont été les premiers à le répudier d'eux-mêmes après deux années d'essai loyal comme un système impraticable, *unworkable method*. De bien meilleurs résultats ont été donnés par les échelles mobiles graduant les salaires d'après les prix de vente des produits de l'industrie et reconnaissant ainsi que la principale cause qui agit sur les salaires, c'est la productivité du travail. Mais ces échelles mobiles demandent de la part des ouvriers beaucoup de raison et exigent qu'ils se rendent réellement compte des conditions de l'activité économique, qualités qu'ils n'ont point partout au même degré qu'en Angleterre. Ces sortes de contrats ont l'avantage d'être très souples, de pouvoir être modifiés au gré des deux parties, de s'adapter d'eux-mêmes aux temps de crise, alors que l'intervention administrative, toujours lourde et lente à se mouvoir, risquerait de laisser écraser une industrie en prétendant instituer des minima que la nature des choses ne permettrait pas toujours de maintenir.

Pas plus que dans la fixation des salaires, nous ne saurions admettre que l'État intervienne en ce qui concerne les règlements d'ateliers. Nous sommes d'accord avec M. Bodeux en ce sens que ces règlements nous paraissent être, non pas seulement un ensemble de prescriptions destinées à prévenir les accidents pour mettre à couvert la responsabilité du patron, mais l'expression complète du contrat du travail. La loi est donc en droit d'exiger que, lorsqu'il en existe, ils soient affichés dans des endroits bien visibles des ateliers, qu'ils puissent être consultés à tout moment, qu'il en soit donné communication à l'ouvrier au moment où il entre dans l'usine. Mais de là à admettre qu'on doive obligé tout industriel à en avoir un règlement s'il occupe plus de cinq, soit plus de dix ouvriers, soit même en certains cas moins de cinq, comme en Suisse, il y a un pas que nous refusons à franchir, d'autant que l'obligation légale entraîne fatalement l'intervention minutieuse de l'État dans la rédaction des clauses du règlement, tandis qu'il se borne aujourd'hui à constater qu'il n'a rien de contraire aux lois et à la morale publique. Notre collaborateur,

M. Georges Michel, a déjà traité ici même cette question à fond et l'espace nous manque pour y revenir. Le règlement s'impose de lui-même dans toute grande industrie par la nécessité d'assurer la discipline ; dans la petite, les coutumes locales suffisent pour en tenir lieu. L'obligation serait une mesure tracassière venant s'ajouter à un trop grand nombre d'autres qui entravent déjà le développement de l'industrie.

Le patron a incontestablement, sous réserve de se conformer aux lois et à la morale, le droit de rédiger son règlement comme il lui convient. Par cela même que l'ouvrier s'est assuré, par le contrat de salaire, une rémunération fixe, à l'abri de tout risque, quel que soit le résultat de l'entreprise à laquelle il collabore, il a renoncé à toute intervention dans sa direction ; s'il était appelé à donner son avis, autrement qu'à titre consultatif dans l'établissement du règlement, il prendrait part précisément à cette direction. Qu'il soit fort utile de connaître l'opinion des ouvriers sur certaines prescriptions, c'est ce que nous ne contestons pas, mais le dernier mot, en cette matière, doit toujours rester à l'employeur. Quant aux amendes, si souvent attaquées, elles peuvent être nécessaires comme sanction, et du reste l'exemple du Vuuruit de Gand et celui des Verriers d'Albi prouvent que les associations ouvrières sont les premières à en user avec sévérité ; nous sommes heureux d'être ici d'accord avec M. Bodeux qui se déclare opposé à leur suppression, tout en souhaitant comme nous-même qu'on en use le moins possible : il est à coup sûr désirable qu'elles ne profitent jamais au patron lui-même, mais soient versées à des caisses de secours, de retraites ou autres œuvres de prévoyance et de bienfaisance.

En résumé, l'intervention de l'Etat dans le contrat de travail en dehors du cas où il s'agit de protéger l'une des parties réellement plus faible, femme ou enfant, ne nous paraît souhaitable à aucun degré. La libre concurrence a permis une très grande amélioration du sort des classes ouvrières et ne ferme pas la porte à de nouveaux et plus grands progrès. Mais il est malheureux que les Etats, en accordant une protection spéciale à certaines catégories de producteurs, établissent ainsi un ordre de choses artificiel où les uns étant "protégés" et les autres ne l'étant pas, ceux-ci peuvent se croire lésés. C'est de l'adoption du tarif général des douanes de 1892, et du renchérisse-

ment qu'il prétendait amener dans le prix des produits agricoles et par contre-coup dans celui des denrées de consommation de première nécessité, que M. Pierre Richard a pris texte pour déposer la proposition de loi sur le salaire minimum que nous citons plus haut. C'est l'organisation tout à fait artificielle de l'industrie des sucres qui a pu colorer d'un semblant de justice les projets d'interdiction du travail étranger qui ont été récemment mis en avant à la Chambre des députés. Le protectionnisme à outrance, les monopoles, toutes les mesures tendant à établir une organisation économique factice sont les précurseurs du socialisme.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

L'INDUSTRIE MINÉRALE EN FRANCE

Nous lisons dans la *Gazette Commerciale* :

A notre époque la puissance industrielle d'un pays peut être estimée d'après sa production et sa consommation de charbon et de fer, puisque c'est avec le fer qu'on construit les machines et avec le charbon qu'on les actionne.

Il est donc très intéressant de se rendre compte de la quantité de houille et de fer que la France produit et consomme et de comparer sa production et sa consommation avec celles des autres grandes contrées industrielles, telles que l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique.

A cet égard, nous trouvons des renseignements précis dans le rapport annuel de l'inspecteur général des mines, président de la commission chargée d'examiner et de coordonner les renseignements statistiques concernant l'industrie minière et les appareils à vapeur.

Le rapport qui vient d'être inséré au *Journal Officiel* nous indique quelle a été l'importance de notre production minière en 1895.

D'après les investigations des ingénieurs des mines, on a exploité en France, pendant l'année 1895, 502 concessions de mines qui ont produit, en nombre arrondi 32 millions 344,000 tonnes de substances minérales concédées, représentant sur place une valeur totale de 340 millions de francs.

Les combustibles minéraux, houilles, anthracites et lignites, en composent la plus grande partie. Leur production a été, en effet, de 28 millions 20,000 tonnes, valant près

de 309 millions sur le carreau des mines.

Elle s'est accrue de 603,000 tonnes ; soit 22 p. c. par rapport à l'année précédente et n'avait pas encore atteint un chiffre aussi élevé.

Cette production est bien inférieure à celle des autres grands pays industriels. En effet, pendant que la France produit 28 millions de tonnes de combustibles minéraux dans une année, l'Allemagne en produit 104 millions de tonnes, et les Etats Unis 175 millions de tonnes, l'Angleterre 193 millions de tonnes, et la Belgique 20 millions et demi de tonnes. Dans tous ces pays la houille est beaucoup plus abondante que chez nous et coûte moins cher. Aussi ces pays peuvent ils largement alimenter de combustible leurs usines, fabriques et manufactures et exporter de la houille, tandis que nous sommes importateurs.

Notre exportation de houille, en 1895, n'a pas atteint un million de tonnes. Elle s'écoule principalement en Suisse et en Belgique. Par contre, nous avons importé 11½ millions de tonnes de charbons anglais, belges et allemands. L'Angleterre surtout a pu, par suite de l'abaissement du fret, développer ses importations de charbons dans l'ouest et le midi de la France.

Notre production de minerai de fer, comme notre production de charbon, est inférieure à celle de l'Angleterre, à celle de l'Allemagne, à celle des Etats Unis. En effet notre production de minerai de fer a été en 1895 de 3,680,000 tonnes. Ce n'est pas suffisant pour notre consommation industrielle, puisque nous avons importé en 1895 seize cent mille tonnes de minerai en fer, venant notamment du Luxembourg.

Les usines sidérurgiques, c'est à dire celles dans lesquelles on donne naissance à la fonte, au fer ou à l'acier, tiennent une place considérable dans l'outillage national. La production des hauts-fourneaux, des usines à fer et des aciéries a consisté en :

Fontes, 2,004,000 tonnes valant 111 millions ;

Fers, 757,000 tonnes valant 117 millions ;

Aciers ouvrés, 715,000 tonnes valant 183 millions.

Ensemble, 3,476,000 tonnes valant 411 millions.

On sait que le remplacement progressif du fer par l'acier est, en métallurgie, le fait capital de cette fin de siècle. Les usines à fer ont dû abandonner la fabrication des rails des bandages et des essieux de roues de locomotives et de wagons,

qui sont maintenant en acier d'une façon exclusive. Les tôles se fabriquent de plus en plus avec le même métal; leur production a été en effet, en 1895, de 182,000 tonnes pour les tôles d'acier et seulement de 86,000, pour les tôles de fer.

Le commerce extérieur des fontes, fers et aciers, dont la situation ressort des tableaux de l'administration générale des douanes, a montré plus d'activité en 1895 que l'année précédente: l'excédent global des exportations sur les importations s'est élevé à 145,000 tonnes, tandis qu'il était seulement de 45,000 en 1894. Les fontes y participent pour 112,000 tonnes, les fers pour 22,000, les aciers pour 27,000.

Depuis plusieurs années notre fabrication demeure stationnaire pour les fers et aciers; pour les fontes elle a décliné. Il n'en est pas de même chez nos concurrents, qui développent leurs industries à l'intérieur et qui, en outre, ont pu se créer, grâce à leur marine et à leurs conditions économiques, d'abondants débouchés à l'extérieur.

Ces pays sont en grand progrès, élevant leur production de fonte, l'Angleterre à 7,827,000 tonnes, l'Allemagne à 5,461,000 tonnes, les Etats-Unis à 9,597,000 tonnes. Nous sommes, avec notre production de tonnes en fonte, bien au-dessous de ces trois pays.

LE M'BANTAMARRE OU CAFÉ NEGRE

C'est ainsi qu'a été souvent appelé une plante buissonneuse très connue au Sénégal, où elle reçoit en woloff les noms de m'bantamarre ou m'banta, ou adiana.

Cette plante atteint souvent 1 m. 50 de haut. Les feuilles sont percées à 4,6 divisions ovales. Les fleurs jaunes se présentent en grappes axillaires et terminales. Les gousses sont oblongues, linéaires, comprimées.

La racine très employée, noire à l'extérieur, jaune à l'intérieur, à l'état frais a le goût et l'odeur de la réglisse, sans en posséder la saveur sucrée caractéristique, le goût doucereux y est dominant. Les feuilles et les tiges à l'état frais y dégagent une odeur fétide très prononcée quand on les froisse entre les doigts. De là le nom d'herbe puante, ou en portugais fédégosa, qui lui a été donné.

Cette plante se rencontre dans presque toutes les régions tropicales, aux Antilles, au Brésil, dans

presque toute l'Afrique, dans l'Inde, à Tahiti. Cependant, c'est peut être au Sénégal qu'elle est la plus commune. On la rencontre, pour ainsi dire, à chaque pas dans certaines régions.

Les indigènes lui attribuent une foule de propriétés:

1o Les feuilles froissées sont employées pour les maladies de la peau, les maux de tête;

2o La racine surtout est employée par les indigènes et même par les Européens. Ses propriétés fébrifuges ont été confirmées par des expériences faites en France (Voir *Archives de médecine navale*, avril et mai 1887, études de MM. Heckel et Schalgden Lauffen).

3o Enfin, c'est la graine qui lui a fait donner le nom de "café nègre". La graine est employée sur toute la côte en guise de café par les Indigènes et même par quelques Européens. Cette graine acquiert, en effet, par la torréfaction, un arôme analogue à celui du moka, et une fois moulue, elle représente à s'y méprendre, l'aspect de la poudre de cette rubiacée.

Les graines légèrement torréfiées sont employées en infusion pour la guérison des fièvres paludéennes cachectiques et comme surménagogues. Les nègres s'en servent également dans l'asthme nerveux et dans l'affection connue sous le nom de mal d'estomac. Les graines torréfiées sont employées sous le nom de "café nègre" pour frauder le café en poudre (Lanessan).

D'autres disent que cette graine est le meilleur succédané du café. Elle s'incorpore très bien au café, quand elle en fait le cinquième. M. Nalton, pharmacien à Paris, la préparait ainsi. M. Clouet, professeur à l'Académie de médecine de Rouen, l'a analysée.

Les maisons de commerce au Sénégal avaient, autrefois, essayé d'en faire un objet de commerce important, et avaient même donné des primes pour la culture de cette plante, puis l'arachide avait tout éclipsé.

Dernièrement une maison de Hambourg en a fait acheter à un prix assez élevé.

D'un autre côté, le Procureur des Trappistes de la chocolaterie d'Aigüebelle écrivait au Procureur de la mission de Dakar:

"Si les prix de 18 à 20 francs les 100 kilos rendus à Marseille étaient praticables, les demandes devraient assez rapidement augmenter."

A la suite de cette communication, plusieurs maisons ont donné

des ordres à tous leurs agents pour acheter partout le m'bantamarre à un prix qui permettra de le vendre 20 fr. les 100 kilos franco Marseille (soit 1 8/10 centins la lb. anglaise).

A la date du 8 novembre dernier le commerce en avait déjà acheté et importé une assez grande quantité depuis trois semaines.

Il est à remarquer, en outre, que cette année, la récolte de ces graines sera encore plus fructueuse, car les indigènes qui la coupaient partout comme une mauvaise herbe la répandront et la cultiveront même désormais.

Si elle peut réellement devenir un succédané du café et du cacao, elle peut facilement apporter un grand appoint au commerce du Sénégal.

(*Quinzaine Coloniale*)

MULTIPLES APPLICATIONS DE LA PÂTE DE BOIS

Nous avons maintes fois rapporté ici les multiples applications qu'on fait du papier et des objets qu'on croyait jusqu'ici ne pouvoir être fabriqués qu'avec les matières les plus dures et les métaux les plus résistants. Le *Denver Republican* a résumé dans un article des plus intéressants, qu'a traduit la *Revue de la Papeterie* dans un de ses derniers numéros, les applications qui ont été faites ou seront faites de la pâte de bois qui sert à fabriquer le papier. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer cet article, tout au moins dans ses parties les plus intéressantes, il est des plus instructifs.

Voici comment s'exprime le *Denver Republican*:

Le succès commercial de fabrication de la soie artificielle avec de la pâte de bois, en France et en Angleterre, marque le dernier pas du merveilleux progrès de la cellulose et de ses dérivés pendant ces dernières années. Peu de gens se rendent bien compte de la variété des applications de cette substance appelée théoriquement "la cellulose" qui fournit non seulement la plus grande partie des papiers que nous employons, mais encore les roues des voitures et des wagons, les rails de nos chemins de fer, les sabots de nos chevaux, des imitations de porcelaine, des barils, canots, meubles, vitres, poteaux télégraphiques, tuyaux, tuiles, pavés, caisses, carpettes, planchers, fils à coudre, canons, balles de fusils, allumettes, maisons transportables, dents artificielles et même des bicyclettes,

D'application de la cellulose qui paraît avoir le plus d'avenir est

celle des roues de voitures. En général elles sont faites de pâte de paille. On superpose plusieurs disques de carton et on les comprime pendant une heure sous une pression de 8,000 kilog. après avoir ménagé un trou au centre pour le passage de l'axe, puis on place ce disque dans un moule en acier ou on le soumet à une pression de 90 à 120 tonnes. On obtient ainsi une roue qui est trois fois plus durable qu'une roue en acier et surtout beaucoup plus élastiques.

Cette élasticité, non seulement facilite le roulement mais diminue les vibrations qui ont pour effet de cristalliser le fer et l'acier dans les roues qui sont faites de ces métaux. A Pullman City, le siège principal de cette fabrication, une paire de roues en papier a déjà une course totale d'un million et demi de milles anglais, record qui n'a jamais été atteint par n'importe quel métal.

Cette merveilleuse dureté du papier comprimé a été mise dernièrement à profit par des industriels de Berlin pour le pavage des rues. La matière généralement employée pour ces pavés est la pâte de bois ou de paille additionnée de sulfate de zinc pour la préservation. Après avoir intimement mélangé les matériaux, on les place dans une cuve où on ajoute d'autres produits chimiques, et on les soumet ensuite à une pression de 2,000 tonnes par centimètre cube. Les briques ainsi formées sont placées dans un moule et cuites pendant quarante huit heures à peu près comme les briques en terre. Elles pèsent environ trois livres, tandis que les briques en terre du même volume pèsent au moins dix livres; leur résistance est telle que l'usure est presque nulle. Par ce même procédé on fabrique maintenant des conduits pour les câbles électriques et des tuiles. Parmi les avantages de ce dernier produit, on signale surtout sa dureté, son faible poids, sa non conductivité de la chaleur et du son et une élasticité suffisante pour tous les besoins. L'humidité qu'on a souvent à redouter avec les tuiles en terre ou les ardoises est entièrement absente et, sous le rapport du prix comme de l'apparence, ces tuiles sont bien supérieures à celles en terre.

Un dentiste de Lufek pose des râteliers en papier à ses clients qui s'en montrent fort satisfaits.

Un procédé quelque peu différent est employé dans la fabrication des vis en pâte de bois. Celles-ci sont faites généralement d'un composé de pâte fine, de kaolin, d'alcali, de sel de soude, de colle forte. Après

une forte compression, on les traite par un bain de sulfate de cuivre et on les enduit d'un léger vernis.

Les poteaux télégraphiques sont une autre variété curieuse de l'application du papier. Ces poteaux sont creux et par conséquent beaucoup plus légers que ceux de bois; ils sont aussi plus forts et insensibles aux effets du soleil, de la pluie ou tous autres agents qui abrègent généralement la durée du bois.

On fabrique aussi en Europe des cercueils en pâte qui sont susceptibles d'une grande perfection, ont aussi bon aspect que les bières du bois le plus fin et coûtent beaucoup moins cher. Un autre Allemand a construit un canon en pâte; l'âme est en acier et cinq couches de toile métallique enveloppent le canon à l'extérieur. Il est aussi beaucoup plus léger que les canons en acier et beaucoup plus résistant avec la même épaisseur. Il n'y a pas longtemps un génie de Chicago construisit une monture de bicyclette entièrement en pâte de bois. Les poignées de bicyclette en papier buvard sont aussi très communes.

Tout le monde emploie aujourd'hui les allumettes en papier. Pour cet article, on coupe le papier en bandes d'environ un centimètre de largeur et on les imprègne d'une matière combustible. Une machine enroule alors ses bandes en une tige longue et mince, qu'on débite en petites baguettes de longueur voulue. On trempe un bout dans une solution de phosphore et on sèche. Les allumettes en papier sont meilleur marché que les allumettes en bois, et dans ces dernières années cette industrie a pris un si rapide développement qu'il est bien possible que, dans quelque temps d'ici, les allumettes en bois ne seront plus que des vestiges du passé.

Il est hors de doute que la pâte de bois menace aujourd'hui les industries du vêtement et du cuir comme elle l'a déjà fait pour l'acier et les autres métaux. Un Français nommé Claviez a trouvé un procédé pour fabriquer du fil avec du papier. Avant de couper le papier en bandes, on le plonge dans une solution d'un produit chimique qui lui donne de la tenacité et de la ductilité, et on l'enroule ensuite sur des bobines. Ce fil peut être employé pour des tissus de toutes sortes avec les appareils ordinaires.

Un autre Français fabrique des voiles à navires avec un papier qui a plus de résistance que la toile ordinaire. Les planchers en papier, déjà très en usage en Allemagne, donnent d'excellents résultats. Il

est démontré que les planchers en pâte de bois, outre les avantages immenses qu'ils présentent sur les planchers ordinaires; unités de surface, absence de fente, non conductivité de la chaleur et du son, souplesse, résistance à l'usure, non combustibilité, aspect agréable par suite des ornements dont ils sont susceptibles, reviennent meilleur marché que n'importe quels planchers en bois. Et pourtant le nombre d'applications est relativement faible.

Un inventeur de Vienne a découvert un procédé de fabrication de cuir artificiel avec du hêtre, et il proclame que son cuir est bien supérieur aux peaux par la fermeté et le pouvoir de durée.

Citons encore l'invention des deux chimistes anglais qui fabriquent, avec de la pâte de bois, un enduit résistant à l'eau; on s'en sert pour peindre les maisons, les bateaux, etc. Le procédé est très simple et peu coûteux, et promet d'excellents résultats pour peindre de grandes surfaces. Un Français a trouvé moyen de faire des sacs en papier absolument perméables, et un inventeur de Berlin fabrique un papier résistant au feu. De même une fabrique de pâte de bois a construit, il y a un certain temps, un fourneau entièrement en papier, qui satisfaisait toutes les exigences absolument comme s'il avait été en fer. Cette expérience a cependant été purement provisoire. Nous avons vu aux Etats-Unis, il y a quelques années, des vitres en papier, mais cet article a été beaucoup perfectionné ces derniers temps en France.

Ces vitres ont l'apparence de verre laité et produisent un excellent effet dans les serres. Dans ce dernier pays on fait aussi avec beaucoup de succès des maisons transportables et des poulies d'une grande perfection.

Les bateaux en papiers, et surtout les canots légers, ne sont pas une nouveauté, mais leur emploi ne s'est pas répandu autant qu'on l'attendait dans les dernières années. Cependant des réservoirs, des seaux, des pots de fleurs en papier sont d'un usage courant. Les meubles en pâte de bois, tables, chaises, buffets, sont encore une nouveauté, mais se trouvent dans le commerce. Il en est de même des imitations de porcelaine, des fûts, roues de wagons et de locomotives, bouteilles, fers à cheval, etc. Tous ces articles se fabriquent par petites quantités, mais promettent beaucoup pour l'avenir.

Le dernier progrès accompli, la fabrication de la soie artificielle, est

rentré dans le domaine industriel. On en fabrique des quantités considérables en France et en Angleterre où deux usines sont à l'œuvre. En réalité, il n'y a rien d'étranges dans cette fabrication, puisqu'on fait mécaniquement et chimiquement ce que le ver à soie accomplit, pour les besoins de sa nature.

Une invention plutôt singulière est celle du cigare de la Havane en pâte de bois. La seule raison qui a empêché son usage de se généraliser, est le prix de revient élevé. Mais, à vrai dire, ce produit n'a rien d'extraordinaire, puisque le plaisir du fumeur consiste surtout à faire consumer des végétaux qu'une action chimique a doué de qualités odoriférantes. Ce que la nature accomplit d'elle-même dans le laboratoire du sol, le chimiste peut le faire dans son laboratoire, comme la machine remplace mécaniquement l'organe du ver à soie. (*L'Echo forestier*).

LE COMMERCE DES ŒUFS A LIVERPOOL

Le commerce des œufs est très considérable à Liverpool.

Les principaux pays de provenance, par ordre d'importance, sont : l'Irlande, la France, le Canada, le Danemark, la Suède et la Norvège.

Les œufs cotés le plus sur cette place sont ceux venant d'Irlande, à cause de leur grosseur et de leur fraîcheur.

L'œuf blanc est généralement préféré à l'œuf de couleur jaune. Cependant les œufs normands peuvent souvent lutter avantageusement.

Les œufs danois, suédois et norvégiens sont moins bien cotés et ne s'envoient guère que lorsqu'il y a pénurie de cet article sur le marché.

Le Canada importe à Liverpool une grande quantité d'œufs, mais ces œufs sont toujours, malgré leur grosseur, cotés beaucoup moins que les irlandais et les français.

Les cours en Angleterre varient suivant la saison et suivant le temps. Le marché, en ce moment, à Liverpool notamment, est en baisse à cause de la douceur relative de la température, mais il peut redevenir meilleur si le froid et la gelée surviennent.

La vente se fait, en général, par des courtiers chez lesquels les négociants consignent leurs marchandises. Le négociant qui désire écouler ses produits sur le marché de Liverpool doit faire connaître au courtier le nombre moyen d'œufs par livre anglaise.

Les négociants étrangers fixent

habituellement aux consignataires les prix auxquels ils désirent que leurs œufs soient vendus. Ces derniers prélèvent une commission sur la vente, environ 1 penny $\frac{1}{2}$ ou 2 pence par 120 œufs.

Parfois le vendeur traite directement avec l'acheteur, mais cette dernière méthode n'est généralement pas suivie, les œufs ayant un cours très variable.

Les œufs sont expédiés par caisse de 1200 ou demi caisse de 600.

La caisse renferme en réalité 1440 œufs, le *great hundred* ou cent d'œufs comprenant 120 œufs. Ces caisses peuvent se séparer en deux au moyen d'un trait de scie.

De même la demi-caisse renferme 720 œufs ; c'est le mode d'emballage le plus répandu. L'emballage des œufs de provenance française est parfois défectueux ; c'est ainsi que des producteurs français qui avaient employé pour leur emballage de la paille humide n'ont pas réussi à écouler leurs produits sur le marché anglais.

Les paiements sont faits à 7 ou 15 jours après la livraison de la marchandise, mais principalement à 7 jours.

LA HOUILLE

Le journal belge le *Petit Bleu* propose que l'on célèbre, cette année, le sept centième anniversaire de la houille. C'est, en effet, en 1197, il y a actuellement sept cents ans, qu'un forgeron, habitant rue de Choque, à Liège, trouva, vers Publémont, une sorte de terre noire dont il eut l'idée de se servir comme combustible, le bois et le charbon étant très chers à ce moment. Cette terre noire était de la houille. " Mais, rapporte Jean de Preis, l'auteur du *Myreur des Histoires*, la découverte de la noire veine s'étant ébruitée, chacun prit de cette terre pendant deux ou trois ans, jusqu'à ce que les bourgeois à qui appartenait le champ le défendissent. Ceux-ci commencèrent alors des travaux pour l'exploitation du nouveau combustible, le vendirent, et ainsi s'étendit cette industrie."

Le forgeron qui avait découvert le nouveau combustible se nommait *Hullioz* de Plainevaux. De là le nom de ce charbon *houille* et des fosses *houillères*.

C'est donc à la Belgique que revient l'honneur d'avoir découvert le combustible universellement employé par l'industrie moderne ; et il est certain que c'est en Belgique que l'on commença à utiliser la houille. Des documents authentiques nous

montrent les mines de houille en pleine exploitation dans la principauté de Liège en 1228, dans le Hainaut en 1229. L'emploi de la houille ne fut introduit en Angleterre qu'au début du quatorzième siècle ; ce n'est qu'en 1340 que quelques fabricants privilégiés obtinrent l'autorisation de brûler du charbon de terre (on regardait alors ce combustible comme dangereux pour la santé publique) ; et un siècle devait s'écouler avant que l'on employât couramment la houille pour le chauffage domestique.

En France, il n'y eut aucune exploitation antérieure au quatorzième siècle ; les houillères de Roche-la-Molière, dans le Forez, furent ouvertes vers 1320. Au quinzième siècle on découvrit quelques gisements dans le Charolais, grâce aux indications d'ouvriers hennuyers employés par les ducs de Bourgogne, nos souverains d'alors. Et ce furent des Belges encore qui eurent la plus grande part à la mise en production du riche bassin du Nord : la célèbre veine d'Anzin fut découverte le 21 juin 1734 par Pierre Mathieu, de Lodolinsart, ainsi que l'atteste une pierre tombale en l'église du bourg français. Le premier édit sur les mines qui parle de la houille en France est de juin 1601.

Parmi les autres pays de l'Europe, l'Autriche et la Bohême ont méconnu jusqu'au siècle dernier les richesses houillères qu'elles possédaient en leurs montagnes : sur les conseils du prince Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens pour l'impératrice Marie-Thérèse, des Belges furent enfin appelés à Vienne en 1757 pour faire les premières recherches sérieuses dans ce pays. Kircher, en son *Mondus subterraneus*, rapporte qu'en Hongrie, de son temps [1665], on ne faisait aucun cas de la houille, parce que " sa force était si véhémente qu'elle consumait le fer et tous les métaux."

L'Allemagne du Nord, au contraire, semble avoir commencé l'exploitation de ses différents massifs houillers vers l'an 1200. Mais seules de la Saxe, de la Silésie, des bords de la Ruhr et du bassin de la Ruhr prirent une certaine extension avant notre siècle.

C'est dans ce siècle et surtout dans la dernière moitié du siècle que l'extraction de la houille s'est développée parce que ce combustible est devenu, comme on l'a dit, le *pain de l'industrie*. En 1895, la France a produit 28 millions de tonnes de tonnes de combustibles minéraux, l'Allemagne 104 millions de tonnes,

les Etats-Unis 175 millions de tonnes, l'Angleterre 193 millions de tonnes et la petite Belgique 20 millions et demi de tonnes.

La consommation annuelle de la houille en France est d'une tonne par habitant et par an. Elle est de deux tonnes par habitant et par an en Allemagne, de quatre tonnes et demie par habitant et par an en Angleterre, de trois tonnes par habitant et par an aux Etats-Unis.

LE BEURRE RAYÉ, BARRE OU MARBRÉ

On entend souvent les gens se plaindre, soit dans les laiteries, soit dans les beurreries, soit dans le commerce, que le beurre est rayé, barré ou marbré. La cause de cet état du beurre est souvent difficile à retracer. Nous donnons ici la traduction d'un article sur ce sujet pris dans un journal américain *The Cultivator* qui semble traiter la question d'une manière qui peut être fort utile pour aider à rechercher les causes du beurre marbré.

"Quelle est la cause du beurre marbré ? Comment peut-on y remédier ?

"Le beurre marbré ou panaché est toujours causé par le fait que le sel est inégalement distribué et mêlé dans le beurre. Ceci peut provenir d'une grande variété de petites négligences, dont nous mentionnerons les plus importantes.

"1o Si le beurre est trop mou et en trop gros grains, il est très difficile de distribuer le sel également, et ce n'est qu'en travaillant très vigoureusement et en courant le risque de rendre le beurre huileux qu'on y arrive ;

"2o Si une partie des grains est trop refroidie avec de l'eau glacée, cette partie prendra moins bien le sel et, au bout d'une journée, laissera apparaître des barres ou marbrures ;

"3o Si le selse dissout lentement et si le beurre n'est travaillé qu'une fois, il y a risque d'avoir des barres ou marbrures ;

"4o Le sel qui se prend en pain comme le sucre des confiseurs est très difficile à incorporer également ;

"5o Si, lorsqu'on le travaille deux fois, le beurre est placé dans une tinette ou en grosse motte dans un réfrigérateur, l'extérieur du beurre sera plus dur que le centre, et sera exposé à laissé voir des marbrures, après avoir été travaillé la seconde fois,

"Ceci étant constaté, voici quels doivent être évidemment les remèdes :

"1o Cesser de baratter lorsque les grains sont de la grosseur d'une graine de moutarde ou un peu plus gros ;

"2o Rincer les grains avec de l'eau dont la température ne soit pas plus basse que de 50 à 58° (F.) suivant la température à laquelle sera le beurre, de manière que les grains soient entre 55 et 60° (suivant leur consistance) quand on les sale ;

"3o Saupoudrer le sel également sur les grains et brasser ces derniers avec le sel ;

"4o Travailler le beurre légèrement, mettre les mottes de 5 à 6 lbs dans une chambre à une température de 58 à 60° pendant un espace de temps de deux à quatre heures, suivant la solubilité (ou facilité à fondre) du sel ;

"5o Le travailler une seconde fois suffisamment, mais en évitant de le rendre huileux ; s'il menace tant soit peu de le devenir avant qu'on ait fini de le travailler, il faut cesser le travail immédiatement, et ne le terminer qu'après que le beurre a reposé une couple d'heure à une température de 58 à 60°.

"Vu la variation de consistance du gras du beurre (qui dépend de la race et de la nourriture du bétail), on ne peut donner de règles strictes quant à la température. Nous ne donnons que des moyennes

"On dit aussi que c'est une bonne chose de laisser le beurre à une température de 60 degrés pendant 12 heures après qu'on l'a travaillé, et cela peut être essentiel, si on ne travaille le beurre qu'une fois.

"Nous n'avons pas voulu parler, dans ce que nous avons dit plus haut de ce qu'on appelle des taches blanches mais seulement des marbrures. Les taches blanches viennent surtout de ce qu'il s'est développé un mauvais acide dans la crème pendant qu'elle mûrissait.

UN BRONZE SE TRAVAILLANT COMME LE FER ET L'ACIER

M. Allard de Lévis a pu arriver premier dans la découverte de la trempe du cuivre et du bronze, mais si nous en croyons *l'Ancêtre de St Didier*, d'autres ont également trouvé et se disposent à exploiter leur invention :

Au cours d'une visite qu'il a bien voulu nous faire, dit le journal précité, M. Marcus, chimiste russe, habitant Terrenoire, nous a soumis divers échantillons d'un nouveau bronze que son associé, M. F. Seppe, de Lyon, et lui viennent de lui faire breveter en France et à l'étranger.

Ce bronze, nous assurait-il, à toutes les qualités réunies du fer et de l'acier, c'est-à-dire que, comme eux, il peut se couler, se laminier, se souder, se forger et se tremper.

A l'appui de son dire, M. Marcus a mis sous nos yeux : 1o une véritable billette de bronze obtenue à ne pas en douter par le laminage d'un lingot coulé ; 2o une clef, un fer à cheval, un marteau et une mignonne petite hachette de forestier. Ces quatre derniers objets présentaient le caractère manifeste d'un forgeage à la main.

Les trous du fer à cheval, ceux destinés à recevoir le manche du marteau et celui de la petite hachette avaient été étampés à la main et non percés à la machine. Il était absolument impossible de s'y tromper, car, malgré l'homogénéité du métal, celui-ci était visiblement fibreux et les fibres se trouvaient dérangées de la ligne droite par le refoulement du métal. C'est ce qui se produit dans l'étampage des yeux de pioche par exemple.

Le même phénomène se montrait également aux endroits où le fer à cheval avait été replié tant pour lui donner sa forme que pour le munir de crampons.

Le même jour, dans la soirée, M. Marcus s'est rendu aux forges de Marnaval, où grâce à l'obligeance de M. le Directeur de la Société des Forges de Champagne, il a pu procéder à des expériences de laminage. Malheureusement il n'avait à sa disposition que la petite billette dont nous venons de parler, ce qui était insuffisant pour permettre aux ouvriers de déterminer le degré de chaleur convenable au laminage du bronze et acquérir le coup de main qui joue toujours un certain rôle dans le travail du laminage.

Cependant les résultats ont prouvé que le nouveau bronze se laminait bien. La billette, chauffée au rouge blanc dans un four à réchauffer ordinaire, a été passée au train feuillard et convertie en un petit feuillard de 2 mm d'épaisseur environ sur 18 mm de largeur, ne présentant que fort peu de criques sur les bords.

Les inventeurs vont expédier à la Société des Forges de Champagne des lingots en suffisante quantité pour permettre des expériences décisives et tenter le laminage de tous les petits profils.

Il serait à désirer que ces expériences donnassent les résultats attendus, car, dans bien des cas, il serait très utile de remplacer le fer et l'acier, si oxydables, par un métal insensible à la rouille.

PRESRIPTIONS POUR LA TRAITE

A la Commission municipale du lait, qui siège en ce moment à l'Hôtel de Ville de Paris, M. le docteur Valin a déposé le rapport suivant, préparé par une sous-commission composée de MM. Duclaux, Rouchès et Vallin, rapporteur, sur les opérations de la traite :

“ Le défaut de soin dans les opérations de la traite est une des causes principales de la souillure du lait. La propreté des vaches importe non moins à la propreté du lait qu'à la santé des animaux. Pendant la traite, la vache piquée par les mouches bat de sa queue sales flancs couverts de matière fécale desséchée et en fait tomber les squames dans le vase placé sous elle.

“ Les vaches laitières doivent, comme les chevaux, subir un pansement journalier à la brosse ou à l'étrille. La disposition de la stalle sera telle que les déjections, trop souvent liquides, ne viennent souiller la litière et que celle-ci soit toujours tenue à sec. Dans certaines vacheries (Copenhague), on tond à l'automne la queue et les flancs des vaches laitières; cette mesure peut être réservée aux vaches dont le poil est long et emmêlé; ailleurs, une corde fixée à l'extrémité de la queue et reliée par un contre-poids au plafond tient celle-ci relevée dans le décubitus et empêche la flagellation des flancs pendant la traite (laiterie suisse à Turin en 1896). Quel que soit le moyen préféré, le résultat qu'on est en droit d'exiger est la propreté rigoureuse de la robe et de la queue.

“ Quelques instant avant la traite, la mamelle et particulièrement les trayons de la vache, ainsi que les mains du vacher, seront lavés avec de l'eau et du savon, puis rincés et essuyés avec un linge sec.

“ Il est interdit de traire les vaches à toutes personnes atteinte de tournoie, de panaris, de coupures profondes, de suppuration ou de desquamation des mains ou dont la santé paraîtrait suspecte.

“ Les deux ou trois premiers jets de chaque trayons seront recueillis dans un vase spécial et ne seront jamais mêlés au reste de la traite.

“ Sauf cette restriction, la traite devra comprendre la totalité du lait qu'une vache peut fournir dans la même séance; il est particulièrement défendu d'en réserver la dernière partie, qui est la plus riche pour la récolte de la crème ou la préparation du beurre, etc.

“ Le lait destiné à être vendu comme lait entier ou complet ne sera ni particulièrement écrémé, ni additionné d'aucune substance étrangère [eau, borax, etc.]

“ Tout lait dont la couleur, l'odeur ou le goût ne paraîtrait pas naturel, devra être écarté, sans être mélangé avec les autres laits; avis en sera immédiatement donné au vétérinaire expert.

“ Aussitôt après la traite, le lait sera filtré au tamis fin recouvert de plusieurs doubles de flanelle ou de tissus serrés; il ne doit jamais séjourner dans l'étable.

“ Dans la demi heure qui suit la traite de chaque vache, le lait destiné à être consommé en nature sera rapidement refroidi au-dessous de + 15 degrés centigrades (59 degrés Fahr.) A cet effet, chaque vacherie devra posséder une glacière, avec réserve de glace de 30 kilogrammes (66 lbs) par hectolitre (22 gallons) de lait, à moins que la vacherie ne possède un appareil réfrigérateur et un puits dont l'eau, de bonne qualité, soit constamment au-dessous de - 15 degré (59 degrés Fahr.)

“ Ces deux opérations, la filtration et le refroidissement, ne doivent jamais avoir lieu ailleurs que dans la laiterie proprement dite, où les bidons bien fermés doivent séjourner jusqu'à leur sortie de la ferme.

“ Les bidons étamés à l'étain fin, seront lavés avec la solution de soude bouillante, puis rincés à l'eau bouillie et suspendus à l'air frais pendant une heure, le fond en haut.”

LE BEURRE, LES ŒUFS ET LE LAIT AU DANEMARK

L'industrie de la mise en boîtes du beurre au Danemark date d'une trentaine d'années; elle est aujourd'hui à son apogée. L'exportation s'est élevée depuis 1889 à :

	Livres
1889	3,000,000
1890	4,500,000
1891	3,000,000
1892	3,000,000
1893	3,700,000
1894	4,400,000

soit environ 4 p. 100 de la totalité du beurre exporté. C'est le beurre le plus riche, le moins sujet à la détérioration, mais aussi le meilleur marché et le moins délicat qu'on emploie, c'est à dire le produit de l'été. Les boîtes sont en fer blanc, d'une capacité de $\frac{1}{2}$ à 28 livres anglaises et placées, pour l'expédition, entou-

rées d'écorces de riz servant d'isolateur contre la chaleur extérieure, dans des caisses en bois. Autrefois on expédiait des centaines de caisses à la fois à des maisons anglaises qui en entreprenaient la distribution, mais à présent on donne suite aux commandes directes de 8 à 10 caisses pour n'importe quelle contrée d'outre mer.

Beaucoup de concurrents surgissent dans cette industrie, les principaux sont la France, l'Allemagne l'Italie et les Pays-Bas. La France avait trouvé au Brésil, sous le second empire, un excellent débouché pour son produit qu'elle y envoyait dans de grandes futailles en bois; mais cette exportation ayant été interrompue en 1870, ce fut le Danemark qui devint le maître du marché. Il ne conserva pas longtemps ce monopole, car, en 1874 la France regagnait son ancienne position. De nos jours, l'Australie et la Nouvelle Zélande semblent destinées à jouer un rôle important dans ces transactions, il est probable que ce débouché leur appartiendra sous peu exclusivement. La margarine danoise n'est jamais mis en boîtes, grâce aux entraves législatives qui garantissent au Danemark, la renommée du beurre national et quoique cette industrie se soit développée ailleurs, elle n'a aucune chance d'aboutir là.

Quelques fermiers du Jutland ont entrevu, l'année dernière, la possibilité d'envoyer du lait congelé en Angleterre. A cet effet une société s'était formée, quand pour des raisons diverses ce projet fut abandonné. Cependant à Gothenbourg, en Suède, il existe une association semblable qui, en 1894, fournit à l'Angleterre environ 500,000 lbs de lait. Le système qu'elle exploite consiste à faire congeler une certaine quantité de lait, à briser cette glace en morceaux et à la mettre dans des récipients dans lesquels on transvase du lait liquide à la température normale. Ce lait se congèle à son tour au contact de la glace et lorsque après dix ou douze jours on le fait fondre, il est, paraît-il, aussi frais que le lait nouvellement traité. Une société vient d'acquiescer le même brevet pour la ville de Copenhague où elle distribuera le lait ainsi conservé aux détaillants mais on ne dit pas si elle a l'intention d'exporter.

La Nouvelle Galle du Sud, la Nouvelle-Zélande et la république de l'Equateur ont décidé de prendre part officiellement à l'Exposition de Paris en 1900. A quand le tour du Canada ?

LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR GENIEVRE DE HOLLANDE,
EST INDISPUTABLEMENT CELUI DE

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DE SCHIEDAM

J. J. MELCHERS Wz.

Schiedam, HOLLANDE.

BOIVIN, WILSON & Cie, SEULS AGENTS POUR LE CANADA, MONTREAL

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 11 mars 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 1 9/16 à 1 3/4 p.c.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre reste à 3 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 111 15/16 au comptant et 112 1/16 à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à frs 102 82 1/2.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 5/16 ; à demande, de 9 1/2 à 9 3/4 et par le câble à 9 13/16. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 1/4 ; à vue de 9 1/2 à 10 et par le câble à 10 1/4.

L'argent en barre vaut à New-York 63 1/2 à 64 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 63 1/2 à 64 1/2 c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 29 1/2 l'once.

Les bourses européennes se sont ressenties de l'incertitude qui règne à propos du conflit entre les Grecs et les puissances à propos de la Crète.

A New-York, à la fin de la semaine

dernière, de fortes ventes ont été faites pour le compte de spéculateurs européens.

Bien que la Bourse de Montréal ne puisse ressentir aucune influence des événements européens, en ce qui concerne les valeurs canadiennes du moins, il n'en est pas moins vrai que les transactions y sont très limitées. Les prix des valeurs restent fermes.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	228
" Toronto	130
" Commerce	127
" des Marchands	171 1/2
" Molsons	194
" British
" d'Halifax
" Union
" Ontario
" Hochelaga	130
" Québec	121
" Nationale
" East, Townsh.
" Ville-Marie

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple
" Jacques-Cartier	100	89 1/2
" Hochelaga ex-div.	132 1/2	130
" Nationale	77 1/2
" Ville Marie	100	72

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal, (+x div.)	189
Colored Cotton (bons)
" " (actions)
Montreal Cotton (ex-div.)	124
Dominion Cotton	75
Royal Electric	140

Compagnies de transport :

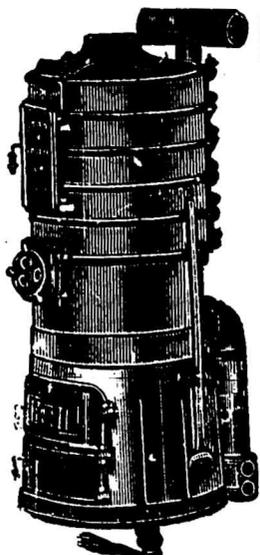
Can. Pac. Ry.	54 1/2
Toronto St. Ry.	70 1/2
Montreal St. Ry.	224
Halifax St. Ry (action)	95
" " (bons)
Duluth ord.
Duluth pref.
Rich. & Ont (action)
" " (bons)

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	166 1/2
Câble Commercial	165
Postal Telegraph	97
Bell Teleph (actions)	159
" (bons)
West. Loan & Trust	98
Loan & Mortgage
Windsor Hotel

COMMERCE

La semaine, dans son ensemble, n'a pas été trop mauvaise pour la saison ; on commence déjà à se préoccuper des approvisionnements, avant que l'état des chemins ait rendu les communications sinon impossible du moins très difficiles. Dans la ville même, nous avons pu constater un mouvement plus



LA FOURNAISE STAR A EAU CHAUDE

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché.
Elle est la seule fournaise pourvu d'un **SYPHON INJECTEUR Breveté** qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

Elle est aussi pourvue d'une **GRILLE MOBILE**
Brevetée pour sasser les cendres.

Manufacturée par.....

LA STAR IRON CO.

No 590 rue Craig, MONTREAL

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras tout en laissant les portes fermées ; ce qui empêche les cendres de se repandre sur les sections et autour de la fournaise.



Aux Marchands de détail...



Nous sommes persuadés que les marchands de gros font moins de profit sur la vente du **Scotch Whiskey de Dewar**, que sur n'importe quelle autre marque. Quoique les prix de gros soient établis par arrangement spécial, les profits réalisés par les marchands de détail dépassent de beaucoup ceux réalisés par les importateurs directs.

Recommandez le Whiskey Dewar

Vos clients seront certainement satisfaits, car il ne peut pas se produire rien de mieux malgré la volonté de l'homme.

accentué dans les transports; il est fâcheux que l'état de nos rues soit toujours aussi pitoyable aux premiers dégels; avec quelques hommes de plus la municipalité pourrait entretenir nos voies de façon à faciliter l'écoulement des eaux et à combler les trous qui nuisent autant aux voitures de transport qu'aux piétons qu'elles éclaboussent.

Cuir, peaux et laines — Les peaux vertes sont en hausse de 1c par lb; nous cotons No 1, 8c; No 2, 7c; No 3 6c. Cette hausse paraît produite par la spéculation et ne semble pas devoir se maintenir; les tanneurs s'abstiennent d'acheter aux prix en hausse.

Les laines sont sans changement à nos cotes, cependant les prix sont très fermes, les acheteurs américains enlevant, dans l'attente d'un changement de tarif, tout ce qu'ils peuvent trouver sur notre marché.

Les cuirs sont toujours fermes mais sans changement.

Draps et Nouveautés — Les voyageurs sur la route disent qu'à la campagne on se plaint non seulement du peu d'affaires, mais de la rareté de l'argent. Dans les pays qui envoient un certain nombre d'hommes sur les chantiers on escompte leur retour vers le 20 mars pour ranimer un peu la vente.

A la ville, les détailliers paient un peu mieux leurs fournisseurs, sans que l'amélioration soit bien forte, les ventes sont toujours restreintes.

Nous constatons que le nombre des

faillites diminue sensiblement dans la ligne des tissus; le plus mauvais pas est franchi; le travail va bientôt revenir avec l'ouverture de la navigation et la situation deviendra meilleure pour nos marchands qui ont bien mérité de voir luire de plus beaux jours.

Épiceries — En dehors de la demande régulière qui est toujours satisfaisante pour les thés, il y a des ordres assez nombreux pour des lots ronds; la cause en est certainement dans l'attente de l'imposition de droits de douane sur cet article.

Les prix du sucre restent soutenus; à New York, le marché est très excité, il y a eu hier deux hausses successives de 1 lb sur les sucres raffinés. L'attente d'un changement de tarif est encore la raison de cette excitation.

Les épices sont à prix fermes.

Les mélasses restent sans changement bien que les marchés de provenance soient à terre.

Les prix des raisins de Corinthe et de Valence sont fermes.

Nous cotons les langues de porc, 1 lb, de \$2.65 à \$3.20 et 2 lbs, de \$5.25 à \$8.00 par doz. de b. ites. Les conserves de bœuf (chipped dried) valent \$2.25 la doz de b. ites.

Fers, ferronneries et métaux — Le calme le plus complet a régné dans ce commerce, la semaine dernière. Nous n'avons pas de changement de prix à signaler.

Peintures, Huiles et Vernis — L'huile de lin est en baisse de 1c par gallon. On

cote: huile de lin crue de 44c 45c, et huile de lin cuite de 47 à 48c. L'essence de térébenthine avance de 2c, à 41c le gallon.

L'huile de foie de morue de Terre-neuve est en hausse de 1½ à 2c, on cote, au gallon de 37½ à 40c.

L'huile de castor est plus chère; l'huile anglaise vaut de 9 à 10c, et l'huile française de 10 à 11c la lb.

Poissons — Notre marché, qui n'était pas fortement approvisionné, voit ses stocks diminuer rapidement, bien que les ordres aient été moins importants, cette année, que d'habitude.

Les harengs Labrador sont très rares; les stocks en morue No 1, Draft, sont presque épuisés; la truite des lacs devient rare et les prix du saumon sont bien fermes.

Les épiciers dont les approvisionnements ne sont pas suffisants pourraient avoir à payer de gros prix vers la fin du carême pour s'approvisionner à nouveau.

Produits chimiques et drogueries — La demande est toujours bonne du côté de la campagne pour expéditions à l'ouverture de la navigation. Aucun changement de prix à noter.

Salaisons, Saïndoux, etc — Nouvelle hausse encore dans les lards canadiens: on cote le short cut mess de \$13.00 à \$14.00 et le s. c. clair à \$12.50, soit une hausse de 50c par quart.

La graisse Fairbank est en hausse de 2½c; on la cote, au seau, de \$1.17½ à \$1.22½.



G. G. GAUCHER
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

91 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

QUEBEC.

Montreal.

THIBAUDEAU BROTHERS & CO

LONDON.

SPECIALITE DE

TAPIS & PRELARTS

J. U. CUENETTE, - - ST-JOVITE.

**BOULANGERIE COM-
PLETE A VENDRE**

A DES CONDITIONS FACILES.

8 15

MINES D'OR

DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Mines et Parts de Mines
Actions Minières. **A VENDRE**

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A

M. QUENEAU,

Courtier en Mines et Agent Spécial
des Compagnies Minières "Little
Beas," "Kootenay Exploration
Co." et "Big Three."

New York Life Insurance Bldg., Montréal

...THES MOULUS...

Nous offrons 600 Boites de Thés Moulus,
(Dust - - - Siftings)

AUX ANCIENS PRIX.

DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS.

.....

L. CHAPUT, FILS & CIE MONTREAL

Revue des Marchés

Montréal, 11 mars 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

La dernière dépêche reçue au Board of Trade par le câble donne comme suit l'état des marchés dans le Royaume-Uni :

"Londres—Chargements à la côte : blé soutenu ; maïs tranquille. Chargements en route, blé et maïs plus soutenus. Liverpool—Blé disponible, tranquille ; maïs disponible, soutenu. Farine première à boulanger de Minneapolis, 28s. Sur futurs : blé soutenu, 6s 3/4 mars ; 6s 4/4 mai ; 6s 4/4 juillet ; 6s 2/4 septembre ; maïs, tranquille ; 2s 8/4 mars ; 2s 7/4 avril ; 2s 8/4 mai ; 2s 8/4 juin et 2s 9/4 juillet."

Hier, à Paris on cotait : blé de mars 21 fr 4s et d'avril 21 fr 50 ; farine de mars 44 fr 50 et d'avril 44 fr 65. Les marchés français de l'intérieur sont calmes et soutenus.

On lit dans le *Marché français* du 20 février :

Les conditions météorologiques se sont, depuis notre dernière revue, montrées beaucoup plus favorables aux récoltes en terre. La pluie qui durait depuis si longtemps a complètement cessé et nous avons eu, à de certains jours, une température absolument printanière. Quelques gelées nocturnes assez fortes avaient, au début, donné lieu à

certaines appréhensions, mais, jusqu'ici, rien ne paraît être venu confirmer ces craintes, la situation culturale est considérée, en général, comme satisfaisante.

D'autre part, les terres restant à ensemencer et qui étaient absolument détrempées, commencent à se ressuyer et tout fait espérer qu'on pourra à très bref délai reprendre les travaux de semailles.

Il était urgent que le temps se mit au froid, car déjà la végétation commençait à se mettre en mouvement, déjà des bourgeons apparaissent sur certains arbres. La culture désire la continuation de la sécheresse en vue de la préparation de ses terres pour les céréales et les betteraves. En ce qui concerne ces dernières, les marchés sont généralement tenus en suspens par la loi sur les sucres et l'on attend avec impatience la décision du Sénat sur cette question.

Nos marchés de l'intérieur ont présenté cette semaine une faiblesse assez accentuée ; les cours du blé ont fléchi presque partout de 25 à 50 centimes, tant en raison de la lourdeur du marché de Paris que du retour du beau temps. Il ne faudrait cependant pas trop tabler, croyons-nous, sur cette dernière circonstance, pour envisager les bas prix pendant les six mois de la campagne agricole qui restent à courir. On ne doit pas oublier en effet que le déficit en blés d'automne ou d'hiver a été très considérable et il est dès maintenant certain, même si de nouvelles intempéries ne surviennent pas, que les emplacements en vue de la récolte de 1897 seront

en forte diminution sur l'année dernière. Beaucoup de terres ou de régions ne se prêtent qu'imparfaitement à la culture des blés de printemps et le nombre sera grand sans doute, des cultivateurs qui, pour ne point s'exposer à cet aléa, préféreront avoir recours à d'autres céréales d'un rendement plus assuré, avoines ou orges par exemple.

Le marché des farines douze marques, a été assez mouvementé durant cette semaine ; la baisse survenue il y a huit jours sur les farines de consommation a amené par moments une faiblesse que le retour du beau temps n'a pas peu contribué à accentuer, mais, d'un autre côté, les avis meilleurs d'Amérique reçus ces jours derniers ont ramené un peu de confiance et la semaine se termine, en tendance relativement ferme, aux environs des cours de samedi dernier pour la plupart des termes, sauf pour les 4 de mai qui, aujourd'hui à l'ouverture, accusaient une reprise de 25 à 35 centimes sur les cours cotés samedi dernier à la même heure.

On lit d'autre part dans le *Sémaphore* de Marseille du 22 février :

Blés.—Nous avons un temps splendide qui va permettre d'effectuer dans de bonnes conditions les nouveaux emblavements de blés. L'aspect de la plaine se modifie aussi avantageusement et les plaintes deviennent rares. Si ce n'était la question d'Orient, l'avenir s'annoncerait très bien comme tout paraît faire supposer que la guerre sera évitée les marchés financiers et agricoles sont meilleurs depuis lundi.

En Amérique, les détenteurs des

Maison de gros en **Épiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce.
Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,

MONTREAL

Toujours
la
Meilleure
Qualité...



Prunes de Californie et Fruits Desséchés

EMPAQUETES SEULEMENT PAR

The Griffin & Skelley Co.



A. P. TIPPET & CO.,
AGENTS
...MONTREAL...

Les maisons importantes ont ces marchandises en magasin.

stocks, devant la récolte excellente en terre, sont désireux de vendre et New-York et Chicago nous envoient, aujourd'hui, les cours les plus bas cotés de cette campagne. Comme ces marchés guident l'Europe, la tendance faible s'est accentuée depuis mercredi dernier sur les principales places étrangères. Chez nous à cause de l'opération qui existe sur les blés et les farines, la réaction est insignifiante et cependant le stock des farines grossit, à Paris, d'une façon importante. Il est aujourd'hui à 170,000 sacs au marché spéculatif aux cours actuels. Il est probable qu'il va grossir encore. Ce stock étant immobilisé dans une seule main devient une arme à deux tranchants, de là l'hésitation que l'on trouve généralement pour acheter ou vendre à livrer.

Les offres en blés ont encore été consécutives sur les marchés de province et on a fait de 25 à 50 centimes de baisse. Nous constatons, aujourd'hui, également à notre marché hebdomadaire des prix variant de 20 50 à 21 50 les 100 kilos nets dans les gares d'arrivée à Paris.

Avoinnes.—Malgré des livraisons considérables, les hausiers ne désarment pas. Le stock, aujourd'hui atteint 175,000 quintaux au marché de Paris. Il dépassera sans doute 200 000 quintaux à la fin du mois. C'est un chiffre sans précédent. On s'explique peu cette opération. Les avoinnes indigènes sont toujours très offertes et n'ont pas varié de 25 centimes par 100 kilos depuis trois semaines et d'un autre côté, alors que le courant du mois vaut de 17 à 17 25, il

est difficile de caser même à 16 10 les 4 du mois de mai.

Alors veut-on favoriser l'importation des avoinnes exotiques? Mais on ne trouve pas d'acheteurs même de 10.25 à 10.50 les 100 kilos nets caf. pour avoinnes d'Amérique. Est ce pour faciliter la vente des maïs? Ils sont plutôt en baisse. On les offre.

Par exemple, les magasins généraux se réjouissent. Ils ne savent même plus où caser cette avalanche d'avoines; car en dehors des marchandises déjà reçues il y a chaque jour de gros arrivages que l'on continuera sans doute sur mars. Quoiqu'il en soit de cette situation, le marché libre ne s'émeut pas et il est facile de trouver des avoinnes aux prix de la semaine dernière; mais le commerce demande une concession de 25 centimes par 100 kilogs.

Le disponible ne pouvait plus servir à faire février et mars, était en déport de 75 centimes. Quant à la graineterie, elle se tient sur la plus grande réserve. Beaucoup ont, d'ailleurs, des marchés à livrer. On a payé des avoinnes rouges 15.75, des grises 16, des noires, de 16 50 à 17 fr les 100 kil nets dans les gares à Paris.

Sigles.—Les affaires sont presque nulles. Plus d'offres, mais les prix sont trop élevés pour attirer de nouveaux acheteurs. Il y a vendeurs de 14 à 14 25 les 100 kil. nets, avec acheteurs de 13 75 à 14 francs, dans les gares d'arrivée à Paris. Les seigles en terre ont une belle apparence. Aussi trouve-t-on des vendeurs à livrer au marché de Paris en déport. Les 4 de mai sont offerts à 14 fr. et n'ont pas d'acheteurs.

Orges.—La baisse s'accroît. La demande pour l'exportation reste nulle et la brasserie voit ses besoins diminuer plus on avance dans la saison d'été. Les belles qualités blanches restent seules encore demandées et sont offertes à 17 fr. les 100 kil. nets, à Paris. Les orges jaunes valent de 16 à 16 50.

Escourgeons.—Les offres restent peu abondantes, les prix se maintiennent; mais les acheteurs sont rares. On cote nominale de 17 à 17.25 les 100 kil. nets, à Paris.

Malts.—Avec le beau temps, la demande va se réveiller. La tendance des prix est faible. On revient à ceux de la précédente campagne. Les cours pour les malts d'orges indigènes varient de 26 à 29 fr. les 100 kil. nets, dans les gares d'arrivée à Paris.

Le stock du marché est actuellement de 166 900 sacs, en augmentation de 13,000 sacs depuis dix jours.

Au début de la semaine le ton était plus ferme sur le marché de Chicago, par suite des bruits de guerre causés par les événements en Grèce, mais dès que les consolidés ont regagné du terrain sur le marché de Londres, le marché américain voyant l'horizon s'éclaircir en Europe, baissait à nouveau, aidé d'ailleurs dans cette tendance par l'état du marché de Liverpool.

La baisse sur le blé du jeudi au mercredi est de 1/2c. sur le marché de Chicago tant pour mai que pour juillet.

Voici les cours en clôture pour chaque jour de la semaine sur le marché de Chicago :

A VENDRE...

TERMES FACILES

La Batisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES :

25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONAIS.

Chambre 401, Batisse New York Life.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL.

MINES D'OR

— DE LA —

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 154, rue St-Jacques

MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIÈRE Montreal

-:- EN GROS -:-

	Mal.	Juillet.
Jeu di	75½	72½
Ven <i>dre</i> di.....	76½	73½
Sa <i>m</i> edi.....	76½	73½
Lun <i>d</i> i.....	75½	72½
Ma <i>r</i> di.....	75½	72½
Me <i>r</i> credi.....	74½	71½

On cotait hier en clôture le blé d'Inde comme suit : 23½c mars ; 24½c mai ; 25½c juillet et 26½c septembre. L'avoine a fermé à 15½c sur mars ; 17½c sur mai et 18½c sur juillet.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	74½
New-York, No 2, rouge.....	84½
Duluth, No 1, dur.....	75½
Detroit, No 1, blanc.....	85½

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mal	Juillet
Chicago.....	74½	71½
New-York.....	80½	78½
Detroit.....	86½	...
Duluth.....	77½	...

MARCHÉS CANADIENS

Nous lisons dans le *Commercial de Winnipeg* : Il n'y a pas d'amélioration quand au mouvement du blé et on peut dire qu'il n'en vient pas sur les marchés de la campagne. En réalité, sur beaucoup de points les élévateurs sont encore fermés et ils ne pourraient rester ouverts sans grande perte quand il se fait si peu d'affaires. Les chemins de la campagne sont en très mauvais état et ils deviendront pires plutôt que meilleurs, la neige continuant à s'amonceler à chaque tempête. La semaine dernière, les arrivages de blé à Fort William ont été de 37,189 et les expéditions de 7,007 minots. La quantité en stock samedi dernier était de 2,838,497 minots. Elles étaient l'an dernier de 3,314,640 minots ; il y a deux ans, de 892,400 minots, et il y a trois ans, de 2,071,000 minots. Les arrivages à Fort William pour la semaine correspondante de l'année dernière étaient de 186,554 minots et les expéditions de 105,222 minots. Sur les marchés de la campagne au Manitoba, les prix sont soutenus de 57c. à

58c le minot aux points où le fret est de 18c., bien que, dans quelques cas, on ait payé 59 et 60c. Sur le marché de Winnipeg, nous cotons le No 1 dur de 74c. à 75c. environ à Fort William. Quelques ventes de No 2 dur ont été faites à 71½c. à Fort William.

Sur la rue, le prix payé par les meuniers aux fermiers est de 60c. pour blé dur de choix par minot de 60 lbs ; le blé pour engrais rapporte de 45 à 50c.

Le marché de l'Ontario est coté comme suit d'après la dépêche de Toronto :

" Marché tranquille ; farine sans activité ; prix restent soutenus. Straight rollers, prix nominal de \$3.70 à \$3.75. Son, tranquille ; coté au dehors, ouest à \$8.00 et gru de \$9.00 à \$9.50. Blé, terne, prix généralement les mêmes ; rouge d'hiver coté à 74c et blanc à 75c, ouest. No 1 dur Manitoba soutenu à 86c. Midland et No 2 à 84c Midland. Sarrasin, demande limitée ; lots de char coté à 25c. Orge, tranquille ; No 1 cotée de 31 à 32c ; No 2 à 27c ; No 3 extra à 24c et pour engrais à 21c. Avoines, tranquille ; avoine blanche vendue au dehors de 17½ à 18c et avoine mélangée de 16½ à 17c ou-st. Pois, tranquilles ; ventes à 39½ nord et ouest. Blé d'Inde, nouveau coté à 20c, ouest. Farine d'avoine, tranquille ; lots de chars de \$2.80 à \$2.90. Seigle, tranquille ; ventes au dehors, ouest, de 32 à 33c "

A Montréal, les farines de blé ont eu une meilleure demande en prévision des approvisionnements nécessaires pendant les quelques semaines où l'état des chemins ne permettra plus les transports.

Les meuniers ont baissé leurs prix en présence du cours des blés et des farines sur les marchés américains et aussi pour tenter de réveiller les acheteurs. Nous changeons nos cotes en conséquence.

Les farines d'avoine n'ont pas montré de progrès ; les prix ont été ajustés, on paie au même prix les standard, les granulées et les roulées, soit \$3.50 par baril et \$1.70 par sac pour les qualités supérieures.

L'avoine a des alternatives de faiblesse et de fermeté ; nous la laissons au

même prix que la semaine dernière, soit de 22½ à 23c ; on nous dit cependant qu'il serait peut-être difficile de trouver acheteur, en ce moment au-dessus de 22½c.

Les pois sont sans changement avec courant d'affaires très restreint.

On a traité le sarrasin à 32c et le seigle de 39 à 40c pour l'exportation.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2. 92 à 0 94
Blé blanc d'hiver " No 2. 0 93 à 0 95
Blé du Manitoba No 1 dur... 0 95 à 0 97
" " No 2 dur... 0 93 à 0 95
Blé du Nord No 1..... 0 93 à 0 95
Avoine blanche No 2..... 0 22½ à 0 23
Blé d'Inde, Canadien... 0 37½ à 0 40
Pois, No 2 par 60 lbs 0 47½ à 0 49½
Orge, par minot..... 0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs 0 31½ à 0 32
Seigle, par 56 lbs..... 0 39 à 0 40

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 70 à 4 75
Patente du printemps.....	4 70 à 4 75
Straight roller.....	4 10 à 4 15
Fort de boulanger (cité).....	0 00 à 4 50
Fort du Manitoba.....	0 00 à 4 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$0 00 à 3 50
Farine d'avoine granulée, en barils.....	0 00 à 3 50
Avoine roulée, en barils.....	0 00 à 3 50

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Boston le 26 février :

" Le marché est tranquille. Les vendeurs sont prêts à aborder plus franchement les acheteurs, mais la demande est lente.

Nous cotons :

Canadien, sept., frais, choix.. 56 à 58c
Importations du Canada et des Etats-Unis 14,219 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Il n'est pas sans intérêt de comparer les stocks de fromage, sur le marché de

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont

HUDSON, (à fumer et à chiquer). MORNING DEW,
(Virginia Flake Cut). GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont

Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 à 197 rue Richelieu

TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

" PARFUM D'ITALIE," " QUESNEL,"
" PAPINEAU," " CITADEL,"
" SEA BIRD," à chiquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

EAGLE TOBACCO COMPANY

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

Liverpool, à la fin des trois derniers mois pour lesquels les renseignements sont complets :

30 novembre.....	100,682 boîtes
31 décembre.....	91,430 "
31 janvier.....	57,365 "

Etant donné qu'il ne reste plus, à vrai dire, de fromage d'automne à exporter d'ici et que les prix du câble se maintiennent à 57c, nous sommes en droit d'attendre un bon début pour la saison nouvelle. Comme nous l'avons dit, les fromagers tiennent la situation dans leurs mains; c'est d'eux seuls que dépendra le départ des prix; s'ils n'écouvent pas les avis qui leur sont donnés de toutes parts de s'abstenir de faire du fromage de foie ils compromettront leurs intérêts; tandis qu'au contraire, ils peuvent obtenir de hauts prix en s'appliquant à ne faire que du fromage de choix qui trouve toujours un écoulement facile.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 26 février :

" Les prix font un recul par suite de la faiblesse du beurre danois.

" Nous cotons :

Crémeries Argentine et des colonies en boîtes	95 à 98s
" canadiennes de choix en boîtes	93 à 98s
" canadiennes de choix en tinettes	90 à 92s
" des E.-U., choix, en tinettes	78 à 84s
" " fin "	70 à 75s

Crémeries, imitation, fantaisie	55 à 58s
" bonne imitation	53 à 54s
Irlande, fabrique, en barils	84 à 89s
" crémeries, en boîtes	98 à 100s
Danois " en barils	100 à 108s

Importations du Canada et des E. U.; 1,445 paquets.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Le commerce du beurre est toujours tranquille; le beurre en rouleaux dont les arrivages sont d'ailleurs restreints

est un peu plus ferme. Les épiciers ne paient maintenant de 13 à 14c.

Les bons beurres nouveaux de crème-rie sont plus recherchés que les beurres d'octobre de 19 à 20c et les nouveaux de 20 à 21c.

Il ne se fait toujours rien en beurres d'exportation.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool le 26 février que la vente est lente. On cotait œufs du Danemark de 7 à 8s; œuf frais d'Irlande de 6s 9d à 7s et ordinaires du continent de 5s 6d à 7s.

Sur notre place, il n'est plus guère question des œufs chaulés; on cote ceux de Montréal en baisse de 1c, soit de 10 à 11c la doz. La douceur exceptionnelle de la température et aussi l'élevage mieux entendu de la volaille pour la ponte font que le marché est abondamment pourvu d'œufs frais qui se vendent de 12 à 13c la doz. La différence de prix est si minime que la consommation préfère avec raison les œufs frais pondus.

LÉGUMES

Les choux sont plus chers cette semaine de 75 à 90c le quart. On vend les carottes et les betteraves à 20c le panier et de 50 à 75c le quart. Les panais valent au panier 25c et au quart de \$1 00 à \$1 25.

Les oignons rouges et jaunes sont sans changement de \$1.75 à \$2.00 le baril; il ne reste plus que très peu d'oignons d'Espagne, en crate.

Les pommes de terre sont à 30c et 35c le sac par lots de char et de 40 à 45c le sac pour le détail.

FRUITS VERTS

Les pommes renchérissent toujours. Nous cotons aujourd'hui les Baldwins de \$2.00 à \$2.50; les Greenings, de \$1.75 à \$2.10 et les Russets de \$2.25 à \$2.75. Il ne reste plus que peu de Greenings pour lesquelles la saison est bien avancée. Les Spies sont sans changement de \$1.75 à \$2.50.

Les citrons de Messine valent de \$2 25 à \$2 50, soit 25c de moins sur le dernier prix. Les oranges de Valence sont co-

tées de \$3 75 à \$4.00, en augmentation de 25c.

Hier, à la vente à l'encan, les oranges de Californie ont rapporté de \$2 80 à \$4 20; les citrons de \$1 50 à \$1 90, les atocas de 50c à \$1.00. Il s'est également vendu des oranges de Valence arrivées depuis longtemps qui ont été payées de \$2 50 à \$3 25 la caisse. Les pommes se sont toutes bien vendues à des prix variant de \$1 80 à \$2.25.

PORCS ABATTUS

Aucun changement à signaler depuis la semaine dernière. Les prix qui sont restés les mêmes pourraient bien être affectés si la température restait douce et humide, car alors il faudrait vendre ce qui coûte avant que la viande ait eu le temps de s'avarier.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 4 mars :

" Les arrivages, la semaine dernière, ont été de 352 chars de foin et 15 de paille pour le marché local et 78 chars pour l'exportation. L'an dernier, pendant la semaine correspondante, ils avaient été de 275 chars de foin et 20 de paille.

Les arrivages ont un peu augmenté la semaine dernière; il y a, en conséquence, un large surplus de foin sur le marché offert au commerce et les prix sont en faveur des acheteurs. Les qualités ordinaires et pauvres sont particulièrement lourdes. Le choix strictement choix se vendrait à prix plus élevés que notre cote.

Les pailles de seigle et d'avoine sont ternes.

" Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie	\$15 00
" petite balles, choix à fantaisie	14 00 à 14 50
" moyen à bon	13 50 à 14 00
" pauvre à ordinaire	12 00 à 13 50
" trèfle et trèfle mélang.	11 50 à 12 00
Paille de seigle, bonne à choix	16 50 à 17 00
" d'avoine	7 50 à 8 00
" de seigle mêlée	10 00 à 10 50



GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de
GOMME TUTTI FRUTTI,
ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co, 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot :-

SOLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, **ST-HYACINTHE**

Le marché de Montréal rest- à peu près stationnaire. Les prix sont simplement soutenus par suite de la température qui a gêné les charroyages. Les commerçants de foin qui vendent au détail font peu d'affaires, les cultivateurs continuant à s'adresser directement aux propriétaires d'animaux et se plaignent avec raison d'un pareil état de choses. Ils paient des taxes à la ville que le cultivateur n'a pas à supporter et demandent qu'un remède soit apporté à cette situation déplorable pour eux.

A l'exportation, les affaires sont restreintes par suite de l'emcombrement du marché de Boston. Quant au marché de New-York, nos exportateurs y ont si peu de confiance qu'ils ne se hasardent plus à envoyer des chars sur cette place qu'à bon escient.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	9 00 à 9 50
do do No 2 do	8 50 à 9 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé d'Inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	8 50 à 9 00
do do No 2.....	7 50 à 8 00
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

Hier, à la réunion ordinaire du conseil du Board of Trade, la résolution suivante a été adoptée à la suggestion de l'Association des Commis-Voyageurs:

"Le conseil du Board of Trade de Montréal ayant appris que la Législature de la province du Nouveau-Brunswick voulait imposer une taxe sur les commis-voyageurs, prie le Board of Trade de St-J. de vouloir bien user de toutes ses influences pour obtenir le rejet ou le rappel de cette mesure vexatoire et contraire aux intérêts des voyageurs de commerce."

VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 16 au 23 mars 1897

DISTRICT DE MONTRÉAL

Marc Trudel vs Théophile Prud'homme.

Notre-Dame de Grâce—La jouissance d'un logement et d'une sablière en exploitation, désignés sous le lot No 177.

Vente le 17 mars, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Alex. Walker vs John B. McConnell.

Westmount — Le lot No 1415-5, situé rue Hallowell, avec bâtisses.

Vente le 18 mars, à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Gouin & Lemieux vs Ilmasse Valiquette.

St Vincent de Paul — Le lot 396a avec bâtisses.

Vente le 18 mars à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

V. F. Jasmin vs Dame Alex. Leblanc.

Ste Ounégonde — Le lot No 737, situé rue Albert, avec bâtisses.

Vente le 17 mars à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Amédée Séguin vs Théophile Gariépy.

Lachine — 1o Le lot No 236, avec bâtisses situé rue St Joseph;

2o Le lot 237-3, avec bâtisses, situé rue Corine;

3o Le lot 240a, avec une boutique, situé rue St Joseph;

4o Le lot 754-126, avec bâtisses, situé rue St Joseph;

5o Le lot 754-122, vacant, situé rue Bridge.

Vente le 17 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Alfred Meunier et al vs L. J. A. Richard

St Vincent de Paul et St François de Sales — 1o Le lot 104, de St François de Sales, avec bâtisses;

2o Le lot 340, de St Vincent de Paul, avec bâtisses.

Vente le 17 mars à 2 h. p. m. à la porte de l'église St François pour le lot de

cette paroisse et le même jour à 10 h. a. m., à la porte de l'église St Vincent de Paul pour le lot de cette paroisse.

Thos S. Vipond, failli.

Montréal — 1o Le lot 593-37, du quartier St Antoine, situé rue Torrance, avec bâtisses;

2o Le lot 593-38, du quartier St Antoine situé rue Torrance, avec bâtisses;

3o Le lot 1843, du quartier St Antoine situé rue Durocher.

Vente le 23 mars à 10 h. a. m. au bureau du Shérif à Montréal.

DISTRICT D'OTTAWA

Dame Catherine Lewis vs Wm Henry Walker.

Buckingham — Les lots Nos 19a, contenant 100 acres, 23 contenant 200 acres, 24 contenant 200 acres, tous du 7e rang, 21b dans le 8e rang, contenant 100 acres, 21 dans le 9e rang, contenant 200 acres, 19b dans le 9e rang, contenant 100 acres, 19c dans le 8e rang, contenant 14 acres. avec pouvoir d'eau, etc., aussi toutes les mines sur les lots 21a dans le 7e rang, 20b dans le 8e rang et 19b dans le 8e rang avec tous les moulins, etc.

Vente le 23 mars à 10 h. a. m. à la porte de l'église de St Grégoire de Nazianze de Buckingham.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Wm Matheson vs Allan McAulay.

Canton Winslow—Partie du lot No 116 du village Bruce, avec bâtisses.

Vente le 17 mars, à 11 h. a. m., au bureau d'enregistrement de Compton à Cookshire.

Hon. Edw. Towle Brooks vs Jesse Goddard.

Stoke Canton—1o Le lot 13 du 8e rang contenant 200 acres;

2o Partie du lot 12, formant 7 acres, avec bâtisses.

Vente le 19 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église St Philemon de Stoke.

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
Président. Sec.-Trés. Gérant

Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépôt au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal: 10, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouverneur de la Province de Québec, la somme de VINGT CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 2 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

Asst.-Trésorier de la Province de Québec

BELLEAU & BELLEAU,
Agents Généraux, QUÉBEC.

BOIS DE SCIAGE...

Bureau: 512 LaGauchetière
MONTREAL.

CLOS, Tél. Bell No 6867
Canal Lachine

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tél. Bell No 8308.

Tél. Bell 8374 Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs caques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....

"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts:

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales: TORONTO et WINNIPEG

Deux Guides



Extraits Gulinaires PURE GOLD Poudre a Pate - - PURE GOLD

Deux lignes de marchandise que tous les épiciers devraient avoir en magasin, pour leur pratique.

W. H. DUNN, Agent, 394, rue St-Paul, MONTREAL

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Alex. McIntosh et al vs François Lemay et al

Jean-Baptiste de Sherbrooke — La ½ sud-est du lot 12 du 2e rang, contenant 100 acres, avec bâtisses

Vente le 18 mars, à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Emélie Boisvert, veuve Geo. Crochetière vs P. S. Laberee.

St Philemon de Stoke — 1o La ½ nord-est du lot 28, du 5e rang, contenant 100 acres, avec bâtisses ;

2o Le ¼ sud-ouest du lot No 24, du 6e rang, contenant 50 acres ;

3o La ½ nord-est du lot No 21, du 6e rang, avec bâtisses.

Vente le 19 mars à 11h. a.m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RIMOUSKI

Hon. A. A. Thibodeau et al vs Eugène Lavoie.

Ste Luce — Un emplacement désigné sous le No 189, avec bâtisses.

Vente le 18 mars, à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE SAGUENAY.

L. C. A. Angers vs Léon Tremblay.

St Fidèle — Les Nos 443 et 444, situés concession Ste Mathilde, avec bâtisses.

Vente le 16 mars, à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUCE

J.-B. Lacroix vs Dame Marceline Bilodeau.

St Elzéar—Une terre de 67 arpents en superficie étant le No 409, avec bâtisses.

Vente le 17 mars, à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules cure dizziness.

La maison Hudon, Hébert & Cie viennent de recevoir une nouvelle consignment du fameux Café Réception de la marque Pure Gold. Ces messieurs nous disent que la vente de cet article augmente rapidement,

La Compagnie H. J. Heinz de Pittsburg, qui fabrique les excellentes marinades dont nous avons déjà parlé, publie tous les mois une jolie petite feuille intitulée " Pickles " dans l'intérêt de ses agents et de ses représentants. C'est une excellente idée très pratique, d'autant plus que la petite feuille en question est pleine de petits faits intéressants pour ceux à qui elle est destinée.

Nous rappellerons en passant que les excellents produits de la maison H. J. Heinz se trouvent chez MM. Hudon, Hébert & Cie à Montréal

L'assemblée générale annuelle de la Canada Paper Co a eu lieu aux bureaux de la Compagnie, mardi, le 9 courant : à cette assemblée fut soumis un état des affaires ainsi que le rapport de l'année 1896.

Les messieurs dont les noms suivent furent élus directeurs à l'humanité pour l'année courante.—MM. Andrew Allan, John MacFarlane, Hugh McLennan, H. Montague Allan, Hugh A. Allan, W. D. Gillean et Chs. R. Hosmer.

A une assemblée subséquente du bureau des directeurs. M John MacFarlane fut élu président, M. Andrew Allan vice-président, et M. John G. Young secrétaire-trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Fortierville

Hamel Ludger F. Coie 204

Lévis

Carrie F. F. J. H. Carrier 977

Montréal.

Adam A. A. L. H. Hébert 103

Aubin G. et al F. A. Clark 162

Barrington G. et al F. Nash 36 cl.

Beaudin S. et al A. D. Reeves et al 16 cl.

Blackley W. J. R. Moodie et al 923

Brown R. G. Protestant House of Industry

and Refuge 311

Burke J. J. A. Bell et al 146

Bulloch Dame M. E. et vir A. Brunner 100

Bouchard dit Lavalée E. Mme M. Demers 26 cl.

Benoit A. Cité de Montréal 16 cl.

Brown Dame E. et vir T. F. Grace 16 cl.

Courchaine A. F. Hudon et al 130

Catelli C. H. M. Vaine 500

Cie Publication La Patrie E. Senechal 5000

Charbonneau Dame M. D. Laid 16 cl.

Chandler C. E. J. Z. Arcand et al 16 cl.

Desaulniers F. L. C. Parivissiaux 147

DeMeslé P. R. et al. Dame E. Stuart et vir 112

Dufresne J. M. P. A. Jodoin 26 cl.

DeMartigny C. L. et al Banque Jacques

Cartier 26 cl.

Desjardins L. F. Léves rd 1756

Dewinkleer B. A. Reul 400

Dorion J. M. J. C. King 150

Fatt, S. C. R. Hamilton 16 cl.

Ford D. F. Nash 110

Fenton A. Cecil W. Rutherford 351

Ferrand Hypolite Dame A. Lorange et vir 112

Fulton J. N. H. Boudard 115

Foster J. J. Baylis 373

Globensky J. G. R. Boulet 535

Graham H. Cie Chemin de fer des

Comtés Unis 5000

Guerin M. E. C. Hamilton 16 cl.

Gascon J. H. C. St Pierre 100

Golt S. Dame M. L. Lanthier 114

Globe Woolen Mills Co H. Barbeau et al 16 cl.

Guérin M	G. W. Hamilton et al	esqual	3564
Houde Jos. F	Dame M. Dagenais	609	
Holden A	Bu-hnell Co (Ltd)	230	
Holyberg F	T. Laugel	177	
Huot L	Banque du Peuple	le cl.	
Jono A. L. et al	H. Houde	1135	
Jobins H. J	L. A. Wilson	le cl.	
Leprohon E. Martini et al	J. Corbeil	193	
Lavigne Olivier	H. Gougon	169	
Lemoult R. E	H. Menu	10	
Lalug T	L. Demers	5e cl.	
Laporte N	Dame P. Valois	25	
Lancashire Ins. Co	A. L. Kont	esqual	340
Methot J. H	K. A. St-Denis	5e cl.	
McDonald C. A	C. W. Gouton	115	
McCullough J. B	E. Phillips	164	
Mullarky Mary	Sir J. Hickson et al.	esqual	2700
Marshall N. C	Dame J. Bagley	118	
Meunier H. E	C. L. Lalonde	34	
Montreal Watch Case Co.	A. Tardif	2e cl.	
McDonald A. et al	C. De-nard	4e cl.	
McCaifroy F. et al	Hon. La Beauclen	le cl.	
Mallotte J. et al	Banque Hochelaga	le cl.	
Mallotte L. Z.	J. L. Lafleur	269	
Nicoll Archibald	D. Wilson	925	
O'Connor J.	R. K. Edwards	124	
Pavont J.	M. Legault	195	
Palliser J.	Gazette Printing Co	164	
Pepin O	L. H. Peltier	2e cl.	
Rennoldson D. H.	Dame G. Barclay	(dommages) le cl.	
Robitaille Hon. T	A. D. Reeves et al	le cl.	
Ross L. A	T. H. Chriftmas	119	
Schweinski D	W. Francis et al	esqual le cl.	
Séguin G	C. Chevrier	le cl.	
Thomas H	P. Robidoux	236	
Theriaux V	J. Depatie	3e cl.	
United Counties Co. et al	A. E. Mallette	5e cl.	
Vinette J. B. et J. A. Laundry	M. A. Plamondon	20	
Vonne M	C. H. Catelli	159	
Vincent G. J.	Canada Liquor Co	100	
Ward Dame J. J. et vir	H. Birks	le cl.	
Western Milling Co	Canada Jute Co	364	
Walsh Melle M	R. J. Inglis	le cl.	
Ward T. et al	H. Barbeau et al.	le cl.	

Drolet Jos	F. T. Carrier	197
Fiset Jos	F. R. A. Veztun	190
Sabrevois		
Roy Charles	S. H. Jones	146
St Augustin		
Delisle Celina et al	E. Alary	214
St-Elzéar		
Gregoire Sophie	Société Const. de Quebec	167
St-Jean		
Chagnon Henri	L. Goulet et al	191
Hardman John L. et al	Dame Margaret Worthington	300
Ménard Dame H	E. Lebeau	140
Ste-Victoire		
Paulhus H	J. A. Robitaille	275
Paulhus H	J. A. Robitaille	314
St-Vincent de Paul		
Chartrand J. A. D	S. A. R. Léonard	182
Westouit		
Douglas Helen L.	W. H. Howers	200
Wotton		
Belisle C. C	Credit Foncier	839

Cour de Circuit		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Ascot		
Johnston W. G	M. Moody & Sons	25
Brompton		
Garon J	Massey, Harris Co	13
Chambly Canton		
Jeantot Arthur	C. M. Lesage	23
Clifton		
Sirois Philippe	J. Baker	19
Granby		
Lachance F	H. Fournier	25
Montréal		
Chagnon Gédéon	L. A. Drapeau	33
Damen Bernard et al	L. Sylvestre	29
Gelinas Seve	J. I. H. Dubord	78
L. Archeveque Dame M. L.	H. K. Holland	30
Leblanc Jos. N. et al	Banque Jacques Cartier	27
McCormick Pat. Z	Dame E. Vaquette	31
Paré Eliza	Dame A. St-Louis	80
Rivard Edmond	J. Leggat	12
Row F. W	W. F. Tasse	52
Skahan Pat	J. C. Cusson	65
Te-sier Oscar	D. S. Perrin	80
Vailant J. A.	C. Boeckh et al	31
Sherbrooke		
Boucher Jos	Dame Camtrand	5
Sorel		
Laroche Nap	A. Levesque	25
Ste-Cunégonde		
Major F	Merchants Bank of Halifax	55
Ste-Geneviève		
Brunet Thos. et al	F. Lauzon	69
St-George de Windsor		
Pellerin Jos. et al	T. Richard	39
St-Isidre de Laprairie		
Beaudin Severe	Letourneux Fils & Cie (Ltd.)	65
St Joseph de Bordeaux		
De-sureault Dame Philomene	Cité de St-Henri	46

Marinades Heinz...

LE TOMATO CHUTNEY DE HEINZ possède une saveur végétale riche et aromatique et toutes ces qualités qui aident à donner un goût agréable.

Il est aussi appétissant que nutritif et par conséquent est vu des meilleurs condiments.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC.

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



BRODIE & HARVIE Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie
Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,
Farine de Seigle, Mais Pils, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL
Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ...

S'adresser :

A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-
rons, telles que Fer en barres, Acier,
Charbon de forge, Peintures,
Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

Loiselle Delle M	St-Jean	J. H. Racicot	24
Charette Hypolite	St-Louis	F. Vaillancour	34
Smith Geo		R. J. White	49
Trudeau Amable	Ste-Martine	L. H. Hébert	92
Morisson Rod	Tingwick	J. A. Walker	9

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Lévis—Lizotte V. A., barbier et tabac, déménagé à Québec.
Montréal—Balsam M., fruit colporteur a laissé la ville.
Québec—Woods Melle Jane, articles de fantaisie.
 Dubois Capt., hôte.
 Boivin J. & Cie, épice.
 Marois, articles de fantaisie, la suc-cursale.
St-Louis du Mile End Monast L. J., épice.

CESSIONS

Ascot Corner—Rbéaume Jos A., mag. gén.
Boucherville—Guay Edmond, hôtel.
Montréal—St Denis N & Cie, plâtriers.
 Bastien Marie L. (Mde T.), poterie.
 Doherty Thos & Co, thés en gros.
 Kelly Bros, merceries, ass. 8 mars.
 Sutherland John W., confiseur.
New Glasgow—Legault A., hôtel
Québec—O'Donnell John, épice.
Richmond—Desmarais H. & S., mag. gén.
St-Cunégonde—Bourcier J. D. & Cie, épice.
St Hyacinthe—Bourbonnais Mlle, mode

CONCORDATS

Drummondville—Archambault J. D., mag. gén., à 33½ dans la piastre.
Montréal—Rowell G. S., nouv., à 25c dans la piastre.
 McDonald P., nouv., à 66½c dans la piastre.
 Pallascio A., quincaillerie, a obtenu une extension.
St Grégoire—Bernard Melle E., mod.
Westmount—Savage B A., nouv., à 45c dans la piastre.

CURATEURS

Montréal—Gagnon & Caron ; à G W. Chantigny, restaurant.
 Henry Frost à D. Chartrand, confiseur.

John Hyde à Alex Jeffrey contracteur.
 Lamarche & Benoit ; à W. & D. Lamarre foins bois et charbon.

DÉCÈS

Québec—Bergeron J. A. & Cie, cigares et tabac ; J. A. Bergeron.
 Robitaille J. A., carroyeur.
 Chevallier Pierre, tanneur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Equitable Collecting and Detective Co ; Geo. O Picknardt, continue.
 Michaud & Shaydleur charretier.
 Star Brewing Co ; Camille de Bellefroid d'Oudoumont continue.
 Fulton & Richard*, comptables etc ; J. N Fulton continue.
 Hébert L. H., guincallerie en gros ; L. H. Hébert et Alfred Jeannotte continue.
Montréal China and Glass Decoration Co ; Jacob Gelz continue sous la même raison sociale.
 Eureka Cigar Co.
 Paxton Wm & Sons, tonneliers.
Petite Côte—Drummond Jas. & Sons, laitiers.
Québec—Garneau N. & Fils, nouv. ; François X Petitclerc et Jules Garneau continue sous la même raison sociale.
Westmount—Riel & Evans, contracteurs.

EN DIFFICULTÉS

Ancienne Lorette—Grenier F. P., mag. gén., offre 60c dans la piastre
Buckingham—Thompson F. A., mag. gén., offre 60c dans la piastre.
Maisonneuve—Dudevoir T. & Cie, ass. 11 mars.
Montréal—Dorval Jos, hôte, ass. 9 mars.
Dunham E. H. & Co, hôte, ass. 11 mars
St Hyacinthe—Bourbonnière Mlle, mode, offre 25 dans la piastre.
Sault aux Récollets—Marcotte Jean B., hôte.
St Etienne de Beauharnois—Daignault Moïse, mag. gén., ass. 11 mars.
St Isidore (co. Laprarrie)—Beaudin Sévère, négociant, ass. 13 mars
Ste Julie—Turcotte George, mag. gén.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de la 126^e livraison (27 février 1897).—Au pays du mystère, par M. Pierre Macé. — La Peste, par Th. Lally. — Le Donjon de Kergoat, par le Commandant Stany. — Les timbres-poste, par Lucien d'Étino.
ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

TOUR DU MONDE.—“ Journal des voyages et des Voyageurs.”—Sommaire du No 9 (27 février 1897).—Le Journal de Campagne de l'expédition de Madagascar, par M. le docteur Edouard Hocquard, médecin principal de l'armée, attaché à l'état-major du corps expéditionnaire. — 20 A travers le monde : Une tuerie de chèvres aux environs de Puebla, par M. Lambert de sainte-Croix.—30 Dans le monde du travail : L'industrie chinoise sur les bords du Yang-Tsé.—40 Livres et Cartes.—50 Conseils aux voyageurs : La photographie dans les voyages. Diaphragmes et écrans colorés, par Frédéric Dillaye.

ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

Il n'est pas besoin d'être fort versé dans l'histoire naturelle pour savoir que le canard n'est pas classé parmi les quadrupèdes ; et cependant le Muséum de Paris a l'heureuse chance de posséder actuellement un canard à quatre pattes qui fera oublier le canard à trois becs rendu célèbre par une opérette.

A la vérité, dans les collections spéciales, on rencontre assez fréquemment des poulets munis de deux pattes supplémentaires ; mais ces phénomènes meurent presque dès leur naissances ou même sont morts dans l'œuf. Tout au contraire le canard du Muséum, qui est du reste une cane, est bel et bien vivant, mange à merveille et porte gaillardement, sortant de dessous chacune de ses ailes, une patte retournée vers le haut qui n'augmente en rien l'élégance de sa démarche.

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

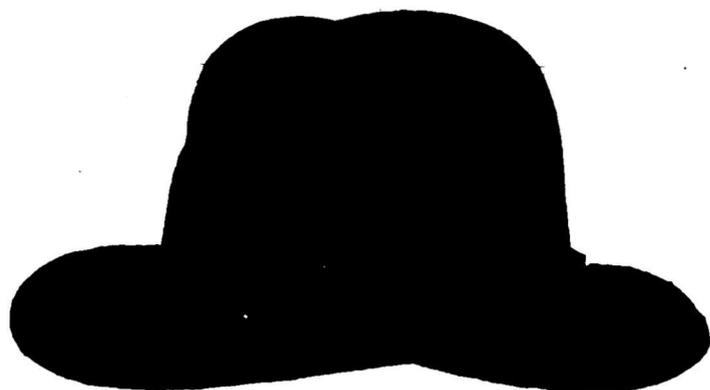
Références des meilleures maisons de la ville.

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DÉCORATIONS, DORURES, TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.



Atelier : No 119 rue St-Dominique, MONTREAL



Waldron, Drouin & Cie,
 507, RUE ST-PAUL, MONTREAL

GRAINES DE SEMENCES

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Ecrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la Ferme, le Jardin et les Fleurs. Prix justes pour Timothy, Trèfle et toutes autres graines. Ecrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'acheter.

W. EWING & CO., Marchands-Grainetiers,
 142, rue McGill, MONTREAL.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8111, Montréal.
 Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

St Henri de Montréal — Carignan & Deschamps, nouv., offrent 45 dans la \$
EN LIQUIDATION

St-Jacques—La Compagnie Manufacturière de Tabac Canadien de St-Jacques; L. O. Rivard nommé liquidateur.

FONDS A VENDRE.

Hull—Martin F. X. & Cie, nouv.
Montréal—Chantigny G. W., restaurant
DeZouche Geo O. & Sons, tapisserie et peintres; la tapisserie 27 mars par encan.

Barrington Geo & Sons, mfrs de valises.

Québec — Plamondon Auréli hôtel 10 mars.

Dubé L. L., boulanger, etc, par huissier *Ste Cunégonde* — Bourcier J. B. & Cie, épïc., encan 17 mars.

St-François de Montmagny—Roy L. O. mag. gn., 10 mars.

St François du Lac — Péllissier & Cie, mag. gn., 17 mars.

Trois Pistoles — Leblond J. L., mag. gn., 12 mars.

Valleyfield—Desparois & Cie, chaussures.

FONDS VENDUS

Cap St Ignace—Guilmont & Devoyaux, mag. gn., à 57c dans la piastre.

Georgeville—Melrose W. J., mag. gn., à 65c dans la piastre.

Lachevrotière—Paré A. H., mag. gn., à 55c dans la piastre à A. E. Boisseau & Cie de Québec.

Métocheville—Ram B., mag. gn., à 50c dans la piastre.

Montréal—Cloutier H., restaurant.
Gagnon Pascal, nouv., à 33½c dans la piastre.

Bourassa A. O., épïc., à H. Barsalou.
Branchaud A., restaurant, à L. S. Monast.

Léonard E., pharmacien.
Dominion Rolled Plate Co. Ltd, à 20c dans la piastre.

Napierreville—Brosseau C., hôtel, à P. R. Merrizi.

Québec — Henry Francis, articles de fantaisie.

Peltier & Jolicœur, nouv., à 40c dans la piastre.

St Charles—Hébert & Cie, mag. gn., les immeubles.

St Hyacinthe—Dupuis Melle Z., mode, à 50c dans la piastre.

Ste Cunégonde—Écrément J. E., épïc.

INCENDIES

Québec—Myrand & Pouliot, nouv., ass.
Québec Syndicate nouv., ass.

Robitaille Frère & Cie, nouv., ass.
Turcotte A. J. & Cie, épïc en gros, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Coaticook—Burke W. P. & Cie, hôtel; Lumina Constantineau.

Sauvageau S. & Cie, barbiers; Jos. R. Sauvageau et Sylva Sauvageau.

Lévis — Bégin & Rouleau, maîtres charretiers; François Bégin et Joseph Rouleau.

Montréal—Barrette T. & Cie, bois et charbon; Dorinne Perrault épouse de Amable Picard.

Cox John & Son, mfrs de vernis; John Cox et James Cox.

Desaulniers Sévère, nouv.
Kingman Brown & Co, agents expéditeurs; Abner Klugman.

Martin & Frères, mfrs de cigares; Médéric Martin.

Swift Edgar & Co, chapeaux et fourrures en gros.

Trudeau J. N., restaurant.

Des Troismaisons J. P. A. & Cie, modes en gros; François Chaleyey est admis; raison sociale Chaleyey & DesTroismaisons

Handfield J. E. & Cie, agents de mfrs; Jos. E. Handfield, Alfred T. Lussier et Lucien Hébert.

Janson Bros, barbiers et cigares; John J. Jansen et Edw. A. Janson.

Jenkins B. M. & T., tapisseries et importateurs; Dame B. M. Jenkins, Thos. Jenkins et Phillip H. Jenkins.

Marchand & Bérard nouv.; Emile Bérard.

Mérineau & Richard, mfrs de vermicelle; Zot Mérineau et Ulric L. Richard.
Perrault & Cie, chapeaux et fourrures.

Perrault & Cie, épïc.; Dame Parmella Beaulieu épouse de Francis Perrault.

Pewny Emil & Co., importateurs de gants de kid; Emil Pewny, Victor Carret et Paul Naudin de Grenoble France représentés par Richard Patton.

Poupart J. N. & Cie, nouv.; Virginie Mazurette dit Lapierre épouse de Joseph N. Poupart.

Rhéaume & Huot, quincaillerie en gros.

Cassidy John L. (The) Co. Ltd, poterie en gros a obtenu une charte.

Chicoine Vital & Cie, foin etc.
Romaine (The) Automatic Agricultural Machine Co. Ltd.

Scott R. N. & Co., bijouterie et articles de fantaisie en gros; Robert N. Scott, Frank E. Jones, Robert W. Jones et Frederick McJones.

Vallée O. & Frère, nouv.; Conrad et Gilbert Vallée

Wilson The Coal Co.
Campbell A. H. & Co, bicyoles, etc.

Lalumière T. & Cie, foin et grain; Téléphore Lalumière et Napoléon Lalumière.

Léonard E & Cie, pharmacien.

Monas M., fourrures et chapeaux.
Sylvestre & Fils, quincaillerie.

Québec — Henry F. & Cie, papeterie; Emile Pieau, propriétaire et F. Henry, gérant.

Plamondon J. A. & Cie, poterie; Jean Plamondon, de Charlebourg.

Boisseau A. E & Cie, importateurs et agents de mer.; Nora Smith, épouse de A. E. Boisseau.

Darveau, J., thés.

Dugal A. L. G., chapeaux et fourrures a ouvert une succursale à St Roch de Québec.

Duplais J. B., épïc.
Evoy P. E., papeterie.

O'Donnell M., épïc.
Roy Onésime, tabac.

Tessier Ernest, épïc.
Commonwealth Shoe Co, chaussures;

Jas Adair et E. A. Ramsay.

Coulombre & Belleau négociants; Olivier Coulombre et Elzear Belleau.

Richmond—Beausoleil A. & Cie, cordonnier; Aurore Fortier.

St-Isidore co Laprairie—Lanouette & Cie, selliers; Zoé Casse épouse de Louis Lanouette.

St-George East—Poulin Albert, mag. gn.

Sherbrooke—Channell L. S. & Co, imprimeurs et éditeurs; Léonard S. Channell.

Ste-Jeanne de Neuville—Hamel J. A. & Cie. épïc.; Jos Hamel.

St-Victor de Tring—Prouty & Miller, bois préparé.

Stornoway—McIver G. A., mag. gn.

Ste-Cunégonde—Doré J. A., épïc. et liqueurs.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

87 rue St-Jacques, Montréal

Specialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

N^o. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

L. W. TELMOSSE

(Ci-devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites.

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc.,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRE 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE:

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

Experts-Comptables,

Auditeurs, Liquidateurs, Fidei-

Com., Commissaires, C. S.

Administration de Successions.

Achat de Débentures Municipales.

Téléphone Bell 815.

Boite B. P. 911

BATISSE DES CHARS URBAINS,

MONTREAL.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSONHUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX,
JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES,
SON, CRU, MOULÉE, ETC., ETC.

PAR

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Bullocks Corners—Baer F jr., mag. gn.; F. Schwinck, succède.
Copetown—Duffy Thomas, hôtel; John Eagle succède.
Coatsworth Station—Smith H. O., sel-lier part pour Colombie Anglaise.
Courtrigh—James J. J. quincaillerie etc.; R. G. Stewart succède.
Everett—Coleman John, hôtel; John T. Wilson succède.
Harriston—Weiland J. F., hôtel; Agnes Deranger succède.
Newmarket—Wernon Elie hôtel; Fred Lundy succède.
Owen Sound—Merritt J. T., hôtel; John Warrilaw succède.
Sarnia—Whittaker W., liqueur en gros et en détail; W. O. Dillon succède.
Snelgrove—Ryan J., hôtel; J. Shaw succède.
Strathroy—Billington G. & Co, pharmacien.
Thorndale—Carter Jos, peintre.
Toronto—Devean N. M., opticien; A. E. H. Grupe succède.
Woodville—Ross Bros, mag. gén., parti pour Mount Albert.

CESSIONS

Alexandria—Trompe Mde, mode.
Almonte—Bond R. L., ferblantier.
Belleville—Walker John W., quincaillerie.
Cobourg—Hewson A. & Son nouv.
Goderich—Yates Melles, mode.
Georgetown—Reid Bros instruments agricoles.
Massey—Sadowski Henry, épïc. et nouv., ass., 17 mars.
Mildmay—Schnitzler Lawrence, moulin à scie
Ottawa—Chabot & Cie, tailleurs.
Cornish Sarah, mode, ass., 15 mars.
Port Elgin—Leipsett Melles., modes ass., 12 mars.
Toronto—Wilkinson J. D., marchand tailleur.
Davis E. J., fruits et confiseur.
McCleary W. J. épïc., 9 mars.
Eckley E. E. tabac etc, ass., 17 mars.
Keily M., écurie de louage.
Tilsonbury—Waterhouse John, mfrs de lainage.
Toronto Jnct—Lamphier Peter A. hôtel ass., 10-mars.
Watford—McKenzie & Petch, nouv. et épïc., ass., 15 mars.

DÉCÈS

Georgetown—McDermid John, épïc. et poterie.
Kingston—McGennis Owen, hôtel.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Guelph—Scott & Millman, épïc; E. J. Millman continue; raison sociale Millman & Co.
Listowell—Tamblyn & Climie épïc. grain etc.; R. A. Climie continue.

EN DIFFICULTÉS

Avonmore—McCart W. J., mag. gén.; offre 60c dans la piastre.
Barrie—Turner John & Son, marchands tailleurs.
Fort William—King John, mag. gén.; ass. 16 mars.
Lindsay—Sisson M. H., chaussures; offre 50c dans la piastre.
London—Smith E. B., liquéurs en gros et en détail.
Mount-Forest—Brown Jas., ohaus-sures.

Orangeville—Endacott Bros, mag. gén. ass. 17 mars.
Ottawa—Stroud Bros, thés etc.
Strathroy—Johnson Sarah A., articles de fantaisie.
Tiverton—Graham J. O., courtier.
Toronto—McMillan Martin, épïc. offre 50c dans la piastre.
Williams D. & Co., mfrs de conserves.
Balm (The) Medicine Co. of Toronto Lt4 ass 12 mars.
Whitby—Stewart O. F., nouv. offre 50c dans la piastre.

FONDS À VENDRE

Arnprior—Menzies A., pharmacien, 8 mars
Belleville—Brown G. & J. [The] Mfg. Co, instruments agricoles et machinerie
Cornwall—Warner & Co, meubles.
Cairngorm—Tull J. J., mag. gén.
Elora—Bain John, mfrs de lainage.
Gananoque—Ellis E. H., quincaillerie, etc: la ferblanterie.
Guelph—King & Sullivan, tailleurs, 9 mars
Hanover—Hanover Furniture and Undertaking Co.
Jarvis—Smith R. W. & J. H., meuniers
Kintore—Grant A., mag. gén.
North Bay—Evans Mary J., mode, etc.
Norwood—Rutherford W., pharmaci-
 en.
Ottawa—Douras Peter, épïc, 8 mars.
Smith's Falls—Smith John (feu) meu-
 ble etc.
Toronto—Clarke Emma, articles de
 fantaisie, 10 mars.
Wilkinson J. D., marchand tailleur, 11
 mars.
Karopp D. O., chapeaux et fourrures,
 10 mars.
McMillan Martin, épïc., 17 mars.
Wingham—Good George, chaussures,
 10 mars.

FONDS VENDUS

Ashton—Torrance Samuel, forgeron à
 J. Hamilton & Sons.
Brigden—Wynne J. B., pharmacien, à
 Culver.
Collingwood—Vernon W. E., merce-
 ries.
Douglas—Brown S. F., mag. gén.
Keene James, hôtel.
Guelph—Barber Robert, épicerie, à
 Barber Bros.
Hamilton—Robertson James & Co.,
 lainage en gros.
Merlin—Ballah J. H., hôtel, à John
 Pert.
Minden—McKelvey Lena, mag. gén.,
 à D. J. Hartie & Co.
Newtadt—Sparling & Co, quincaille-
 rie à E. Marshall.
Port Hope—Gough Bros, harde, cette
 succursale à R. F. Day.
Toronto—Cooley J. & Co, tapisserie
 etc.
Hughes Geo A., papeterie etc
Wilkinson J. D., marchand tailleur.
Walker R. & Sons nouv; à W. A. Mur-
 ray & Co.
Watford—Smith W. A., bijoutier; à
 T. B. Taylor.

INCENDIES

Burgessville—Springstead G. E., épïc.
Hamilton—Mills Stanley & Co., mag.
 gén.
Ottawa—Richard Jos. L., nouv. ass.
Léger M., photographe, etc., ass.
Peterboro—Wolstenholme Robt., écu-
 rie de louage.
St Catharines—Rogers E. C., bois et
 charbon.
Tottenham—Milligan & Elliot, mag.
 gén.

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASS. SOCIETY OF NEW YORK

EDW. W. SCOTT. PRESIDENT

La meilleure Compagnie pour les assurés et les Agents. -----

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.

R. H. MATSON.

Gerant Général pour le Canada

37. rue Yonge, Toronto.

IOS. FABIEN...



Ornements

et....

Ouvrages en Platre

Marbres artificiels et Dados...

Enduits en Ciment une spécialité



ATELIERS ET COURS

No 488 à 492, RUE CHARLEVOIX

RESIDENCE:

No 47, rue Knox, PT. ST-CHARLES

A VIS DE FAILLITE
 IN RE

J. B. BOURCIER & CIE

280 rue Richelieu, Ste-Camille, Montréal.

Vente à l'encan au No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi, le 17 Mars 1897, à 11 hrs a. m.

De l'actif de la faillite comme suit
 Fonds de commerce d'épicerie et amou-
 blement 8172 06
 Dette, de livres d'apros liste 191 18

LAMARCHE & BENOIT.

1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE
 Dans l'affaire de

DES PARROIS & CIE.

Marchands de chaussures, etc., Valleyfield P. Q.

FAILLITE.

Les sous-signés vendront à l'encan public EN
 BLOC, à leur salle d'encan No 69 rue St-Jacques
 Montréal.

Mardi, 16 Mars 1897, à 11 heures a. m.

L'actif mobilier appartenant à la faillite des sus-dits
 comme suit, savoir

Chaussures 8514 67
 Gants, mitaines et chapeaux 191 52
 Valises et malles 81 15
 Garnitures et meubles du magasin 61 30

8514 14

Les dettes de livres suivant liste seront
 vendues séparément 275 13

\$1,126 57

Le magasin sera ouvert le 15 courant pour inspec-
 tion. Pour plus amples informations s'adres-ser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur.

1508 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Toronto—Belfry J. F., pharmacien, endom.)
West McGillivray—Pumfrey Joseph, hôtel et boucher (endom.)

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Collingwood—Long T. & Bro. [The] Co. [Ltd], mag. gén., etc.
Guelph—Département [The] Store Co., demande charte.
Douglas—Little John, mag. gén.
Breen M., hôtel.
Gananoque—Britton & Donovan, mag. gén., D. Darling, ép. E. H. Ellis, quincaillerie et H. C. Taylor, nouv., vont s'amalgamer pour le 1er mai prochain.
Kemptville—Gibson W. F., pharmacien.

Kingston—Star & Sutcliffe, nouv.
Kingsville—Brown & Wigle [The] Co. of Kingsville.
Niagara Falls—Seine River and Mantou (The) Gold Mining and Development Co.

Ottawa—Nanki Poo (The) Gold Mining Co. of Ottawa Ltd.
Chemical mfg and Mining (The) Co. of Ontario.

Dominion (The) Electric Heating and Supply Co. Ltd.
Owen Sound—Owen Sound (The) Dredge and Construction Co. Ltd.

Rat Portage—Darlington Bay (The) Gold Mining Co.

St David's—Queenston (The) Quarry Co.

Toronto—Eastern (The) Mining Syndicate of Ontario Ltd.

Stanley (The) Piano Co. of Toronto Ltd

Tait-Bredin (The) Co. of Toronto Ltd, mfrs de biscuit.

Wabigoon (The) Land Agency Ltd.

Wabigoon (The) Free Milling Gold Mining Co Ltd.

Ottawa—Ottawa Dispatch and Agency Co. Ltd.

Ottawa (The) Gold Mining and Milling Co.

Ottawa (The) Truss Surgical Mfg Co. Ltd.

Strathroy—Strathroy (The) Brewing and Malting Co. Ltd.

Sudbury—Wahnapital (The) Navigation and Transportation Co.

Toronto—Canadian (The) Douglas Saw Mfg Co. Ltd.

Investors The Mining and Development of Toronto.

Lac Seul (The) Mining Exploration and Development Co.

Toronto The Paper Box Co.

Windsor—Owners' (The) Agency Co Wind-or Ltd.

Wabigoon—Western Algoma Gold Mining Co of Wabigoon.

NOUVELLE-ÉCOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Little Grace Bay—McDonald Wm, pharmacien; D. L. McDonald succède.

CESSIONS

North Sydney—Robertson Wallace A., mag. gén.

Yarmouth—Libermann A., mag. gén.

DÉCÈS

Halifax—Conway E. & K., nouv., et modes; Kate Conway.

EN DIFFICULTÉS

Halifax—Young Alfred, peinture.

Pubnico—Amiro J. F., mag. gén., demande une extension.

Dentremont H. F., mag. gen., demande une extension.

FONDS A VENDRE

Halifax—Cunningham & Curren, farine etc.

Hubley Teas & Co, ép. Schwartz G. F. & Co, théas.

FONDS VENDUS

Halifax—Bent, Brighty & Page, blé et produit; & Gunn & Co Ltd.

Gunn A. & Co, farines et grains; & Gunn & Co Ltd.

Relly & Son, plombiers & Day & Kinsman.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Bridgewater—Bridgewater Power Co. [Ltd]

Halifax—Gunn & Co. [Ltd], meuniers.

New Glasgow—Oriental Gold Mining and Development Co. [Ltd].

Shelburne—Shelburne Lumber Co. Ltd.

Sherbrooke—Nova Scotia Lumber Co. [Ltd].

Wolfville—Benjamin S. P. Co. (Ltd), bois de sciage.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSATIONS DE COMMERCE

Campbellton—Landers R. C., bijoutier, etc., a laissé l'endroit.

DÉCÈS

St Jean—Washington P. C., restaurant.

EN DIFFICULTÉS

Moncton—Hamilton John, merceries, offre 20c dans la piastre.

Sakville—Rayer J., tanneur.

St Stephens—Algar John E. & Co., nouv. offrent 25c dans la piastre.

FONDS A VENDRE

St Jean—Sharkey H. & Son, harde, etc.

FONDS VENDUS

West Branch—Peck Albert O., mag. gén., & J. L. Richardson.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Campbellton—McKenzie G. G., mag. gén.; John A. A. Flett est admis: raison sociale McKenzie & Flett.

Shediac—Armour & Hébert, mfrs de voiture.

West Branch—McMichael Alex., mag. gén.

Woodstock—Fleming Thos, ép. et provisions avec W. W. Hemphill.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSIONS

Deloraine—Herron & Evans, mag. gén.

Edmonton South—Moen A. T.

Winnipeg—Hill Wm. H., libraire.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Belmont—Tumoth & Co., mag. gén., Geo. Tumoth continue.

Virdeu—Wilcox & Ramsay, mag. gén.

Winnipeg—Watt & Aldritt, bouchers.

FONDS VENDUS.

Morden—Stewart D. D., nouv., 11 mars.

Winnipeg—Brennan John, chaussures.

Lamonte J., chaussures, 8 mars.

Riddelle (The) Manufacturing Co, 10 mars.

INCENDIES

Moosomin—Cleverly J. W., "Queen's Hotel" ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS
Dauphine—Dauphin Press Co.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

New Westminster—McDonald Bros., ép. Vancouuer—British Columbia Automatic Lighting and Oil Co.; Vancouver Coal Oil Co. succède.

Lookhart C. B. & Co., pompes fanèbres.

Takush Harbor Lumber Co.; moulin fermé.

CESSIONS

Rossland—Ferguson (The) Co, mag. gén.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Victoria—Humphreys & Pottinger, provisions; Pottinger continue.

FONDS VENDUS

Kamloops—Stevens N. B. boulanger.

Victoria—Kettled F. M. restaurant.

FONDS A VENDRE

Revelstoke—McLean E. H. S., pharmacien & F. T. Abey.

Trail—Columbia Bottling Works: la moitié des intérêts à Kootenay Brewing and Malting Co.

Victoria—Esnouf R. B., meuble parti pour Kootenay.

ILE DU PRINCE EDOUARD

CESSIONS

Charlottetown—Norton R. B. & Co, quincaillerie.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

LOUIS DEMERS,

Marieville, Insolvable.

Les soussignés vendront, à l'encan public, à la salle du conseil, à Marieville.

Jeudi, le 18 Mars 1897, à midi.

L'immeuble ci-après désigné:

Un lopin de terre qu'emplacement situé en le village de Marieville, connu et désigné sous le numéro cent quatre-vingt-trois (183) du cadastre du dit village de Marieville, avec une maison ou autres bâtiments y érigés.

La dite vente sera faite sujette aux frais encourus et à être encourus pour la vente.

Pour plus amples informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

Commissionnaires.

1709 rue Notre-Dame, Montréal.

AVIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

A. E. PELISSIER,

St-François du Lac, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mercredi, le 17 Mars 1897, à 11.30 hrs a. m.

L'actif mobilier suivant:

Marchandises sèches.	\$ 830 80
Chapeaux et fourrures.	243 87
Verrerie et librairie.	142 47
Chaussures.	267 49
Ferronnerie.	172 09
Épiceries et provisions.	360 68
Mobilier du magasin.	36 55

Dettes de livres, d'après liste \$2033 95

Le magasin sera ouvert le 16 courant.

Pour autres informations s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

1709 Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

PETITES NOTES

On va commencer au printemps la construction du gigantesque pont suspendu qui sera jeté sur l'Hudson pour relier New-York et New-Jersey.

Il coûtera cent vingt-cinq millions de francs ; il aura des dimensions doubles de celles du fameux pont de Brooklyn et le tablier portera six voûtes ferrées.

Les travaux doivent durer six ans en occupant constamment trois mille ouvriers.

Un des musées de Berlin vient de s'enrichir d'une pièce aussi rare que précieuse : il s'agit d'un harnachement grec remontant au quatrième siècle avant l'ère chrétienne et dont le propriétaire a été, par conséquent, le contemporain de Xénophon.

Les détails de ce harnachement répondent, d'ailleurs, exactement aux descriptions données de ces objets par Xénophon lui-même dans un écrit sur l'art de l'équitation.

La nouvelle locomotive Heilmann, construite en France par la Société de traction électrique, vient de faire ses premiers essais dans l'usine où elle a été établie et va être incessamment expérimentée sur la ligne de l'Ouest.

Déjà, en 1894, la même Compagnie s'était livrée à des expériences sérieuses sur une première locomotive électrique. C'est à la suite des études auxquelles ces essais ont donné lieu qu'a été faite une commande de deux machines destinées au service de ses trains réguliers, machines qui, tout en conservant le même type que la première, ont été plus ou moins modifiées, notamment par l'élévation de la puissance.

Ainsi au lieu de 600 chevaux développés dans le premier modèle, il s'agit d'une puissance de 1,350 chevaux pour le second, sans que, pour cela, on ait été obligé d'augmenter le poids de l'ensemble qui est de 120 tonnes.

Avec ces nouvelles machines, la Compagnie de l'Ouest compte pouvoir remorquer 250 tonnes de matériel, environ, à une vitesse de 62 milles à l'heure.

L'importante découverte du professeur Roentgen pourrait bien devenir précieuse aussi pour l'industrie des cuirs.

Il paraît que les rayons Roentgen peuvent être utilisés comme moyen d'épilage ; ils ouvrent donc un nouveau champ d'essais aux techniciens de tannerie.

Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans les journaux allemands :

Dans la dernière séance de la société des médecins de Vienne (Autriche), un jeune médecin viennois, le docteur Freund, fit une communication très intéressante sur l'application des rayons Roentgen.

Rendu attentif par une notice publiée par les journaux et d'après laquelle un médecin avait exposé sa tête aux rayons et de ce fait il était devenu chauve, le docteur Freund fit l'essai pratique d'employer les rayons Roentgen comme moyen d'épilage à l'hypertrichosis.

Un enfant avait l'épine dorsale complètement velue.

Le docteur Freund exposa le dos de l'enfant aux rayons Roentgen, et l'enfant ne se fit pas attendre, les poils disparurent complètement.

Il est utile dans bien des circonstances de reconnaître la bonne viande ; on peut pour cela se fier à un certain nombre de caractères assez précis dont nous allons donner les principaux.

Sans être tout à fait résistante, la bonne viande ne doit point coller aux doigts, et surtout ne point être gluante, même à la coupe ; les veines ne doivent pas garder de sang. La consistance de la graisse est un point important à examiner : chez les animaux sains la graisse est ferme et onctueuse, tandis qu'elle est fluide chez les bêtes maigres, ou pulvérulente chez ceux qui sont anémiques. Examinez de même la moelle des os, qui doit être solide, compacte, sans que le doigt puisse y entrer ; quand au contraire elle est huileuse, c'est que l'animal était de qualité inférieure. Enfin voici une recette chimique, mais qui n'a rien de bien technique : Il suffit, pour la pratiquer, d'acheter un peu de papier de tournesol. Le jus de la bonne viande est légèrement acide, et il fait rougir ce papier ; tandis qu'il ne se produit aucune réaction avec le jus de viande malsaine ou médiocre, parce qu'il est alcalin.

On lit dans *Le Cidre* :

Il y a assez longtemps que la pomme est calomniée. Depuis l'histoire d'Adam et d'Eve, est de tradition de médire de ce fruit dont les hautes qualités sont absolument méconnues. En effet, plus que tout autre fruit, plus que tout autre légume, la pomme contient du phosphore et une légère acidité.

Manquer une pomme avant de se coucher est une excellente chose. Les fonctions du foie et des reins sont ainsi facilitées, les acides en excès dans l'estomac sont absorbés, et un sommeil calme et profond est la conséquence de la régularité ainsi obtenue des fonctions digestives.

La pomme, comme l'orange et le citron, est un désinfectant de la bouche, et le meilleur préservatif contre les maladies de la gorge. De plus, elle calme admirablement la soif, surtout chez les malades, les alcooliques et les passionnés de l'opium.

Quel est le fruit, quel est le produit qui pourrait se vanter de réunir autant de qualités ? Conclusion : récoltons des pommes et croquons-en beaucoup.

Le Docteur Gottig, de Wilmersdorf, vient de signaler, dans le *Métallarbeiter* un nouveau procédé consiste à faire agir sur l'alluminium une solution d'ammoniaque, seule ou en présence de sels ammoniacaux. Dans le premier cas l'alluminium, qui contient toujours un peu de fer et de silicium, se dissout, mais le silicium et le fer restent formant à la surface du métal une couche adhérente d'un brun jaunâtre ou d'un bleu grisâtre, dont la couleur varie avec la quantité d'impuretés que renferme l'aluminium.

Si on traite par l'ammoniaque en présence de sels ammoniacaux, le silicium reste seul ; dans ce cas, le fer se dissout, mais les combinaisons formées réagissent sur les sels ammoniacaux et il se dépose de l'hydrate d'aluminium et de l'oxyde de fer qui contribuent à la formation de la couche protectrice.

Les propriétés physiques et chimiques de la surface du métal sont à tel point modifiées qu'il résiste, paraît-il, à l'action de l'air humide, de l'eau et des

acides faibles ; en outre, l'alluminium ainsi traité se laisse facilement souder et les dépôts électrolytiques y adhèrent fortement. — *Moniteur Industriel*.

Le tableau suivant, que vient de publier le *Moniteur viticole*, présente les évaluations de la production des vins dans les divers pays viticoles pendant l'année 1896. Nous plaçons en regard de ces chiffres ceux qui sont relatifs à la récolte de 1895 :

	1895	1896
	hectolitre	hectolitre
France.....	26 687.800	44.656.200
Algérie.....	3.797.700	4.050.000
Tunisie.....	179.800	92.200
Italie.....	24.245.850	21.573.000
Espagne.....	20.353.000	17.830.000
Portugal.....	1.995.000	3.280.000
Açores, Canaries, Madère	210.000	320.000
Autriche.....	3.000.000	2.500.000
Hongrie.....	2.865.000	1.650.000
Allemagne.....	3.645.000	3.110.000
Russie.....	720.000	2.900.000
Suisse.....	1.250.000	1.600.000
Turquie et Chypre	2.400.000	3.050.000
Grèce et Iles.....	1.600.000	2.150.000
Bulgarie.....	1.200.000	1.360.000
Serbie.....	800.000	1.100.000
Roumanie.....	3.120.000	7.500.000
Etats-Unis.....	850.000	680.000
République Argentine	1.350.000	1.590.000
Chili.....	1.500.000	1.730.000
Bésil.....	350.000	475.500
Cap de Bonne-Espérance	110.000	90.000
Perse.....	27.000	32.000
Australie.....	150.000	180.000

Le service de l'intendance en France s'est inquiété de savoir quels seraient les approvisionnements nécessaires au camp retranché de Paris en cas de siège.

On sait que le camp retranché comprend les communes qui se trouvent à l'intérieur du polygone obtenu en joignant par des lignes droites les forts les plus avancés, c'est-à-dire tout le département de la Seine, trois communes de Seine-et-Marne et une bonne portion de Seine-et-Oise.

Le périmètre de l'ensemble du camp retranché atteint un développement de 118 kilomètres environ. Il n'était que de 55 kilomètres en 1870. La première ligne de résistance serait de 160 kilomètres au moins. Sur ce territoire, d'après le dernier recensement, la population est de 3.300.000 habitants. Si l'on défalque de ce chiffre les hommes qui seraient, en cas de guerre, appelés sous les drapeaux, les personnes qui émigreraient en province, mais si l'on y ajoute l'armée de défense de Paris, cela fait environ trois millions de bouches à nourrir.

En supposant que le siège de Paris durât six mois, voici, d'après les études du service de l'intendance, quels seraient les approvisionnements qu'il serait nécessaire d'avoir :

2,500,000 quintaux métriques de blé, 1 200 000 de viande fraîche abattue, 150,000 de sel, 350 000 de légumes secs, 3,000,000 de pommes de terre, 3,000,000 d'hectolitres de vin, 300,000 hectolitres de lait, 600 000 stères de bois, 1,000,000 de tonnes de houille.

Quant aux fourrages, il faut compter 7,000,000 de quintaux de foin, 700 000 de paille et 600,000 d'avoine.

Aux prix moyens du commerce, ces approvisionnements coûteraient à peu près 500,000,000 de francs.

Chronique de Québec

Mercredi, 10 mars 1897.

Le commerce de la semaine écoulée paraît avoir été bien calme en général, particulièrement dans les nouveautés en détail. Un incendie désastreux a détruit de fond en comble, dans cette ligne, un des bons établissements de la rue St Joseph, et causé des dommages considérables aux magasins avoisinants. Heureusement, la contribution des compagnies d'assurances va un peu équilibrer les pertes et permettre à quelques maisons de continuer leurs ventes à sacrifices.

La clientèle est toujours fronde de ces aubaines, et s'y laisse aisément amorce. On peut donc pronostiquer une quinzaine d'activité pour ce genre d'affaires, en attendant la période du printemps.

Le commerce du printemps pour modes et confections va commencer bientôt. Les installations des grands magasins sont déjà superbes et attirent les curieux de nouveautés. Nous pourrions assurer, sans crainte de contradiction, que jamais autant de splendeur, de variété et de choix ne s'est vu précédemment à Québec.

La fabrication des chaussures est très active. On signale quelques difficultés entre patrons et employés dans une maison importante venue de Toronto. Il semblerait que c'est un fait de chicane plutôt qu'une question d'intérêt général. Une nouvelle maison pour le commerce de gros a été enregistrée cette semaine avec un capital d'une trentaine de mille dollars, dans le but d'acheter la chaussure dans le marché de Québec et de la revendre dans toutes les provinces du Dominion.

En somme la perspective dans cette ligne d'affaires paraît être très encourageante.

Parmi les quelques faillites des dernières semaines, quelques-unes sont maintenant réglées. Il paraît que les livres d'enregistrement de sociétés au greffe de la Cour Supérieure sont élo-

quents à ce sujet. Le fait est que les noms de certaines sociétés sont de nature à induire le public en erreur. Il est certain que, dans la pratique des affaires, beaucoup de gens qui vendent ou qui achètent ne soupçonnent même pas qu'ils transigent avec des inconnus dont les noms n'apparaissent pas dans le titre de la société. De là, pour le commerce, des dangers qu'il importe de faire connaître. Tout fournisseur sérieux qui vend à crédit a intérêt à savoir le nom et la solvabilité de la personne avec qui il fait affaires.

Nous conseillerions à nos lecteurs de se bien renseigner à ce sujet.

EPICERIES

La semaine a été bonne dans le détail. Dans le gros on est assez satisfait; malgré que les commandes régulières des marchands de la campagne ne soient pas abondantes, d'un autre côté, les commandes de la part des propriétaires des grands chantiers tous du Lac St Jean que d'ailleurs sont bonnes et alimentent beaucoup.

En somme les affaires sont bonnes et l'on paraît, partout assez satisfaits. Les prix n'ont pas varié cette semaine :

Sucres : Brun, 3½ à 3½c; Jaunes, 3½ à 3½c; Powdered, 5c; Granulé, 4½ à 4½c. Paris lump 5½c.

Sirops : Barbades tonnes, 31 à 32c; Tierce, 32 à 33c.

Conserves en boîtes : Tomates, plus fermes et rares sur le marché : 80 à 85; saumon, \$1.40 à \$1.50; do No 2, \$1.20 à \$1.25; homard, \$2.00 à \$2.15; pois, 70c à 85c; blé d'Inde, 85 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; Corn-starch "No 1" 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

Raisins : Layer \$2.00 à \$2.10; Corinthe 4½ à 5c; Sultana, 7½ à 9c; London layers, \$1.65; ½ boîte, \$1.00; Californie 2 couronnes 6½ à 8½c; 3 couronnes, 7½ à 7½; 4 couronnes, 8½ à 8½c.

Valence Off Stalk 5½ à 6c; fine Off Stalk 6 à 6½c.

Figues en sac, 5c; Dattes, 6c; Pruneaux 12c.

Amandes : Tarragone écaillée 20c;

amandes tendres, 11 à 12c; avellines 9 à 6½c.

Allumettes :

Telegraph..... \$3.50 la caisse
Telephone..... 3.30 —
Phoenix..... 3.20 —
New-Dominion.... 3.15 —

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Les farines ont fléchi quelque peu comme on pourra s'en rendre compte par les cotations ci-dessous.

Par contre, le lard a monté et devra augmenter encore; il y en a bien de salé ici. Nous cotons: Le Short Cut \$13.00 à \$13.50.

La demande pour le poisson a été assez bonne depuis le commencement du carême mais la morue a un peu faibli. Malgré que les stocks ne soient pas considérables, il y a eu presse pour vendre chez certains marchands de là, baisse sur la morue de qualité inférieure.

La morue, dernière arrivages d'automne, a cependant maintenu son prix et est ferme aux prix cotés.

Farine (en sacs) : Fine \$1.20 à \$1.30; Superfine, \$1.35 à \$1.50; Extra, \$1.60 à \$1.75; Patent, \$2.15 à \$2.25; S. Roller \$2.00 à \$2.10; Forte à levain \$2.30 à \$2.50.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 28 à 32c; "Province" 27 à 30c; orge 40 à 45c; son, 55c à 60c; gru, 70 à 80; blé d'Inde, 37½c à 40c.

Gruau : en sac : \$1.60 à \$1.70; do granulé, \$1.75 à \$1.80; do "Rolled oats", \$1.65 à \$1.75.

Lard : Short Cut, \$13.00 à \$13.50; saindoux composé, en seaux, \$1.20 à \$1.25; do pur, en seaux, \$1.40 à \$1.50; en chaudières, 7½ à 8c.

Poissons : Morue No 1, \$4.25 à \$4.50; do No 2, \$3.00 à \$3.25; Harang, No 1, \$4.25 à \$4.75; do No 2, \$3.50 à \$4.00; do Cap Breton, \$4.00 à \$4.50; Anguilles, 4½c; Saumon \$15 à \$17.

Huile : Loup-Marin "Straw," 35 à 36c. Huile de morue, 26 à 27c.

Huile de charbon : 15 le gal.; huile astrale, 16½c.

Il s'est fait une agitation considérable il y a quelques jours; à la Chambre de Commerce de Québec, pour aviser aux moyens pratiques d'assurer la cons-

POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 128 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

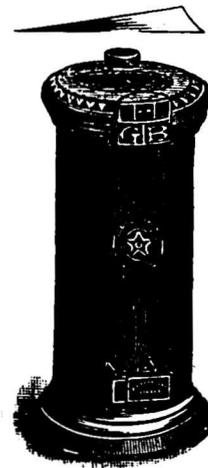
Spécialités : Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz. ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec.

SUCCESSORS DE BOISSEAU & MARCOTTE

Poêle L'ETOILE ★



Grande
Réduction
Sur notre
Célèbre
Poêle
L'ETOILE...

Breveté 10 mars '9
Medaille à l'Expo-
sition Provinciale
de 1894

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES UR OUVRE

truction du pont, devant la ville. C'est l'éternelle question qui semble vouloir prendre un aspect nouveau. Tout en tenant compte des bonnes paroles et des bonnes intentions qui y ont été exprimées, nous croyons que la réalisation de ce projet est encore loin. Entre autres éléments essentiels, il manque le plus important de tout: le capital, et cet élément menace de manquer longtemps encore, attendu que, jusqu'à présent, l'on ne voit encore, ni la main qui pourrait verser des millions dans l'entreprise, ni non plus la main qui pourrait les recevoir. Or, pas de millions, pas de pont. Voilà la position nette et tranchée. Aussi longtemps que des mesures énergiques ne seront pas prises pour être pratiquées. C'est ce que la Chambre de Commerce paraît avoir compris, sans cependant qu'il y ait encore rien de défini dans son action. Tous les citoyens espèrent de nouveaux développements à cette question d'intérêt primordial pour Québec.

L. D.

PETITES NOTES

On serait tenté de chercher parmi les métaux plus ou moins précieux, les terres rares, etc. Point du tout: ce sont simplement les filaments de charbon qui forment le fil incandescent dans les petites lampes électriques globuleuses. C'est au gramme que se vend cette matière si précieuse, mais le prix en revient à 80,000 francs le kilo pour les filaments ayant un diamètre de vingt millièmes de millimètre; pour ceux dont le diamètre n'atteint que quatre millièmes et demi de millimètre, le prix du kilogramme s'élève au chiffre fantastique de 120,000 francs. Mais ajoutons, pour tranquilliser ceux qui ont l'inten-

tion de s'éclairer à l'électricité, qu'il en suffit d'un poids extrêmement faible pour chaque lampe, puisqu'il faut des filaments les plus minces, de ceux qui sont destinés aux lampes de trois bougies, trois millions pour peser un kilogramme. Ces filaments mis bout à bout s'étendraient sur une longueur de trois cents kilomètres.

Ce qui explique leur prix élevé, c'est que la fabrication en est très difficile et que la matière doit passer par un nombre considérable de manipulations avant d'arriver à son état définitif.

D'après divers journaux locaux, la culture des concombres se ferait d'une façon très intense en Hollande, aux environs de Venlo, ville de quelque 10,000 habitants, sur les bords de la Meuse.

Trois cents hectares, environ, (750 arpents) sont consacrés à cette branche de l'agriculture, et l'affaire serait excellente, si nous en croyons les chiffres, lesquels accusent un bénéfice de 3,500 francs environ (\$700) par hectares. La production, pendant la saison, c'est-à-dire de juin ou juillet aux gelées, est de 35 wagons par jour en moyenne.



Nous achetons toutes sortes de plumes d'oie, de canard, de poule et de dinde. Ecrivez-nous si vous en avez à vendre. Nous payons comptant.
La Compagnie Alaska des Plumes et des Duvets (Alaska Feather & Down Co., Ltd.) 200, rue Guy, Montréal.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Mailles fermées.		Mailles livrées	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt et Dundee		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouses Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12
		10 15		
PACIFIQUE				
M. et Toronto		8 00	9 0	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 5
Farnham et St-Pie		3 00		12 30
Sherbr et L. Mégan.	6 45	6 50	10 00	
M. et Que.—Côte Nd.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O.—Sam. 810 p.m.	7 45	315 & 803		1 00
M. et Winn. et Col A.	8 40			10 00
M. et Pic Fort (S.S. 15)	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone		4 50	10 30	11 38
PROVINCES.				
Alberta C.P.R.	8 51	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. Brunswick G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 38
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 01	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ÉTATS-UNIS.				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	Mt.
		7 25	9 00	
		5 00	(0)	
Nouv. Anglet C. V.		7 30	(0)	
Id do do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	8 30
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

QUEBEC

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

JAPAN JAVA

MARQUE "MOUNT"

RIZ

ROYAL MILLS."

PATNA BURMAH
D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épicier. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront un peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. **T. BLOUIN & Cie** EPICIER N GROS, 148-148, St-Paul, Québec

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 11 MARS 1897

<p>Allumettes.</p> <p>Télégraph, la caisse. 3 70 Téléphone " " 3 50 Tigré " " 3 35 Phoenix " " 3 00 New Dominion " " 3 15</p> <p><i>Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 6 caisses et au-dessus, assorties ou non.</i></p> <p>Parlor, la caisse. \$1 45 " par 5 " " 1 40</p> <p>Articles divers.</p> <p>Bleu Parisien. 0 11 0 13 Bouillons communs gr. 0 18 0 30 Bougie Paraffine, lb. 0 11 0 11 " London Sperm. 0 10 0 10 Briques à couteaux, doz. \$0 35 0 37 Brûleurs pour lampes No 1, doz. 0 00 1 00 No 2, " " 0 00 0 75 No 3, " " 0 00 0 70</p> <p>Cable coton } pce., lb. 0 13 0 14 " Manila, lb. 0 12 0 14 " Sisal, lb. 0 37 0 08 " Jute, lb. 0 08 0 09</p> <p>Cartes à jouer, doz. 0 25 3 60 Chandelles suif, lb. 0 00 0 09 Epingles à linge, bt. 5 gr 0 00 0 60</p> <p>Ficelles. 3 fls. 4 fls. No 1, doz. 0 40 0 70 " 2, " " 0 60 0 90 " 3, " " 0 60 1 20 " 4, " " 0 75 1 35 " 5, " " 0 90 1 60 " 6, " " 1 25 2 10</p> <p>Graine de canari, lb. 0 03 0 04 " canari pag., lb. 0 06 0 08 " chanvre, lb. 0 23 0 04 " Rapée, lb. 0 08 0 07</p> <p>Lassis concentré, com. 0 30 0 40 pur. 0 65 0 70</p> <p>Mèches à lampes No. 1. 0 16 0 20 " No. 2. 0 13 0 15 " No. 3. 0 12 0 13</p> <p>Bières.</p> <p>Bas's Ale. Read Bros. Dogs' Head qts/dz 2 55 pts/dz 1 57 Guinness' Stout Read Bros. Dogs' Head qts. 2 52 pts 1 50</p> <p>Cafés.</p> <p>Cafés rôtis. Arabian Mocha. 35c Imperial " 31c Jamaïque. 26c Java Siftings. 31c Maracaibo 27c Old Gov. " 31c Old Gov. Java et Mocha. 34c Pure Mocha. 32c Rio 20c à 22c Standard Java. 35c Standard Java et Mocha. 35c</p>	<p>Chocolats et Cacaos.</p> <p>Felix Potin: Chocolat, qualité No 1, lb. 0 27 " 3, lb. 0 35 Cacao, botte 1/2 lb. 0 27</p> <p>Chocolat Fry.</p> <p>Caracs 1/2 botte de 6 lbs la lb 0 42 Vanille 1/2 " " la lb 0 42 Gold Medal (sucré) " " la lb 0 29 Pur non sucré " " la lb 0 42 Diamond 1/2 et 1/4 " " la lb 0 24 Monogram 1/2, 6 div. " " la lb 0 24</p> <p>Cacao Fry.</p> <p>Concentré 1/2 1 lb botte de 1 doz 2 40 Homéopathique 1/2 bte 14 lbs la lb 0 33 " 1/2 bte 12 lbs la lb 0 33</p> <p>Confitures et Gelées</p> <p>Confitures: Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50</p> <p>De Michel Lefebvre et Cie: Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 13 do 3, 4 et 5 lbs. " 0 12 do 6, 7 et 10 lbs. " 0 11</p> <p>Seaux de 7 lbs. la lb. 0 12 do 14 " " 0 11 do 28 " " 0 11</p> <p>Tumblers de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " 2 25</p> <p>De A. C. Dionne: Canistres de 1 lb. douz 1 50 do de 2 lb. douz 2 00</p> <p>Gelées Michel Lefebvre & Cie. Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 11 do 3, 4 et 5 lbs. " 0 10 do 6, 7 et 10 lbs. " 0 09</p> <p>Seaux de 7 lbs. la lb. 0 10 do 14 " " 0 09 do 28 " " 0 09</p> <p>Tumblers de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " 2 25</p> <p>Lazenby. Tablettes de Gel., 13 variét. pts 1 20</p> <p>Conserves alimentaires.</p> <p>Légumes. Asperges. doz. 4 00 4 50 Baked Beans Hoegg. 1 20 1 25 Windsor. 1 20 1 25 Blé d'Inde. 2 lbs. doz. 0 60 0 75 " Yarmouth 2 lbs " 0 00 1 50 Windsor " 0 70 0 75 Champignons la botte 0 14 0 24 Citrouilles, 3 lbs. doz. 0 85 0 90 Haricots de Boston. 2 10 2 25 Haricots verts. 0 70 0 90 Olives Pints. 3 75 4 00 " 1/2 Pints. 2 00 2 50</p> <p>Petits pois français. botte 0 69 0 11 fins. botte 0 13 0 14 extra fins. botte 0 15 0 16 extra surfins 0 17 0 18 Pois canadiens 2 lbs. 0 75 0 90</p>	<p>Tomates. doz. 0 75 0 80 Truffes. " 4 80 5 00</p> <p>Fruits: Ananas, 2 et 2 1/2 lbs. doz. 2 10 2 50 Blueets, 2 lbs. 0 65 0 70 Fraises, 2 lbs. 1 55 1 65 Framboises, 2 lbs. 1 61 1 75 Pêches, 2 lbs. 1 70 1 90 " 3 lbs. 2 50 2 95 Poires, 2 lbs. 1 65 2 00 " 3 lbs. 2 20 3 00 Pommes, gal. 1 80 1 90 " 3 lbs. 0 75 0 80 " 2 lbs. 0 00 0 50 Prunes, 2 lbs. 1 65 1 90</p> <p>Poissons: Anchois. 3 25 0 60 Anchois à l'huile. 3 25 4 50 Clams, 1 lb. doz. 1 50 2 00 Harengs marins. 1 50 1 60 Harengs aux Tomates. 1 40 1 50 Homards botte ronde. 2 20 2 50 " botte plate. 2 60 2 85 Huitres, 1 lb. dz 1 30 1 40 " 2 " " 2 20 2 40 Maquereau. 1 30 1 40 Sardines françaises. botte 0 08 0 25 " françaises. 0 16 0 35 Sardines Royan à la Vatel. 0 00 0 15 Sardines Royan à la Bordelaise. 0 00 0 15 Saumon botte ronde. 1 12 1 45 " plate. 1 51 1 75 Smelts (Eperlans) doz. 0 50 0 60 Thon à la Vatel, jarre 0 00 0 27</p> <p>Spécialités de W. Clark.</p> <p>Canistres carrés: Bœuf, can. 1 lb. 24 à la c. la doz 1 10 " 2 " 12 " " 2 00 " 6 " 12 " " 6 60 " 14 " 6 " " 14 30 Jambon " 1 " 24 " " 1 65 Pieds de cochon " 2 " 12 " " 2 10</p> <p>Canistres rondes: Roast Beef can. 1 lb. 24 à la c. dz 1 10 " 2 " 12 " " 2 00 " 6 " 12 " " 6 01 Bœuf bouilli " 1 " 24 " " 1 10 " 2 " 12 " " 2 00 " 6 " 12 " " 6 00 Mouton roti " 2 " 12 " " 2 20 " 6 " 12 " " 6 00 Lang. de bœuf " 2 " 12 " " 6 00 " pr. lunch " 1 " 24 " " 2 40 Sauc. Cambge " 1 " 24 " " 1 80 " 2 " 12 " " 3 25 Bœuf fumé " 1 " 24 " " 2 20</p> <p>Conserves: Jambon pot 1/2 lb. 48 à la c. lad 65 Gibier " 48 " " 65 Poule " 48 " " 65 Dinde " 48 " " 0 65 Langue " 48 " " 0 65 Bœuf " 48 " " 0 65</p>	<p>Pates truffes: Canard sauv. can. 1 lb 48 à la c. dz 1 10 Perdrix " " 48 " " 1 10 Poule " " 48 " " 1 10 " et jambon " " 48 " " 1 10</p> <p>Soups: Pois can. 1 pte 48 à la c. dz 1 10 Mulligatawny " " 48 " " 1 10 Queue de bœuf " " 48 " " 1 10 Rognons " " 48 " " 1 10 Tomates " " 48 " " 1 10 Legumes " " 48 " " 1 10 Julienne " " 48 " " 1 10 Poule " " 48 " " 1 10 G blotte " " 48 " " 1 10 M-ck Turtle " " 48 " " 1 10 Consommé " " 48 " " 1 10 Plum Pudding " 1 lb. 24 " " 2 00 " 2 " 21 " " 2 50</p> <p>Viandes en conserve: Corned Beef, 1 lb. doz. 1 20 1 50 " 2 lbs. " " 2 15 2 65 " 6 lbs. " " 6 75 8 60 " 14 lbs. " " 14 00 17 25 Langue de porc, 1 lb. " 2 65 3 20 " 2 lbs. " " 5 25 6 00 Langue de bœuf, 1 1/2 lb. " 0 09 7 55 " 2 1/2 lb. " 6 75 8 95 " 3 lbs. " 0 00 13 40 English Brawn. " 0 00 1 30 Bœuf (chipped dried). " 0 00 3 25 Dinde, 1 lb. " 2 20 3 20 Pâtes de foie gras. " 5 25 8 00 Pieds de cochon, 1 1/2 lb. " 0 00 2 30 Poulets, 1 lb. " 20 2 25</p> <p>Lazenby's. Soupes Real Turtle. doz 0 00 9 assorties. 3 00 3 75 " boîtes carrées 3 00 1 65</p> <p>Johnston's. Fluid Beef No 1, bte 2 onces doz 3 00 " No 2 " 4 " " 5 00 " No 3 " 8 " " 8 75 " No 4 " 1 livre " 14 25 " No 5 " 2 " " 27 00 Staminol, bouteille 2 onces " 3 00 " 4 " " 6 00 " 8 " " 9 00 " 16 " " 15 00 Fluid Beef Cordial, bt. 20 on. " 15 00 Milk granules, caisse de 4 doz 6 00 avec caisse " 5 00</p> <p>Sauces et Marinades. Marinades Morton. doz. 2 30 2 70 " Crosse & Black wall, doz. 0 00 3 25 " Suffolk, 20 oz. doz. 3 00 3 10 Marinad. Suffolk, 16 oz. dz. 0 00 1 80 Essence d anchois, dz. 0 00 3 20 Catsup de champignons dz 3 50 3 70 Sauce Worcester, 1 chop. 3 50 3 70 " " chop. 8 25 6 50 " Harvey, 1 chop. 3 25 3 55</p>
--	--	---	--

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. **F R Y**

CACAO

AGENTS, **D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

C. X. TRANCHEMONTAGNE
 IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS: Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPEDIES SUR DEMANDENo 67 rue St-Jacques, MONTREAL

PRIX COURANT 4.—MONTREAL, 11 Mars 1917

Catsup de tomates	1 00	4 60
" de champignons	1 90	3 40
Sauces aux anchois	3 25	3 55
Sauces Chili	3 75	4 05

A. C. Dionne.
Cornichons arom. dos. 0 00 1 80

Cirages, Mines et Vernis.

Cirages français doz.	0 25	0 70
" canadiens	0 20	0 60
Mine Royal Dome g.	1 70	0 60
" James g.	2 40	0 00
" Rising Sun large doz.	0 00	0 70
" small doz.	0 00	0 40
" Sunbeam large doz.	0 00	0 70
" small doz.	0 00	0 35
Silverine grande, doz.	0 00	0 75
Vernis à barnais, gal.	0 00	1 80
" dos.	1 10	1 90
" A tuyaux, gal.	0 00	0 90
" Parisien, dos.	0 70	0 75
" Royal polish, dos	0 00	1 25

Drogues et Produits Chimiques

Acide carbonique	0 30	0 40
" citrique	0 60	0 55
" oxalique	0 10	0 12
" tartrique	0 33	0 35
Alcô du Cap	0 14	0 15
Alun	0 01	0 03
Bicarbonate de Soude, bri.	2 35	2 75
Bichrom. de Potasse, lb.	0 10	0 12
Bleu (carré)	0 10	0 16
Borax raffiné	0 06	0 08
Bromure de Potass.	0 55	0 60
Campbre américain	0 80	0 90
Campbre anglais, lb.	0 85	0 85
Cendres de soude	0 01	0 02
Chlorure de chaux	0 02	0 05
Chlor. de Potasse	0 23	0 25
Couperose, 100 lbs.	0 75	1 00
Crème de tartre	0 25	0 30
Extrait de Campêche lb.	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.	0 12	0 14
Glycérine	0 20	0 25
Gomme arabique	0 50	1 25
Gomme épinette	0 00	0 25
Indigo Bengal	1 50	1 75
Indigo Madras	0 60	0 80
Iodure de potasse	1 40	4 25
Opium	4 50	4 75
Phosphore	0 60	0 75
Résine	0 00	0 01
Salpêtre	0 08	0 75
Sels d'Epsom, 100 lbs	1 50	3 00
Soda caustique 60° 100 lbs	1 75	2 00
Soda caustique 70° 100 lbs	2 00	2 25
Soda à laver par 100 lbs.	0 70	0 75
Soda à pâte par baril	0 00	3 00
Soufre poudre lb	0 01	0 03
Soufre bâtons	0 01	0 03
Soufre en sac (rock) par 100 lbs	1 50	2 00
Strychnine	0 90	1 00
Sulfate de cuivre	0 04	0 54
Sulfate de morphine	1 90	2 00
Sulfate de quinine	0 40	0 45
Sumac	50 00	60 00
Vert de Paris	0 14	0 17
Vitriol	0 04	0 64

Eaux Minérales.

Vichy Célestins Grande Grille	10 00
" Hôpital, Hauterive cse.	10 00
" St. Louis cse.	8 00
Pougues St. Léger cse.	10 50
Carabana cse.	10 50

St. Galmier qts (source Badollet)	6 00
" pts	7 50
Hunyadi Matyas cse	6 00

Epices pures.

Poivre blanc, rond	lb.	0 10	0 12
" moulu	"	0 15	0 18
" noir, rond	"	0 07	0 08
" moulu	"	0 13	0 11
" rouge Cay. moulu	"	0 22	0 0
Cannelle, moulu	"	0 15	0 18
" en nattes	"	0 12	0 14
Clous de girofle	"	0 11	0 17
" ronds	"	0 08	0 10
Gingembre moulu	"	0 20	0 25
" racines	"	0 10	0 28
Muscade blanche	"	0 40	0 60
" non blanche	"	0 60	0 75
Macis moulu	"	0 00	0 90
Piment (clous ronds)	"	0 19	0 10
Allspice moulu	"	0 13	0 15
Mixed Spice moulu Tin	"	0 42	0 45
" oz	"	0 15	0 20
Whole Pickle Spice	"	0 15	0 20

Fruits Secs.

Abricots Calif.	la lb.	0 13	0 15
Amandes molles	"	0 09	0 10
" molles	"	0 09	0 12
" écalées	"	0 18	0 20
" amères écalées	"	0 40	0 45
" écalées Jordan	"	0 10	0 35
Dattes, en boîtes	"	0 53	0 66
Figues, sèches en bts.	"	0 07	0 10
" en sacs	"	0 03	0 14
Nectarines Californie	"	0 09	0 10
Noisettes (A velines)	"	0 64	0 10
Noix Marbot	"	0 19	0 11
" Grenoble	"	0 11	0 12
" écalées	"	0 16	0 21
Noix du Brésil	"	0 09	0 10
" Pecan	"	0 09	0 11
" do poiles	"	0 13	0 14
Peanuts rôtis (arachid.)	"	0 16	0 08
Pêches Californie	"	0 08	0 10
Poires	"	0 09	0 10
Pommes séchées	"	0 03	0 34
Pommes évaporées	"	0 04	0 05
Pruneaux Bordeaux	"	0 03	0 16
Pruneaux Bosnie	"	0 06	0 07
" Californie	"	0 09	0 10
Raisins Calif. 3 cour.	"	0 00	0 07
" 4	"	0 08	0 09
Corinthe Provinciaux	"	0 01	0 04
" Filiatras	"	0 04	0 04
" Patras	"	0 05	0 05
" Vostizas	"	0 06	0 08
Malaga Loose Muscat bte	"	1 35	1 40
" London Layers	"	1 45	1 50
Malaga Black Baskets	"	2 15	2 25
" Connoisseur	"	1 75	2 00
" Buckingham do	"	3 75	4 00
Malaga Russian Cluster, bt	"	0 00	4 90
Sultana	lb.	0 07	0 10
Valence off stalk	"	0 10	0 05
" fine off stalk	"	0 05	0 06
" selected	"	0 06	0 06
" 4 cour.	"	0 06	0 07

Fruits Verts

Ananas, pièce	0 00	a	0 00
Attocas, baril	1 50	a	5 00
Bananes régime	1 50	a	2 50
Pommes Spies, baril	1 75	a	2 50
" Baldwins	2 00	a	2 50
" Fameuses	0 00	a	0 00

Pommes Groenings baril	1 75	a	2 00
" Russes	2 25	a	2 75
Raisins Almería	6 50	a	8 00
Oranges, Valence (120)	3 50	a	3 75
" (714)	3 75	a	4 00
" Californie, bte.	3 50	a	4 00
Citrons, Messine, boîtes	2 25	a	2 50
Oignons rouges, baril	1 75	a	2 00
" jaunes, baril	1 75	a	2 00
" d'Espagne, crate	0 00	a	0 75
" d'Egypte, 112 lbs.	0 00	a	0 00
Noix de coco, par 100	0 00	a	4 00

Gomme & Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 30 more. de 5c bte	1 20
Peppin Tutti Frutti, 23 m. de 5 "	0 75
" boîte vitrée	
" de 5c bte	0 80
Horehound Tutti Frutti, boîte vitrée 36 more de 5c bte	1 20
Cash Register, 300 m. A 5c et pq.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 more. A 5c et paq.	6 50
Jarre en verre Peppin Tutti Frutti, 115 paq. A 5c	3 75
Boîte à la Jeune Fille, Tutti Frutti, 160 more. et paq. A 5c	6 00
Boîte argent Tutti Frutti, 160 more. et paq. A 5c	6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150 more. A 1c	1 00
Fleur d'Orange, 150 more. A 1c	1 00
Gomme Flirtation, 150 more. A 1c	0 05
Monte Christo, 180 more. A 1c	1 30
Mexican Fruit, 36 more. A 5c	1 20
Sappota, 150 more. A 1c	0 90
Sappota Orange, 160 more. A 1c	0 75
Block Jack, 115 more. A 1c	0 75
Rose Rouge, 115 more. A 1c	0 75
Magie Trick, 115 more. A 1c	0 75
Red Spruce Chico, 200 more. A 1c	1 00

Grains et Farines

GRAINS

Blé roux d'hiver Can. No 2	0 92	0 94
Blé blanc d'hiver Can. No 2	0 93	0 95
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 95	0 97
" No 2	0 93	0 95
Blé du Nord No 1	0 93	0 95
Avoine blanche No 2	0 22	0 23
Blé d'Inde, Canadien	0 37	0 40
Pois No 2, ordinaire p. 60 lb.	0 47	0 48
Orge à moudre, par 48 lbs.	0 30	0 32
Sarraasin, par 48 lbs.	0 31	0 32
Seigle, par 56 lbs	0 30	0 40

FARINES

Patente d'hiver	4 70	4 75
Patente du printemps	4 70	4 75
Straight roller	4 10	4 15
Forté de boulanger, cité	0 00	1 50
Forté du Manitoba	0 00	4 20

FARINES D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	0 00	3 50
" do en sacs	0 00	1 70
" do granulée en barils	0 00	3 50
" do en sacs	0 00	1 70

Avoine roulée en barils	0 00	3 50
" do en sacs	0 00	1 70
ISSUES DE RLK		
Son d'Ontario au char, L.	9 50	10 00
" de Manitoba	0 00	11 00
Gru de Manitoba char	10 00	12 00
" d'Ontario char	10 00	12 00
Moulée	15 00	16 00

Farines préparées

Farine préparée, Brodie		
" XXX, 6 lbs.	2 80	
" 3	1 15	
" superb 6	2 60	
" 3	1 35	
Orge mondée (pot)	1 80	2 00
" sac	0 00	1 55
" quart	0 00	3 20
" porlée	0 00	3 25

Huiles et graisses.

HUILES

Huile d. morue T. N. gal.	\$0 37	à \$0 40
" loup-marin raff.	0 50	0 52
" paille	0 15	0 47
" de lard, extra gal	0 55	0 60
" de lard, " No. 1	0 50	0 55
" d'olive p. mach.	0 80	1 00
Huile à salado	0 70	0 90
" d'olive à lampion	1 20	2 60
" de spermaceti	1 20	1 40
" de marsohin	0 50	0 60
Huile de pétrole, par char.		0 15
" p. 20 qrt.		0 16
" de 1 à 19 qrt.		0 16
" Américaine, par char 18		à 21
" par qrt.		19
" olive Barton et		8 50
" Guestier, caisse pints		9 50
Huile de foie de m. Nor. g.	2 75	3 25
" Ter. g.	1 75	2 00
" de castor "E. I."	1 00	0 10
" français, qrt. lb.	0 09	0 19
" caisse	0 10	0 11
Huile à salade Lazenby.		
" 1 pt.	doz.	0 00 1 40
" 4 pt.	doz.	0 00 2 15
Huile à salade pints dz.	0 00	3 75
" quarts dz.	0 00	6 50
Crème à sal. petits dz.	0 00	2 00
" grands dz.	0 00	3 75
Union Sardinière.		
Huile d'olive extra No 1		\$2 00
" 1/2 bouteille, douzaine		3 25
" 1		6 00
" 1		3 00
" 1		3 00
" 5		legallon 2 50

Liqueurs et spiritueux.

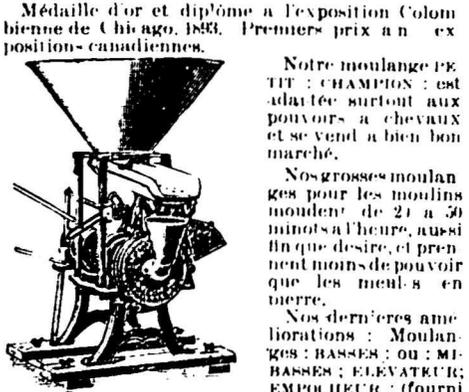
Brandies. (droits payés.)	
(Prix à la caisse.)	
Cusnier, 5 rubis.	la caisse \$12 50
" 1 couronne	13 75
" 2	16 50
" 3	19 00
" Fine champ 1862	27 00
" au gallon	1 35
Hennessy *	12 75



LION BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits
GARANTIES FRUITS ET SUCRE
Pour Ménages et pour le Commerce.

Machine à Moudre Améliorée De VESSOT, Patentée.



Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Coloniale de Chicago, 1893. Premiers prix à l'Exposition canadienne.

Notre moulange PETIT CHAMPION est adaptée surtout aux pouvoirs à chevaux et se vend à bien bon marché.

Nos grosses moulanges pour les moulins moulent de 21 à 50 minutes à l'heure, aussi fin que désiré, et prennent moins de pouvoir que les meules en pierre.

Nos dernières améliorations: Moulanges à BASSES; OU à MISES; ÉLEVATEUR; EMPLOIEUR; (fourni sur demande) s'adaptant à volonté; un SAS sur le dallot pour nettoyer le grain; un LEVIER pour éloigner ou rapprocher les meules instantanément.

Nos prix ne tentent pas les mêmes. Nous faisons aussi un nouveau ca-seur amélioré pour blé d'Inde en épis. Demandez notre catalogue illustré.

S. VESSOT, seuls Manufacturiers, JOLIETTE, P. Q.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 11 Mars 1907.

Table listing various liquor brands and prices, including Hennessy, Martel, Jockey Club, and others.

Table listing imported whiskeys and other spirits, including DoKuyper, Royal Eagle, and others.

Table listing liqueurs and other beverages, including Angostura, Curacao, and others.

Table listing various food items and oils, including Kirsch, Prunelle, and others.

AVIS

...A LOUER...

Nous désirons notifier nos clients et le commerce de quincaillerie du Canada, que le feu chez CRATHERN & CAVERHILL...

Le Numéro 25, rue Ste-Therese, coin de la rue St-Gabriel. Poste avantageusement connu depuis 25 ans comme imprimerie de commerce.



DUCKETT, HODGE & CIE Exportateurs de BEURRE et FROMAGE Rt Marchands de Provisions en Général 104 Rue des Sœurs Grises Côté de la rue William. MONTREAL

CAVERHILL, LEARMONT & Co. Montreal, 14 Janv. 1906.

S'adresser à A. LIONAIS, Chambre 401, Bâtisse de la New York Life

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 11 MARS 1897.

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.
Townships frais 0 15 0 16
De l'Ouest 0 08 0 11
Rouleaux 0 13 0 14
Crémère d'octobre 0 19 0 23
Crémère nouveau 0 20 0 21

Fromage.
De l'Ouest la lb. 0 11 0 12
De Québec 0 11 0 12

Œufs.
Chaudières, Montréal, caisse 0 10 0 11
" Ouest, " " " " 0 08 0 10
Frais pondus 0 12 0 13

Sirup et sucre d'érable.
Sirup d'érable en qts la lb. 0 05 0 06
" en canistre... 0 05 0 05
Sucre " pts pains la lb. 0 06 0 08

Miel et cire.
Miel rouge coulé la lb. 0 05 0 06
Miel blanc 0 07 0 08
Miel en gateaux 0 10 0 12
Cire vierge 0 25 0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graïne de lin, lb. Doz. Gros 0 03
Graine de lin moulu lb. 0 04
Sirup du Dr Coderro, grosse. 0 00
Sirup de Mme Winslow, grosse 0 00

Specialités de Picault & Contant.

Elixir Pulmon. Balsami. Doz. Gros. \$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien 1 20 12 00
Pastille à vers. 1 50 15 00
Poudre de condition } lb. \$1 80 7 20
" " " " } lb. 1 25 13 00
" " " " } lb. 1 80 18 00

Huile d. foie d. morue 8 oz 18 00
Huile d. foie d. morue 6 oz 15 00
Emulsion " 4 00
Huile Vétérinaire..... 1 50
Essence d'épinette..... 0 80

A. C. Dionne.
Sirup de merisier composé doz. \$1 20

Régliasse.
Young & Smylie.
Y. & S. en bâtons (sticks) :
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb. 0 40
" fantaisie (33 ou 50 bâtons)
la boîte 1 25
" Ringed, " boîte de 5 lbs., la lb. 0 40
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lbs., la boîte (can.) 2 00
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (33m. à la boîte) 1 50
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (40m.) 1 25

Régliasse au goudron et gaires de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can) 2 00
Pastilles de réglisse, jarre en verre, 5 lbs 1 75
Pastilles de réglisse, boîte de 5 lbs (can) 1 50
" Purity " réglisse, 200 bâtons. 1 45
100 72

Ris.

	Sac.	1/2 Sac.	Pch.	1/4 Pch.
B. 1 & 4 sacs.	\$ 45	\$ 50	\$ 55	\$ 60
5 9	\$ 40	\$ 45	\$ 50	\$ 55
10 24	\$ 35	\$ 40	\$ 45	\$ 50
25 et plus..	\$ 30	\$ 35	\$ 40	\$ 45
CC 1 & 4 sacs	\$ 20	\$ 25	\$ 30	\$ 35
5 & 9	\$ 15	\$ 20	\$ 25	\$ 30
10 & 24	\$ 10	\$ 15	\$ 20	\$ 25
25 et plus	\$ 05	\$ 10	\$ 15	\$ 20

Ris " Crystal "
En sacs de 25 lbs le sac, 1 35
" 50 " " " " 2 60
" 250 " " " " 5 50
" imported 250 lbs 5 50
Riz Patna Imp. sacs 22 lbs. lb. 4 5

Salaisons, Saïndoux etc.

Lard Canada Short Cut Mess le quart... 13 50
" " S. C. Clear le qt 00 12 00
Lard S.C. de l'Ouest le qt 00 14 00
Jambons, la lb. 0 94 0 12
Lard fumé, la lb. 0 09 0 11

Saïndoux :
Pur de panne en seaux 1 30 1 60
Canistres de 10 lbs 0 06 0 08
" " " " 0 06 0 08
" " " " 0 07 0 08
Composé, en seaux 0 00 1 05
Canistre de 10 lbs 3/4 c
" " " " 5/4 c
" " " " 6 c
Fairbank, en seaux 1 15 1 21
Cottolene en seaux lb. 0 08

Sapollie.
En caisses de 1/2 à 1 grosse, la gr. 11 30

Sel.
Sel fin, quart, 3 lbs \$2 75 & \$2 80
" " " 5 lbs 2 65 2 70
" " " 7 lbs 2 45 2 51
" " " 1 sac 66 lbs 0 00 0 30
Sel fin sac 2 cwts 0 90 1 00
Sel gros livre, sac 0 45 0 48

Sirops.
Matchless lbs. 0 00 0 01
Amber qts 0 00 0 02
Diamond 0 01 0 40
Perfection 0 42 0 45

Sirup Redpath tins 3 lbs. 0 00 0 09
" 8 lbs 0 34 0 36
Perfection,seau 25 lbs,seau 0 91 1 00
Honey " 28 " " " 0 00 0 90

Sucres.
Jaunes raffinées qts 0 34 0 34
Extra ground. qts 0 10 0 05
" " " " bte 0 00 0 05
Cut loaf qts 0 00 0 05
" " " " bte 0 00 0 05
" " " " bte 0 00 0 05
Powdered. qts 0 00 0 05
Extra granulé qts 0 00 0 04
" " " " qts 0 00 0 11

En quantités de 10 quarts ou plus, 1/16 de moins par lb.

Tabacs Canadiens.
Specialités de Joseph Côté, Québec.
Tabac coupé.
Petit Havane 1/2 lbs. btes 25 lbs 35
" " " " 50 " 35
Théo " " " " 10 " 20
Rouge 1/10 1/2 " " " 10 " 35
Quesnel " " " " 5 " 60
" Tins " " " " 10 " 60
Côté Choice Mixture Tins 1/2 lbs. " " 10 " 60

Tabac en feuilles.
X X X No 2 balles de 30 lbs. 74
X X X " " " " 09
X X X " " " " 11
X X X " " " " 12
Grand Havane No 1 bte de 100 lbs 15
" " " " 2 bte de 50 " 14
Petit Havane " 1 bte de 25 " 15
" " " " 2 " 200 " 15
" " " " 2 bte de 50 " 14
Rouge Net Extra bis de 50 à 200 " 15

Quesel.
Parfum d'Italie No 1 bis 60 & 80 " 35
No 2 quant. à vol. 30

Cigares.
St. Louis 1/20 - le 1000 \$30 00
Doctor Faust 1/20 " " 25 03
Golden Flower 1/20 " " 20 00
Twin Sister. 1/20 " " 17 50
El Rama 1/20 - " " 15 00

Tabaca.
American Tobacco Co. of Canada.
Old Chum 19 la lb 0 68
Seal of N. Carol. 1/2 & 1 10 " 0 78
" " " 1 s blagues " 0 88
Old Gold, 1/2 & 1 10 " 0 78
Old Virginia, 1/2 & 1 6 " 0 53
" " " " lb. boîtes " 0 56
" " " " lb. " " 0 57
Puritan Cut Plug 1 10. " 0 71

Purif. Cut Plug 1/2 lb. btes. la lb. 0 71
" " " " lb. 0 69
Miranda, 1 9. " " 0 65
Rit. Smok'g Mix. 1 9 " " 0 65
" " " " 1/2 lb boîtes " " 0 80
" " " " Navy cut " " 0 80
L'unique 1 12 " " 0 62
" " " " lb. paquets " " 0 46
" " " " 1/2 lb " " 0 47
O. K. 1 12 " " 0 48
Hd cut Virginia, 1/2 lb bott. " " 0 80
Lord Stanley. " " 0 85
Perique Mix. 1/2 & 1 " " 0 95
Athlete Sm. Mix. 1/2 & 1 " " 1 10
Puro Perique 1/2 & 1 " " 1 50
St. Leger. 1/2 & 1 lb " " 1 10
P. XXX. " lb. " " 0 83
" " " " lb. " " 0 78
Old Fashioned, 1 10 " " 0 80
Rex Perique Mix. 1/2 lb. " " 0 80
Handy Cut Plug, 1 5 blagues " " 0 74
" " " " 1/2 lb. jarres " " 0 80
Beau Ideal, 1 9. " " 0 68
Athlete Cigaret Tob. 1 10 " " 1 03
Sweet Caporal, 1 12 " " 0 98
Southern Cigar et Tob. 1 12 " " 0 95
Old Judge " " 1 20
B. C. " " 0 83
Puritan " " 0 63
Fino Cut Chowing 1 16 " " 0 90
Dorby Plug, 3, 7 & 1 12 " " 8 50
Old Virginia, 3, torquette " " 0 58
Old Chum Chew g. pal'te. " " 9 58

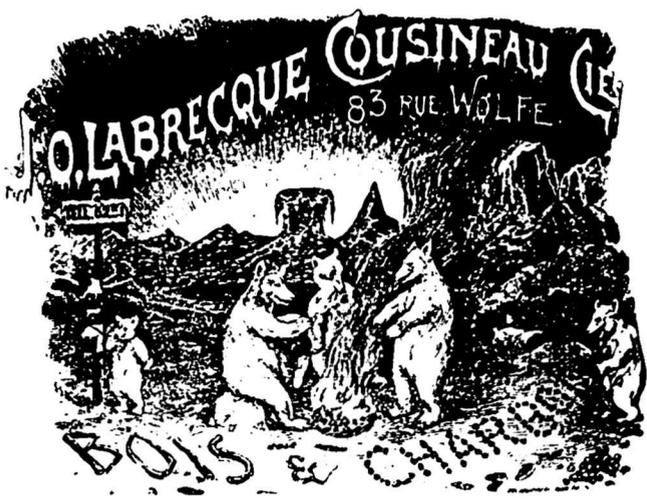
Thés

Noirs.
Congous 1/2 caisses, la lb. 0 10 0 60
" " " " caddies " " 0 18 0 50

De l'Inde.
Darjeolings la lb 0 35 0 42
Assam Pekoe " " 0 20 0 40
Pekoe Souchong " " 0 17 0 35

Ferts de Chine.
G powder, extra, cais
ses, la lb 0 12 0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/2
caisse, la lb 0 20 0 38
Young Hyson, extra, cais.
la lb 0 42 0 50
Young Hyson, 1ère qualité
caisse, la lb 0 35 0 40
Young Hyson, ordina. 1/2
caisse, la lb 0 22 0 28
Young Hyson, 2ème qual.
1/2 cais e, la lb 0 15 0 19
Young Hyson, 3ème qual.
1/2 caisse, la lb 0 12 0 17

Japon.
1/2 caisses, Finest May, la lb 0 38 0 40
caisses fin à choix la lb. 0 25 0 36
" Moyen a bon " 0 18 0 24
" Commun " 0 15 0 18
" Nagasaki Pekoe " 0 48 0 22



CHARBON CHS. LACAILLE & CIE
Epiciers en Gros
IMPORTATEURS DE
Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.
Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.
329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY
S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

" Nagasaki Oolong "	0 14	0 15
" P. à can. "	0 18	0 19
" Poussière "	0 09	0 11
Vinaigres.		
De MM. M. Lefebvre & Cie.		
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 33	
Côto d'Or. Bordeaux	0 24	
Extra Crystal Pickling	0 28	
Ordinary	0 23	
Vin blanc XXX gal. imp.	0 25	
" " XX "	0 20	
" " X "	0 17	
Cidre clarifié XXX	0 27	
Ex. Pure Eng. Majl, trip.	0 45	
" " doub.	0 33	
Spécial X.	0 16	
De Alfred Robitaille.		
uroka Extra.		
à l'astragon. (op fûts)	lo gal.	0 00
Eureka Extra Vinaigre	lo gal.	0 45
Eureka Extra Nos 2 et 3		0 40
Vinaigre Eureka	lo gal.	0 35
" " XXX		0 27
" " XX		0 23
" " X		0 20
" " PURK CIDER "		0 16
Vins.		
Non Mousseux:		
Bordeaux ord. caisse	2 60	3 50
" " gall.	0 90	1 10
Bordeaux Médoo caisse.	4 65	5 65
" St Julien,	5 65	6 65
" Châteaux,	4 25	21 00
Bourgogne, caisse	7 00	20 00
ordinaire gall.	0 90	1 10
Stolle, gallon	1 35	1 60
Sherry, caisse	4 50	11 00
" gallon	00 85	04 00
Porto, caisse	8 00	15 00
" Gordon & Cie	3 75	00 00
Porto gallon	2 10	4 00
Moselle, caisse	15 00	21 00
Sauternes, caisse	5 65	6 65
Graves, caisse	5 50	6 50
Malaga, Gordon & Cie	4 00	00 00
Claret L. en Pinaud qt c	00 00	2 60
Claret de France gal.	00 00	0 90
Robertson Bros. Oporto.	01 00	10 00
" " gall	1 50	1 00
" " Sherry c	00 00	10 00
" " gall	1 50	8 50
Mousseux.		
Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	12 50	18 50
Hock Mousseux, caisse	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co., c	13 00	14 50
" Nerea Raphael, c	13 00	14 50
Champagnes.		
J. Mumm, caisse	23 00	25 00
G. H. Mumm, caisse	23 00	30 00
Arthur Roederer, caisse	22 00	24 00
Ve Cluquot, caisse	28 00	30 00
Eug. Cluquot, caisse	21 00	00 00
Pommery, caisse	28 00	30 00
Frémint, caisse	23 00	24 00
Morizet, caisse	24 00	24 00
Louis Roederer, caisse	28 00	30 00
Gold Lack Sec, caisse	27 00	29 00
Piper Heidsieck, caisse	27 00	29 00
Perrier-Jouet, caisse	28 00	30 00
E. Mercier & Cie., carte d'or, caisse	28 00	30 00
Gd vin des Ambassadees, c	12 50	13 75
Vin des Princes, caisse	22 00	23 00
Vin d'été, caisse	16 00	17 00
E. Cazanove	22 00	00 00
Tossier, caisse	14 00	15 50
Vins toniques.		
Vin de Chevrier, la douz.	12 50	13 00
Stimulant au vin de Ran- cio, la douz.	0 00	9 00
Vin St. Michel qrts c		8 50
" " pus. 2 dz. c		9 50
Vin Vial doz		14 50

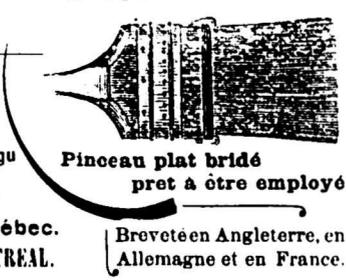
Cuir et peaux.		
Cuir à semelles.		
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 23	0 21
" " 25 " et au-dessus.	0 01	0 23
Spanish No. 1 léger.	0 22	0 21
" No 3	0 21	0 22
" " 18 lbs en moy.	0 24	0 23
Zanzibar	0 19	0 20
Slaughter sole No 1 steers.	0 24	0 25
" " p. ord.	0 22	0 21
" " No 2	0 20	0 21
" " union crop No 1.	0 25	0 30
" " No 2.	0 20	0 28
Cuir à harnais.		
Harnais finis à la main p. lb.	0 26	0 28
" " No. 3	0 24	0 25
" " finis à la roue p. lb.	0 25	0 27
" " laureau " p. lb.	0 20	0 21
Cuir à empelgues.		
Vache crée mince. p. lb.	0 30	0 35
" forte No. 1 p. lb.	0 25	0 30
Vache grain. pesante p. lb.	0 28	0 30
" écossaise p. lb.	0 33	0 38
Taure française p.	0 80	0 90
" anglaise p.	0 80	0 90
" canadienne. Lion	0 65	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 65	0 70
" 30 à 45 " p. lb.	0 50	0 60
Veau can. 45 et plus p. lb.	0 50	0 65
Vachou tendus Ont H.	0 20	0 22
" " Him.	0 20	0 22
" " Med.	0 20	0 22
" " Junior.	0 15	0 18
" " Qué. sen. h. m.	0 16	0 18
" " Jun. m. a. light	0 14	0 16
Cuir vernis.		
Vache vernie. lp pied.	0 15	0 17
" d'Ontario	0 14	0 16
Cuir verni "Enamel "	0 15	0 17
Cuir à boursures.		
Mouton mince. ladez.	2 00	6 00
" épais	10 00	00 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 14	0 25
Kid Chevette	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacée	0 08	0 10
Kangourou	0 05	0 50
Dongola dull	0 15	0 22
Buff d'Ontario H.	0 13	0 15
" H. M.	0 12	0 13
" M.	0 00	0 12
" L. M.	0 00	0 11
Buff d'Ontario No 2	0 19	0 11
Buff de Québec H.	0 13	0 15
" H. M.	0 12	0 13
" M.	0 00	0 12
" L. M.	0 00	0 12
Buff de Québec No 2	0 00	0 11
Glove Grain Ontario.	0 12	0 13
" Québec	0 11	0 12
Pebble " Ontario.	0 12	0 14
" Québec	0 11	0 13
Peaux.. Priz payés aux vendeurs.		
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	0 00	8 00
do do No. 2	0 00	7 00
do do No. 3	0 00	6 00
Veaux, No 1, la livre	0 01	0 07
" No 2.	0 00	0 05
Agneaux et moutons, la pièce	91	1 00
Steers, par 100 lbs	7 00	7 50
Pour peaux assorties et inspectées.		
Peaux de l'Ouest. No. 1	0 05	
do do No. 2	0 00	
Laines.		
Toison du Canada, la lb.	0 00	0 00
Arrachée, non assort.	0 21	0 22
A, extra supérieure,	0 23	0 21
R, supérieure,	0 21	0 22
Noir, extra	0 20	0 22
Noire,	0 00	0 17

Cap de B. E. en suint.	0 14	0 16
Australie, lavée,	0 00	0 09
Buenos Ayros,	0 30	0 33
Natal, en suint.	0 15	0 16
Pelleteries brutes.		
Priz payés à Montréal.		
Vison, la pièce	\$1 00	\$1 51
Rat musque (automne).	0 08	0 12
Marte, No. 1	1 50	2 00
Renard roux	1 30	1 10
Pocan	5 00	6 00
Bête puante	0 15	0 50
Ours	8 00	20 00
Loutre	8 00	13 50
Castor, la livre	3 25	4 00
Chat sauvage	0 25	0 75
Fers et Métaux.		
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE.		
Fers à cheval:		
Ordinaires, au baril	3 75	0 00
do par char	3 50	0 00
En acier	5 00	5 75
Fers à repasser par lb	0 03	0 03
Fiches: Coupées, toutes dimensions. par 100 lbs		
Pressées, do.	Esc. 20 p.c.	80 00
" 7-16		3 90
" 4-25		0 00
" 5-16		4 50
" "		0 00
Fil de fer:		
Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs		2 60
Galvanisé Nos 9 à 12		3 00
Fuillé et brulé Nos 10 à 12.		2 60
Brûlé No 14		0 00
Esc. 25 p.c.		
Brûlé, pour tuyau, la lb.	0 06	0 07
Barbelé pour clôtures 100 lbs	2 90	
Crampes " " 100 lbs	2 90	
Fil de lation, à collets par lb		
Fontes Malléables	0 09	0 10
Enclumes	0 11	0 12
Charnières:		
T et "Strap" par lb	0 05	0 05
Strap et Gonds filetés	0 03	0 03
CLOUS, ETC.		
Olous coupés à chaud:		
Au char, 10c de moins		
De 3/4 à 6 pcs, par 100 lbs.	\$2 15	
1/2 pouce	2 20	
4 à 4 1/2	2 30	
3/4 à 4	2 30	
3 pcs.	2 35	
2 1/2 à 2 1/2	2 45	
2 à 2 1/2	2 45	
1 1/2 à 1 1/2	2 75	
1 pouce	3 15	
Clous coupés à froid:		
De 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs	2 65	
1 pouce	3 05	
Clous à finir par 100 lbs:		
1 pouce	3 40	
1 1/2 pouce	3 90	
1 à 1 1/2	3 10	
2 et 2 1/2	3 10	
2 1/2 à 2 1/2	3 15	
3 à 6	3 00	
Olous à quarts par 100 lbs		
1 pouce	3 75	
1 1/2	3 50	
1 1/2	3 25	
Olous à river par 100 lbs:		
1 pouces	1 65	
1 1/2	4 15	
1 1/2 à 1 1/2	3 00	
2 à 2 1/2	3 30	
2 1/2 à 2 1/2	3 15	
3 à 6	3 60	
Clous d'acier:		
Clous galvanisés, par 100 lbs.	10c en sus	
Clous à ardoise	\$9 25	
Clous à cheval:		
" No 7 par 100 lbs	21 00	
" No 8	23 00	
" Nos 9 et 10	22 00	
Escompte 50		
Boîtes de 1 lb. le net extra.		

Olous de broche		
1 pouce, No 16	lb.	\$0 20
1 1/2 " No 15		0 18
1 1/2 " No 14		0 16
1 1/2 " No 13		0 16
1 1/2 " No 12		0 15
1 1/2 " No 11		0 14
3 à 4 1/2 pouces, No 6 à 10		0 13
" " No 3 à 5		0 12
Escompte	80 et 21	p.c.
Limes, râpes et tiers-points:		
1ere qualité, escompte.	50	p.c.
2me qualité,	60 et 10	p.c.
Mèches de tarière, esc.		
Tarières	escompte 45	p.c.
Vit, à bois, escompte.		
Boulons à bandage	70	p.c.
" à lignes	75	p.c.
" à volture 3/16, 5/16 pce	60 et 10	p.c.
Cuteurs. Métaux.		
Lingots	par lb	0 13
En feuille		0 15
Etain.		
Lingots		0 17
Barres		0 17
Plomb.		
Saumons	par lb	0 03
Barres		0 04
Feuilles		0 04
De chasses		0 06
Tuyau	par 100 lbs	5 00
Lingots, Spelter par lb		
Feuilles, No. 8		0 41
Acier.		
A ressort	par 100 lbs	2 50
A liasse		1 90
American		5 00
A bandage		3 00
A pince		2 22
Fondu	par lb	0 10
Poule, ordinaire.		0 00
De mécanicien		0 02
Foites.		
Siemens	par tonne	17 50
Coltness		00 00
Calder		00 00
Langlois		00 00
Summerlee		20 50
Eglinton		18 00
Glenarnock		00 00
Canbroe		19 00
Ferrona No 1		17 50
Des Trois Rivier.		
au charb de bois		26 50
Fer en barres.		
Canadien	par 100 lbs	1 60
Anglais		2 10
Affiné		2 25
De Suède		3 10
De Norvège		3 25
Lowmoor		5 00
Fer en verge		0 09
Feuilleard.		
A cercler	par 100 lbs	2 15
Double		2 10
Tôles.		
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 00	2 25
" 22 à 24, "	0 00	2 30
" 26 par 100 lbs.	0 00	2 40
" 28 par 100 lbs.	0 00	2 50
Galvanisée Morewood.	0 05	0 08
" Queen's head.	0 04	0 05
Etamée, No. 24, 7x30		0 08
" No. 25, "		0 07
" No. 28, 8x36 p. 100 lbs.		0 07
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb.		0 10
Canada, par boîte		0 00
Fer blanc.		
Coke I C par boîte		3 00
Charbon de bois I C par boîte		3 25
" I X "		4 50
Pour chaq. X additionnel extra		1 00
Charbon de bois D C.		
" I C Bradley		5 50
Fer blanc terné.		5 75

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LeTOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS
 Nos. 259, 281, 283 ET 285 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

Manufacture **PINCEAUX**
 ...de...
 DE LONDON....



LA HALLE AUX GUIRS,
LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE
 ---A PARIS---
 10, RUE BEAUREPAIRE
 SONT LES PLUS IMPORTANTS JOURNAUX
 DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES
 DES GUIRS ET PEAUX.
 50 ANS D'EXISTENCE

D. R.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG,

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCURSALES :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

TELEPHONE 368

John A. Bulmer & Co.

BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront chez nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Latéas, Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS :

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL :

No 571, RUE DORCHESTER

MATERIAUX...

Telephone Bell 965

DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux.

Pavements Céramiques.

Tuyaux de Drainage.

Briques réfractaires.

Ciment de différents marques.

Pavés Céramiques.

Marbres divers.

Briques pleines.

Briques creuses.

Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,

Bureau : 204, rue St-Jacques,

Magasin : 13 et 15, rue St-Urbain,

MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

P. E. BEAUCHAMP

Successeur de Beauchamp & Dery
AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidenta. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

TELEPHONE BELL 1288.

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A. M. à 9 P. M.

ERVALDE GARAND.

TANCREDE D. TERROUX

GARAND, TERROUX & Cie.

BANQUIERS ET COURTIERS.

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

A. LATOUR

CONSTRUCTEUR

222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

ENTREPRENEUR
D. HOULE, Menuisier - Charpentier.
Ateliers : Résidence Privée :
142 ST-CHAS.-BORROME. | No. 203 AVENUE LAVAL.
6 18.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 :: Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

E. ROBERT
Constructeur :: General
465. RUE ST-ANDRÉ

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE, FERBLANTIER ET COUVREUR..
100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier et Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau chaude.
692 rue St-Laurent

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR
188, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresseurs
Spécialité : Corniche en tôle galvanisée
TEL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude, Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.
1266 RUE NOTRE-DAME.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.
No 1151, RUE ONTARIO
Reparations en tous genres. Prix modérés.

A. VAILLANCOURT,
PEINTRE-DECORATEUR
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier : Résidence :
394, rue Amherst | 384, rue St-André
MONTREAL.

W. D. RUFANGE, Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes. Imitateur, tapisseur vitrier et blanchisseur. Résidence 110, St-Augustin
ATELIER :
3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI.

HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR - PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS
(Successeurs de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Menuisiers. Reparations de tous genres.
36 RUE WINDS B. Tel. Bell 2973. March. 755

FELIX DANSEREAU
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
Tel. Bell No 6212. MONTREAL.

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 6 mars 1897

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue Beaudry, Nos 412 et 416. Lot 1025 avec maison en bois, terrain 43 x 78.8, supr 3376. Joseph Allard à Napoléon Casgrain; \$1,700 [43254].

QUARTIER ST-LAURENT

Rues Dorchester, Nos 591 à 601 Lot 365 avec maison en pierre et brique, terrain irrég. supr 2088. Michael Guérin à Abraham Dupéré; \$6,600 [43252].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue St Laurent, No 697. Lot 1/7 ind 1047 avec maison en bois, terrain 40 x 73, supr 1460. La. J. Durand à Henry A. Durand; \$14.57 et autres considérations [43247].

Rue Hypolite, No 124. Lot pt N. O. coin nord 969 avec maison en brique, terrain irrég. supr 1542. Louis Prosper Dion à Jos Wilfrid Renaud; \$50] et autres considérations [43278].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Maisonneuve, No 241 et 243 Lot 885 avec maison en brique, terrain 40 x 113, supr 4520. Prosper Gariépy à Louis Zenon Renaud; \$4,300 [43251].

Rue Iroquois, No 12 et 14. Lot 504-11 avec maison en brique, terrain 22 x 105, supr. 2310. Napoléon Casgrain à Joseph Allard; \$2,800 [43255].

Rue Iroquois. Lot 504 15, terrain 22 x 105, supr 2310 vacant. La Banque Jacques Cartier à Napoléon Casgrain \$350 [43257].

Rue Allard, No 17. Lot 724 avec maison en bois, terrain 20.10 x 40, supr 833. Abraham Courtemanche à Rachel Roy dit Desjardins; \$510 [43259].

Rue de Montigny, Nos 836 à 848 et Ave Papineau, No 142. Lot pt N. E. 639 avec maison en brique, terrain 86 x 80, supr 5160. La Banque du Peuple à G. A. Leblanc; \$10,000 [43260].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Cathcart, No 66 à 68. Lot 1361 et 1364 avec maison en brique, terrain irrég. supr 2443 6. William Watts à Thomas Spurrier; \$6,000 [129322].

Rue Victoria, No 14. Lot N. O. 1340 avec maison en brique à 2 étages, terrain 18.8 x 95.6, supr. 1782. Dame Elizabeth Brown, Vve de Andrew C. Lloyd à Henry A. Egan; \$4,500 [129323].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Darling. Lot pt 30, terrain 50 x 119.10, supr 5992 pour une partie. 50 x 203, supr 10175 pour l'autre vacant. Maurice N. Delisle esqual à The Canadian Pacific Ry Co; \$2,020.87 [65950].

Rue Chambly. Lots 23-724, 725, 752 et 753. terrains 24 x 122 pour les 2 premiers et 24 x 121 pour les 2 autres vacants. Michael Guérin et al à The Canadian Pacific Ry Co.; \$2,073 60 [60112].

Rue Chambly. Lot 23-304, terrain 24 x 122 vacant. Raymond Préfontaine à The Canadian Pacific Ry Co.; \$318.80 [66113].

Rue Joliette. Lots 23-331 et 332, terrains 24 x 121 chacun. vacants. The G. Shauhnnessy et al à The Canadian Pacific Ry Co.; \$748.80 [66114].

Rue Davidson. Lots 29-594, 595, 567, 568, 874, 875, 847, 518, 1151, 1152, 1124, 1125, 22 441, 442, 470, 471, 665, terrains,

supr 39376 pds vacants. The Montréal Land & Improvement Co à The Canadian Pacific Ry Co; \$6,125.80 [66115].

QUARTIER ST DENIS

Rue St-Hubert. Lot 7-355, terrain 25 x 109, supr. 2725. H. V. Meredith à The People Mutual Building Society; \$177.12 [66007].

Rue St Etienne. Lot 324-40, terrain 20 x 84 vacant. John Lawson à Anselme Bertrand; \$300 [66034].

Rue Dufferin, No 212. Lot 329-11 avec maison en bois, terrain 25 x 80, supr 2000. Léon Bellefeuille et ux à Napoléon Jobin; \$800 [66038].

Rue Carrière, No 9. Lot 165 65, 66, 67 et pt S. O. 59 avec maison en pierre, terrain 25 9 x irrég, supr 2492 pour le 1er, 24 x 92, supr 2208 pour les 2e et 3e lot et 60 x 93, supr 5610 pour le 4e. Paul de Bellefroid et Alf. Beaudot à Camille de Bellefroid; \$4,800 [66071].

Rue Dufferin. Lot 329-52, terrain 25 x 80 vacant. Joseph Ulric Emond à Charles Bouchard; \$350 [66072].

Rue St Amable, No 1. Lot 230 avec maison en bois, terrain, 78 9 x 38.3, supr 2938. Anselme Bertrand à Agapit Thuot; \$850 [66098].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Ryde, No 181 et 181a. Lot 3399-111 avec maison en brique, terrain 23 x 71, supr 1633. The Montréal Loan & Mortgage Co à Edward O'Flaherty; \$1 224 [66056].

Rue Grand Trunk, Nos 311 à 317. Lot pt 3051 avec maison en brique, terrain irrég, supr 4043 Marguerite Dejean, épouse de Antoine Thurotte alias Curotte à Napoléon Faille; \$4,600 [66091].

Rue Charron, No 29. Lot pt S. E. 3167-124 avec maison en brique, terrain 24 x 88.6, supr 2124. Thomas Powise-Hunt à Thos B. Dunn; \$2,400 [66105].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Mitcheson, No 153. Lot pt S. O. 420 avec maison en bois, terrain 48 x 85, supr 4080. Odilon Vanier à Odila Lemaire St Germain veuve de Théodore Auguste Couillard; \$2 000 [66005].

Rue Dufferin. Lot 7-197 terrain 25 x 80 vacant. Elizabeth Martha Mussen Vve de L. G. Turgeon à Anselme Locas; \$600 [66008].

Rue Brebœuf, No 102 et 104. Lot 7-85 avec maison en bois, terrain 25 x 80 supr 20.0. Félix Toupin à Marie Léger épouse de André Lefebvre; \$1,100 [66032].

Avenue Duluth, Nos 285 et 287. Lot pt 15 957, 958 et 959 avec maison en brique, terrain 20 x 20 pour les deux premiers et 20 x 27 pour le 3e, supr 1340. William Luttrell à Marcel Lemieux; \$1,200 [66039].

Avenue Laval, Nos 279 à 285. Lot 1/2 ind 15-916 et 917 avec maison en brique, terrain 20 x 75 chacun. Prosper Dion à Joseph Wilfrid Renaud; \$1500 et autres considérations [66064].

Rue Chambord. Lot 6-77 et 78 avec maison en construction, terrain 24 x 70 supr 1680 chacun. Victoria Martin, épouse Nap Deslauriers à Anatole Larose; \$9,000 [66108].

Rue St André, Nos 1101 et 1103. Lot pt S. E. 10-69. pt N. O. 10-70 avec maison en brique, terrain 20 x 94, supr 1880. Thos W. DeWitt à James Monet; \$1,400 [66110].

MONTREAL ANNEXE.

Rue Clark. Lot 1/2 S. E. 11-425, terrain 25 x 88 vacant. The Montréal Investment & Freehold Co. à Joseph Roy; \$475 [66002].

Joseph Ferrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1890.

Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
280 - RUE ST. ANDRÉ 280
MONTREAL.

V. ROY & ALPH. CONTENT
Architectes et Evaluateurs.
No 207, Rue St-Jacques
BÂTIMENT NORDHEIMER, CHAMBRE 14
Élévateur. Téléphone 2113.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

L. Z. GAUTHIER
Cédant de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ... Architecte et Evaluateur
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne,
Élévateur. 3me étage. Chambre 7

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et
Arpenteur ... No 107 rue St-Jacques
En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1890.

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. B. LAMONTAGNE, Evaluateur et
Mesureur.
1216, RUE DE MONTIGNY
Prix défiant toute concurrence.

ABRECQUE & MERCURE.
Entrepreneurs-Menusiers
37 RUE LIE ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG | Résidence: 18 AVE PAPINEAU

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparations de toute sorte à des prix défiant toute compétition.
No 32, RUE GAUDRY

Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: No 80 RUE BERARD

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMÉE
T. L. Bell 712. | Tel des Marchands 10

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry, Montreal.

E. L. de la VALLÉE & Cie
Ingénieurs Civils et Entrepreneurs
17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
Travaux Municipaux, Etude et Installation de
Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

Rue Clark. Lot 1/2 N 11-365, terrain 25 x 84 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co. à Aquila Carrières; \$374 [66097].

STE-CUNEGONDE.

Ave Atwater, No 147 et 149. Lot pt 730 et 731 avec maison en brique, terrain, supr 3080. Séverin J Girard à Alex Caetonguay; \$2,550 [65955].

WESTMOUNT

Ave Green. Lot 384-79-2 et 384-80-1 avec maison en brique, terrain 20 8 x 102, supr 2108. George Hugh Massy à Chs J. Flanagan; \$5,000 [66018].

Ave Somerville. Lot 208-36b, terrain, supr 5750 vacant. Joséphine Vanier et al à Mary Louisa Victoria Alice Maud Shorey épouse de James Boswell Stevenson; \$1,207 50 [66054].

Ave Clandeboye. Lot 383 16 et 17, terrain, supr 5507 vacant. Succ. O. J. Brydge à Joseph Macduff & Co; \$3,017 85 [66055].

Ave Arlington. Lot 230 30 et pt S. E. 230 29 avec maison en brique, terrain 8706. Mary Ann Holgate, épouse de Jos. Logan Thompson à Charlotte Fanny McFarlane, épouse de James Adams Mathewson, jr; \$9,500 [66102].

Ave Arlington. Lot pt N. O. 230-29 avec maison en pierre et brique, terrain supr 2893. Mary Ann Holgate, épouse de Jos. L. Thompson à Harriet Ohields Atwater, épouse de Chs Edmund Scarff; \$9,000 [66103].

Avenue Greene. Lot 384-24 et 85, terrains 2550 chacun, vacants. Charles Edmund Scarff à Mary Ann Holgate, épouse de J. L. Thompson; \$2,500 [66104].

ST-HENRI.

Rue Delnelle, No 54. Lot 1705-72 avec maison en bois, terrain supr 1752. The Sun Life Ass. Co, à Odile Malville, vve Barnabé Hogue; \$240 [65983].

Coin des rues Ste Marguerite et St Ambroise. Lot 1913-65, 66 et 67, terrain supr 7800 pds. The Montreal Loan and Mortgage Co à Samuel Robert Burrell; \$1,200 [65988].

Coin des rues Bourget et Ste Emélie. Lot 2098 avec maison en brique terrain 3900. Ann Ryan Vve de Wm B. Davidson à Marie Louise Dubord épouse de Jos Loiselle; \$2,000 [63996].

Rue Albert, No 801 à 897. Lot 876 et 877 et pt 875 avec maison en brique, terrain supr 7435. Damase Legault dit Deslauriers à Arthémise Rousseau Vve de Aldéric Hébert; \$9,462 40 [66022].

Rue Bourget. Lot 2006 avec maison en brique, terrain supr 1300. Lucien Leduc à Mary Cartier; \$1,000 [66089].

Rue Marin, Nos 50 à 60, Lot 385-108 et 107 avec maison en brique, terrains supr 4274. La Banque Jacques-Cartier à Joseph Ed. Albany Lefebvre; \$9,600 [66107].

MAISONNEUVE

Ave Letourneux. Lot 9 4, terrain 109 x 45 vacant. La Banque du Peuple à François Pauzé; pas de prix mentionné [65985].

OUTREMONT

Ave Outremont. Lot 35-23 et 24, terrains 25 x 100 chacun vacants. Watson Griffin à l'Institut Catholique des Sourds-Muets; \$700 [66014].

Ave Querbes. Lot 33-355, terrain 41 x 76 vacant. Joseph Alfred Lamouche à F. X. L'Ecuyer; \$246.60 [66028].

NOTRE-DAME DE GRACES

Chemin Côte St Luc et ave Chesterfield. Lot 169-2 à 7, 169-7 à 70 et 168-1 à

50, terrain vacants. Le shérif de Montréal à Benjamin Décarie, fils de Joseph; \$5,075 [65992].

COTE DES NEIGES

Lot 25-28 et 30. Cyprien Jasmin à James Swail; \$1,700 [66004].

Lot pt 53. Harriet Lucy Boston Vve Donald L. McDougall à George R. Hooper et Hugh Patton; \$8,000 [66010].

Lot 25-26. James Swail à Napoléon Garand; \$250 [66093].

ST-LAURENT

Lot 242-77. Archibald W. Stevenson curateur de James D. Baker à Samuel H. Ward; \$50 [66025].

Lot 19-109 à 112. Joseph Hilaire Chasle à Joseph Aldéric Devault; \$1175 [66031].

Ave Decelles. Lot 465-393, terrain 27 x 98.9 vacant. L. Cousineau & Ed. Gohier à Médéric Guérin & Wilfrid Guérin; \$200 [66036].

Chemin des Ormes. Lot 465-604 et 605, terrain 25 x 131. L. Cousineau et Ed. Gohier à Oléophas Berthiaume; \$300 [66044].

Boulevard St Germain. Lots 454-150 et 151, terrains 25 x 121 vacants. L. Cousineau et Ed. Gohier à Napoléon Poirier fils; \$330 [66045].

Chemin des Ormes. Lot 465 602, terrain 25 x 131. L. Cousineau et Ed. Gohier à Joseph Gingras; \$150 [66076].

Lot 34-36. Pierre Edmond Maurice à Herménégilde Laframboise; \$300 [66083].

Rue St Philippe. Lot 465-177, terrain 27 x 100 L. Cousineau et Ed. Gohier à Wilfrid Perrault; \$200 [66087].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot pt 240. Joseph Thibault dit Léveillé à Joseph Edouard Gullbault; \$350 [65986].

Rue St Hubert. Lot 489-137 et 138, terrains 25 x 87 chacun vacants. H. V. Meredith à Anatole Gosselin; \$110. [65993].

Lot 301-172. Ferdinand Frenette à George Alfred Duguay; \$300 [66009].

Lot 291-150. Hormisdas Meunier & Geo Vandelaç à Eugène Bédard \$250 [66021].

Lot 228 500 à 503. J. B. Peloquin à Elzéar Pilon; \$500 [66029].

Lot 301-155. Alphonse Limoges à Roméo Houle; \$25 [66030].

LACHINE

Lot 865-75. Benjamin Desmarchais à Benjamin Décarie, fils; \$300 [66013].

Rue du Marché. Lot 343, terrain supr 3890 mesure française. L'abbé Nazaire Piché à La Corp. de la ville de Lachine; \$200 [66094].

POINTE AUX TREMBLES

Lot 174-48, 49 et 50. L'Œuvre et Fabrique de l'Enfant Jésus Pointe aux Trembles à Louis Beaudry; \$900 [65987].

Lot pt 134. Rémi Tarcotte à Joseph Dulude; \$700 [66037].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 26 et 29 et pt 27 avec maison, etc. J. B. Brunet à James Morgan; \$3,000 [66019].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$ 1,700 00
St Laurent.....	6,600 00
St Louis.....	514 57
St Marie.....	17,960 00
St Antoine.....	10,500 00

Hochelaga.....	11,285 87
St-Denis.....	7,277 12
St Gabriel.....	8,224 00
St-Jean-Baptiste.....	16 800 00
Montreal Annexe.....	849 00
Ste Cunégonde.....	2 550 00
Westmount.....	30 225 35
St Henri.....	23,502 40

\$137,988 31

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 6 mars 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$122,262 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$38 422
Ciées de prêts.....	18,540
Successions.....	34,800
Autres corporations...	20,500

\$112,262

Les prêts ont été consentis aux taux de :

5 p.c. pour \$2,000; \$5,500; 2 de \$6,000; \$7,800; 2 sommes de \$12,000 et \$15,000.

5 1/2 p.c. pour \$4 000.

Les autres prêts portent 6 et 7 p. c. d'intérêt.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 6 mars 1897.

Chez W. E. Doran, architecte, rue St Jacques, No 180, une bâ isse coin de la rue Sherbrooke et de l'avenue Victoria, à 2 étages, formant 8 logements et 2 magasins.

Maçonnerie, Ouimet & Labelle.
Charpente et menuiserie, J. O'Leary.
Couverture, Montreal Roofing Co.
Plombage, James Valentine.
Chauffage, do
Brique, à donner.
Enduits, Jérémie Lefebvre.
Peinture et vitrerie, Geo. E. Blackwell.
Appareils électriques, J. E. Scott.
Ouvrage en fer, à donner.
Propriétaire, Thos Lamb.

Par le même architecte. Réparation à une bâ isse, rue St Laurent, formant un magasin.

J. B. Précourt, entrepreneur pour le tout.

Propriétaire, S. Cuddy & Co.

Chez A. O. Hutchison, architecte, rue St Jacques, No 181, modification à une bâ isse, rue Aqueduct, en y ajoutant un étage, formant une fabrique.

Charpente et menuiserie, R. Sharpe.
Couverture, Geo. W. Reid Co.
Plombage, Garth & Co.
Brique, Amos Cowen.
Peinture et vitrerie, R. Sharpe.
Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.
Propriétaire, Bell Telephone Co.

Chez W. McLea Walbank, architecte, rue St Jacques, No 214, modifications à une bâ isse, No 460, rue des Seigneurs, à 3 étages, formant un logement.

Maçonnerie, Beckham & Scott.
Charpente et menuiserie, do
Plombage, P. O'Connell.
Chauffage, do
Brique, Beckham & Scott.
Enduits, do
Peinture et vitrerie, do
Propriétaire, Mde Moore.